



AVRIL 2008

DOCUMENT DE REFERENCE

En application de son règlement général, notamment l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 29 avril 2008 sous le numéro R.08-041. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété d'une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié «si le document est complet et compréhensible et si les informations qu'il contient sont cohérentes». Il n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Des exemplaires du Document de Référence sont disponibles, sans frais, auprès de CYBERNETIX – Technopôle de Château Gombert, rue Albert Einstein, BP 94 – 13382 Marseille cedex 13, et auprès des établissements habilités à recevoir les souscriptions. Le Document de Référence peut également être consulté sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de CYBERNETIX (www.cybernetix.fr).

SOMMAIRE

1 - PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	6
1.1 - Personne responsable des informations contenues dans le Document de Référence	6
1.2 - Attestation de la personne responsable du Document de Référence	6
1.3 - Politique d'information	6
2 - CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	6
2.1 - Commissaires aux comptes titulaires	6
2.2 - Commissaires aux comptes suppléants	7
2.3 - Informations sur les commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés	7
3 - INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	7
3.1 – Endettement financier	7
3.2 – Flux de trésorerie	7
3.3 – Présentation des comptes au 31 décembre 2006	8
4 - FACTEURS DE RISQUE	8
4.1 - Risques liés à l'organisation de la Société	8
4.2 – Risques liés à l'activité de la Société	9
4.2.1 – <i>Risques commerciaux</i>	9
4.2.2 – <i>Risques liés aux fournisseurs</i>	10
4.2.3 – <i>Risques technologiques</i>	11
4.2.4 – <i>Risques de défaillance dans l'ingénierie des projets</i>	11
4.2.5 – <i>Risques liés à la sécurité du travail et à l'environnement réglementaire</i>	11
4.3 - Risques juridiques	12
4.3.1 – <i>Faits exceptionnels et litiges</i>	12
4.3.2 – <i>Droits de propriété intellectuelle</i>	13
4.4 - Assurances et couverture des risques	13
4.5 - Risques financiers	14
4.5.1 – <i>Risque de taux</i>	14
4.5.2 – <i>Risque de change</i>	15
4.5.3 – <i>Risque de liquidité</i>	15
5 - INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE	15
5.1 - Histoire et évolution récente	15
5.1.1 – <i>Raison sociale et siège social de la Société</i>	15
5.1.2 – <i>Forme juridique de la Société et législation applicable</i>	15
5.1.3 – <i>Date de constitution et durée de la Société</i>	16
5.1.4 – <i>Lieu et numéro d'enregistrement de la Société</i>	16
5.1.5 – <i>Exercice social</i>	16
5.1.6 – <i>Événements marquants dans le développement de la Société</i>	16
5.2 – Investissements	18
5.2.1 – <i>Principaux investissements depuis le 1^{er} janvier 2005 et investissements en cours</i>	18
5.2.2 – <i>Investissements futurs</i>	19
6 - APERCU DES ACTIVITES	19
6.1 – Vue d'ensemble des activités de la Société	19
6.2 – Stratégie	21
6.3 – Vue d'ensemble des technologies et savoir-faire de Cybernétix	23
6.4 – Tour d'horizon des marchés	24
6.5 – Les produits et services de Cybernétix	26
6.6 – Organisation géographique	28
6.7 – Les clients de Cybernétix	29
6.8 – Activités d'intégration et essais	29
6.9 – Partenariat et alliance	29

6.10 – La concurrence	29
7 – ORGANIGRAMME	30
8 - PROPRIETES IMMOBILIERES, ETABLISSEMENTS ET EQUIPEMENTS	34
8.1 – Propriétés et locations immobilières – Etablissements	34
8.2 – Questions environnementales	34
9 - EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	34
9.1 – Comparaison des chiffres au 31 décembre 2007 avec ceux du 31 décembre 2006	35
9.2 – Comparaison des chiffres au 31 décembre 2006 avec ceux du 31 décembre 2005	36
10 - TRESORERIE ET CAPITAUX	37
10.1 - Flux de Trésorerie	37
10.2 – Endettement financier	39
10.2.1 - Evolution de l'endettement financier au cours des trois dernières années.	39
10.2.2 – Echancier de l'endettement financier au 31 décembre 2007	39
10.2.3 – Echancier de l'endettement financier au 31 décembre 2006	40
10.3 - Capitaux propres	40
11 - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	40
11.1 – Focalisation technologique	40
11.1.1- Développements sur fonds propres	41
11.1.2 – Développements en Recherche sous contrat	42
11.1.3 – Développements sur fonds privés	42
11.2 - Programme de Recherche & Développement	43
11.2.1 - Division nucléaire	43
11.2.2 - Division parapétrolier	43
11.2.3 - Division industrie	43
11.3 – Brevets, licences et marques	43
12 - INFORMATION SUR LES TENDANCES	44
13 - PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	44
14 - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DIRECTION GENERALE	44
14.1 - Informations générales relatives aux dirigeants et administrateurs	45
14.2 - Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale	50
15 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES	51
15.1 - Rémunération et avantages en nature attribués aux mandataires sociaux de la Société pour le dernier exercice clos au 31 décembre 2007	51
15.2 - Rémunération et avantages en nature attribués aux membres du Comité de Direction au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2007	52
15.3 - Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux mandataires sociaux et options levées par ces derniers au 31 décembre 2007	52
15.4 - Synthèse au 31 décembre 2007 des bons de souscription d'actions souscrites ou exercés par les mandataires sociaux	52
15.5 - Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration de la Société	52
15.6 - Sommes provisionnées ou constatées par la Société aux fins de versement de pensions, de retraite ou d'autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants	52

16 - FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	52
16.1 - Fonctionnement du Conseil d'Administration et direction de la Société	52
16.2 - Information sur les contrats entre les administrateurs et la Société	52
16.3 – Contrôle interne	53
16.3.1 - <i>Rapport du Président du Conseil d'administration de la Société</i>	53
16.3.2 – <i>Rapport des commissaires aux comptes</i>	59
16.4 - Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise applicable en France	60
17 - SALARIES	60
17.1 – Effectifs	60
17.2 - Participation et stock options	60
17.2.1 – <i>Contrat d'intéressement et de participation</i>	60
17.2.2 – <i>Options de souscription et/ou d'achats d'actions</i>	60
17.2.3 – <i>Actions gratuites</i>	60
17.3 - Participation des salariés dans le capital de la Société	61
18 - PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	61
18.1 - Répartition du capital social et des droits de vote au 31 décembre 2007	61
18.2 – Répartition du capital social et des droits de vote au 31 décembre 2006	62
18.3 – Répartition du capital social et des droits de vote au 31 décembre 2005	62
18.4 - Droits de vote	63
18.5 - Contrôle de la Société	63
18.6 - Pactes d'actionnaires et actions de concert	63
18.7 – Franchissements de seuils déclarés à la Société	63
19 - OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	64
19.1 – Depuis le début de l'exercice 2008	64
19.2 – Exercice clos le 31 décembre 2007	64
19.3 - Exercice clos le 31 décembre 2006	64
19.4 – Exercice clos le 31 décembre 2005	65
20 - INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	65
20.1 – Comptes consolidés des exercices clos le 31 décembre 2007 en normes IFRS	65
20.1.2 – <i>Bilan consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2007</i>	66
20.1.3 – <i>Compte de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2007</i>	67
20.1.4 – <i>Tableau de flux de trésorerie (en milliers d'euros) pour l'exercice clos le 31 décembre 2007</i>	69
20.1.5 – <i>Tableau de variation des capitaux propres (en milliers d'euros) pour l'exercice clos le 31 décembre 2007</i>	70
20.1.6 – <i>Etat consolidé des produits et charges comptabilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2007</i>	70
20.1.7– <i>Annexe aux comptes relatives à l'exercice 2007</i>	71
20.1.8 – <i>Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2007 en normes IFRS</i>	96
20.2 – Comptes consolidés des exercices clos le 31 décembre 2006 en normes IFRS	98
20.2.3 – <i>Compte de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2006</i>	99
20.2.4 – <i>Tableau de flux de trésorerie (en milliers d'euros) pour l'exercice clos le 31 décembre 2006</i>	100
20.2.5 – <i>Tableau de variation des capitaux propres (en milliers d'euros) pour l'exercice clos le 31 décembre 2006</i>	101
20.2.6 – <i>Annexe aux comptes relatives à l'exercice 2006</i>	101
20.2.7 – <i>Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2006 en normes IFRS</i>	122
20.3 – Comptes consolidés des exercices clos le 31 décembre 2005 en normes IFRS	124
20.3.2 – <i>Bilan consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2005</i>	124

20.3.3 – <i>Compte de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2005</i>	125
20.3.4 – <i>Tableau de flux de trésorerie (en milliers d'euros) pour l'exercice clos le 31 décembre 2005</i>	126
20.3.5 – <i>Tableau de variation des capitaux propres (en milliers d'euros) pour l'exercice clos le 31 décembre 2005</i>	127
20.3.6 – <i>Annexe aux comptes relatives à l'exercice 2005</i>	127
20.3.7 – <i>Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2005 en normes IFRS</i>	145
20.4 – <i>Note complémentaire à l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2006</i>	147
20.5 – <i>Vérification des informations financières historiques annuelles sur les comptes sociaux des exercices 2007, 2006 et 2005</i>	153
20.6 – <i>Date des dernières informations financières</i>	154
20.7 – <i>Informations financières intermédiaires</i>	154
20.8 – <i>Politique de distribution des dividendes</i>	154
20.8.1 – <i>Dividende global</i>	154
20.8.2 – <i>Politique future de dividendes</i>	154
20.8.3 – <i>Délai de prescription des dividendes</i>	154
20.9 – <i>Procédures judiciaires et d'arbitrage</i>	154
20.10 – <i>Changement significatif de la situation financière ou commerciale</i>	154
20.11 – <i>Honoraires des commissaires aux comptes au titre des trois derniers exercices</i>	154
20.11.1 – <i>Honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2007</i>	154
20.11.2 – <i>Honoraires des commissaires aux comptes au titre des exercices 2006 et 2005</i>	155
21 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	155
21.1 – <i>Capital social</i>	155
21.1.1 – <i>Montant du capital social</i>	155
21.1.2 – <i>Forme des actions</i>	155
21.1.3 – <i>Titres non représentatifs du capital</i>	155
21.1.4 – <i>Autres titres donnant accès au capital</i>	155
21.1.5 – <i>Historique du capital social</i>	156
21.1.6 – <i>Actions auto-détenues par la Société et contrat de liquidité</i>	156
21.1.7 – <i>Autorisations d'augmentation de capital</i>	156
21.2 – <i>Acte constitutif et statuts</i>	157
21.2.1 – <i>Objet social (article 2 des statuts)</i>	157
21.2.2 – <i>Exercice social (article 22 des statuts)</i>	157
21.2.3 – <i>Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration et de direction</i>	157
21.2.4 – <i>Droits et obligations attachés aux actions</i>	160
21.2.5 – <i>Modifications des droits des actionnaires</i>	161
21.2.6 – <i>Assemblées générales des actionnaires (article 21 des statuts)</i>	161
21.2.7 – <i>Clauses susceptibles d'avoir une incidence sur le contrôle de la Société</i>	162
21.2.8 – <i>Franchissements de seuils</i>	162
21.2.9 – <i>Stipulations particulières régissant les modifications du capital (article 8 des statuts)</i>	162
22 - CONTRATS IMPORTANTS	163
23 - INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	164
24 - DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	164
24.1 – <i>Liste des communiqués de Presse publiés au cours des douze derniers mois</i>	164
24.2 – <i>Liste des Publications au BALO au cours des douze derniers mois</i>	165
24.3 – <i>Informations déposées aux greffes depuis le 1^{er} janvier 2006 (www.infogreffe.fr)</i>	165
25 - INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	166

1 - PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

1.1 - Personne responsable des informations contenues dans le Document de Référence

Monsieur Gilles Michel, Président Directeur Général de CYBERNETIX

1.2 - Attestation de la personne responsable du Document de Référence

«J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence, sont à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence.»

Fait à Marseille, le 29 avril 2008

Gilles Michel
Président Directeur Général

1.3 - Politique d'information

Monsieur Gilles MICHEL

Président Directeur Général de CYBERNETIX
Rue Albert Einstein, Technopôle de Château Gombert
BP 94 – Domaine de l'Annonciade – 13382 MARSEILLE Cédex 13
Tél. : 04.91.21.77.18
Fax. : 04.91.21.77.03
E-mail : gilles.michel@cybernetix.fr

Mademoiselle Valérie FOUURIAT

Responsable Juridique de CYBERNETIX
Rue Albert Einstein, Technopôle de Château Gombert
BP 94 – Domaine de l'Annonciade – 13382 MARSEILLE Cédex 13
Tél. : 04.91.21.77.88
Fax. : 04.91.21.77.03
E-mail : valerie.foudriat@cybernetix.fr

2 - CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1 - Commissaires aux comptes titulaires

Les commissaires aux comptes titulaires et suppléants sont nommés pour six exercices. Leurs fonctions prennent fin après la réunion de l'Assemblée Générale ayant statué sur les comptes du 6^{ème} exercice.

- Mazars & Guérard,
165 Avenue du Prado
13008 MARSEILLE
Renouvelé dans ses fonctions lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2003 jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes du 31 décembre 2008.
- Cabinet Astrée
35 Cours Pierre Puget
13006 MARSEILLE
Renouvelé dans ses fonctions lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2002 jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes du 31 décembre 2007.

2.2 - Commissaires aux comptes suppléants

- Monsieur ROSSE MICHEL
61 rue Henri Regnault
92400 COURBEVOIE
Renouvelé dans ses fonctions lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2003 jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes du 31 décembre 2008.
- La société COPHOTRI
88 rue Grignan
13001 MARSEILLE
Renouvelée dans ses fonctions lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2002 jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes du 31 décembre 2007.

2.3 - Informations sur les commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés

Durant la période couverte par les informations financières historiques, il n'y a pas eu de démission des Contrôleurs légaux, ni mise à l'écart.

3 - INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

3.1 – Endettement financier

En milliers d'Euros	31/12/2007	-	31/12/2006		31/12/2005
Capitaux propres	4 804		3 798		2 367
<i>Evolution des capitaux propres</i>	1 006	26,49%	1 431	60,46%	
Total des dettes financières (A)	2 194		2 207		3 183
<i>Evolution des dettes financières</i>	-13	-0,59%	-976	-30,66%	
Trésorerie (B)	1063		1 442		2 358
	-379	-26,28%	-916	-38,85%	
Endettement Financier Net (A - B)	1 131		765		825
<i>Endettement Financier Net/ Capitaux propres</i>		23,54%		20,14%	

Les dettes financières sont stables mais l'endettement financier net augmente en raison de la baisse de la trésorerie. Des informations complémentaires sont données au paragraphe 10.2.1 du présent document.

3.2 – Flux de trésorerie

En milliers d'Euros	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Lié à l'activité	(3 136)	892	(314)
Lié aux opérations de financement	3 643	(891)	(1 443)
Lié aux opérations d'investissement	(886)	(919)	(724)
Variation de trésorerie	(379)	(918)	(2 481)

La trésorerie diminue malgré une augmentation de capital en raison du résultat déficitaire 2007 qui génère une CAF négative. Des informations complémentaires et détaillées sont données au paragraphe 10.1 du présent document.

3.3 – Présentation des comptes au 31 décembre 2006

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats extraits des comptes consolidés du Groupe CYBERNETIX selon les normes IFRS pour les exercices clos les 31 décembre 2007, 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005.

(en K€)	Exercice clos le 31 décembre 2007	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Chiffre d'affaires	17 509	23 245	20 574
Résultat opérationnel courant	(2 444)	1 065*	745
Résultat net part du Groupe	(2 485)	1 432	1 180
Capitaux propres part du Groupe	4 804	3 798	2 367

Modifications sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 effectués par rapport aux comptes antérieurement publiés

Le Crédit Impôt Recherche d'un montant de 223K€, qui figurait au poste « Impôt sur le résultat », a été transféré dans « les autres produits liés à l'activité ». Le résultat opérationnel courant passe ainsi à 1 065K€ contre 842K€ dans les comptes antérieurement publiés.

4 - FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs sont invités à examiner l'ensemble des informations figurant dans le Document de Référence, y compris les risques décrits ci-dessous, avant de procéder à l'achat ou à la souscription d'actions de la Société. Les risques présentés ci-dessous sont, à la date du Document de Référence, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière ou ses résultats. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée au présent paragraphe n'est pas exhaustive et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée à la date du Document de Référence, comme susceptible d'avoir un effet significativement défavorable sur la Société, son activité, sa situation financière ou ses résultats, peuvent exister.

4.1 - Risques liés à l'organisation de la Société

- **Risques liés à un éventuel départ de collaborateurs clés**

Agé de 56 ans, Gilles MICHEL (Président Directeur Général du Groupe) est accompagné par une équipe de direction compétente et expérimentée, composée de Richard SANTOURIAN (Directeur Général Adjoint et Directeur Division des Opérations, 52 ans), Eric GAUTRET (Directeur Division Industrie, 42 ans), Eric AUSCHITZKY (Directeur Division Nucléaire, 43 ans), Jean-Jacques QUESNEL (Directeur Division Oil & Gas, 33 ans), Gabriel GALLEGO (Directeur Administratif et Financier, 43 ans), Valérie FOUURIAT (Responsable Juridique, 32 ans).

Les succès futurs du Groupe dépendent de sa capacité à fidéliser et à motiver ses collaborateurs clés, sachant que l'équipe dirigeante a été remaniée afin de conduire le redressement de la Société selon la stratégie actuelle.

Si le Groupe venait à perdre les services d'un ou plusieurs collaborateurs clés, il estime qu'une grande partie des tâches effectuées par le(s) collaborateur(s) quittant le Groupe pourrait être effectuée par d'autres collaborateurs clés. Cependant, le Groupe ne peut pas garantir que le départ ou l'indisponibilité de l'un d'entre eux n'aurait aucun impact significatif.

- **Risques sociaux spécifiques**

Le Groupe Cybernetix comptait 172 salariés au 31 décembre 2007 et ne considère pas être exposé de manière significative à des risques de type social. Aucun jour de grève n'a été constaté lors des trois dernières années.

4.2 – Risques liés à l'activité de la Société

4.2.1 – Risques commerciaux

▪ Risques liés à la dépendance vis-à-vis des principaux clients

La Société considère qu'il existe un risque de dépendance par rapport aux principaux clients, comme l'illustre le tableau suivant qui présente le poids des vingt premiers clients dans le chiffre d'affaires consolidé des trois derniers exercices :

	2005	2006	2007
Client principal	6,95 %	22,99 %	15,24 %
Cinq principaux clients	27,46 %	49,78 %	48,41 %
Dix principaux clients	46,04 %	64,52 %	66,04 %
Vingt principaux clients	67,96 %	84,83 %	82,82 %

Cependant, cette dépendance est atténuée par :

- la fidélité dont les principaux clients ont fait preuve depuis la restructuration de la Société en 2005,
- la maîtrise de l'environnement de marché de la Société qui a su enrichir ses gammes de produits et mener à bien le développement de ses trois divisions.

Par ailleurs, la mise en place d'une nouvelle stratégie commerciale structurée autour :

- du lancement de nouvelles gammes de produits : redéfinition de la gamme des bras de téléopération, gamme de machines RX pour le pneumatique et la pharmacie, gamme de mesures et d'inspection sous-marine,
- du développement à l'international à la fois en termes de produits et de services,
- du développement des activités de service,

devrait permettre de réduire cette dépendance.

▪ Risque de réduction des marges

La politique d'innovation de la Société permet de contenir la pression concurrentielle qui peut générer des réductions de marges. Cependant, certains marchés asiatiques porteurs sont sujets à une très forte concurrence et ne nécessitent pas encore le niveau de technicité demandé en Europe. Ces marchés peuvent affaiblir les niveaux de marges de la Société, principalement dans le secteur de l'Industrie. Dans les secteurs autres que celui de l'industrie, une remontée des marges brutes est attendue en 2008.

La part de chiffre d'affaires réalisée en Asie en 2007 représente moins de 13%. Une politique de réduction des coûts a été engagée notamment afin d'anticiper la baisse des prix de ventes et donc de maintenir les marges. Aujourd'hui, Cybernétix considère ce risque comme étant réel, mais suffisamment appréhendé et analysé pour ne pas mettre la Société en danger. En contrepartie, la Société a investi dans le développement de logiciels spécifiques (cf. §5.2.1) qu'elle commercialise et qui permettent de relever de manière significative les marges.

▪ Risques concurrentiels

Cybernétix est confrontée à plusieurs types de concurrents selon les secteurs d'activité :

- des fabricants d'envergure internationale opérant en Europe, Asie et Amérique du Nord. Ces concurrents participent aux principaux appels d'offre des grands donneurs d'ordre.
- des fabricants locaux et nationaux qui bénéficient de leur infrastructure locale et d'une bonne connaissance des pratiques de partenariat locales.
- des fabricants référencés de manière historique dans le cadre de certains projets.

Afin de faire face à ses concurrents, Cybernétix dispose de plusieurs avantages clés :

- des équipes de plus en plus étoffées et dédiées aux marchés spécifiques (nucléaire, parapétrolier, industrie) tant sur la France qu'à l'étranger,
- des gammes de produits complètes répondant aux besoins des clients,
- une politique constante d'innovation autour de briques technologiques permettant d'apporter constamment des améliorations importantes aux produits et de proposer de nouveaux concepts de solutions dédiées,
- un investissement important dans des briques logicielles nécessaires à l'ouverture des produits ainsi qu'à la création de valeur pour le client,
- une politique de partenariat très active pour l'accès à certains marchés étrangers (référencement local) et pour l'accès aux grands projets dans le nucléaire et le parapétrolier (référencement auprès d'opérateurs ou de maîtres d'œuvre de premier rang).

▪ **Risques d'impayés**

L'appartenance des principaux clients de la Société à des grands groupes nationaux et internationaux permet à Cybernétix de disposer d'une clientèle solvable. De plus, la mise en place systématique d'une procédure de couverture de risque (Coface) pour les activités à l'étranger a permis de réduire l'exposition. Par conséquent, la Société considère ce risque comme mineur.

Les impayés 2005 et 2006 concernent la filiale Cybernétix Microélectronique dont le fonds de commerce a été cédé en octobre 2004.

Pour couvrir ces risques, une provision avait été constatée en 2004.

Au 31 décembre 2006, le montant de la provision pour créances douteuses s'élevait à 302 K€. L'ensemble de cette provision est antérieur à 2005.

Le montant des impayés comptabilisés s'est élevé à 51 236 € en 2005, 82 203 € en 2006 et 102 423 € en 2007.

Certains litiges se sont soldés au cours de l'exercice 2007. Ces litiges, provisionnés à 100% dans les comptes de la Société, représentaient 154 K€ dont 52 K€ ont été encaissés et 102 K€ ont été perdus.

Le solde de la provision au 31 décembre 2007 s'élève à 148 K€. Il s'agit d'anciennes créances qui, pour l'essentiel, ne devraient pas être recouvrées.

4.2.2 – Risques liés aux fournisseurs

Les achats de Cybernétix sont essentiellement composés de trois grandes familles de produits qui se répartissent ainsi en pourcentage :

- les matières premières et équipements (36,63 %),
- la sous-traitance (38 %) et,
- les prestations de services (25,27 %) comme le travail intérimaire, le transport, les conseils,

La stratégie d'achats de la Société s'appuie sur 2 principes forts :

- Le multi-sourcing potentiel sur l'ensemble de nos activités.

Il nous permet de pouvoir diversifier les sources d'approvisionnement pour une famille donnée de produits achetés. Ceci nous permet de bénéficier de prix compétitifs dans une dynamique client-fournisseur gagnant-gagnant et de limiter le risque de dépendance réciproque avec un fournisseur

- Les partenariats techniques dans le cadre de fourniture très spécifique. Ces partenariats nous permettent d'avoir accès aux dernières technologies, de comprendre leur degré de maturité et ainsi en limiter les risques induits.

Les sources d'approvisionnements sont essentiellement nationales. Une politique de sourcing ciblée à l'étranger est à l'étude pour permettre à la Société d'améliorer sa compétitivité et pénétrer des marchés à l'export.

La Société s'appuie également sur des sous-traitants locaux pour avoir la réactivité nécessaire dans le cadre de certains projets.

Au niveau global des achats, la forte atomisation fait que le plus important des fournisseurs représente 6,02 % du total des achats du Groupe.

Part des principaux fournisseurs dans les achats	Premier	5 premiers	10 premiers	20 premiers
Au 31/12/2006	4,90 %	18,40 %	29,60 %	46,00 %
Au 31/12/2007	6,02 %	22,10 %	33,82 %	48,06 %

Par ailleurs, la Société a pour objectif de réduire son panel de fournisseurs afin de massifier ses achats et de diminuer ses coûts administratifs de gestion. Enfin, la Société a renforcé sa politique de contrôle a priori de ses fournisseurs afin de contribuer à une amélioration de la qualité de ces derniers et d'avoir une meilleure visibilité quant à leur fiabilité. En conséquence, la Société considère ce risque comme maîtrisé.

4.2.3 - Risques technologiques

Les produits développés par Cybernétix font l'objet d'innovations technologiques que la Société est à même d'accompagner par ses efforts de Recherche & Développement qui représentent plus de 14 % du chiffre d'affaires en 2007. Cet effort permet à la Société d'assurer la qualité et le suivi technologique de ses produits matériels et logiciels au travers d'une politique de validation et d'essais poussée.

Les innovations technologiques sont principalement conduites dans le cadre de marchés ou de systèmes bien identifiés permettant d'assurer l'adéquation du produit développé au marché concerné.

A la date du Document de Référence, aucun produit développé par la Société ne présente un risque technologique pouvant mettre en cause la pérennité de la Société.

4.2.4 - Risques de défaillance dans l'ingénierie des projets

Les projets dans lesquels la Société s'engage comportent des phases de conception, puis de réalisation qui pourraient être source de difficultés inhérentes à la nature des projets. Afin de se prémunir le mieux possible contre ces risques, la Société a mis en place depuis 2005 un ensemble d'actions telles que :

- des équipes dédiées et formées à la conception et réalisation des projets,
- des revues des conceptions de base et de conceptions détaillées des projets par des tierces personnes,
- des formations spécifiques aux métiers et techniques requises par les différents secteurs de l'activité,
- de plus, une police d'assurance responsabilité civile exploitation et une police d'assurance responsabilité civile après livraison ont été souscrites pour l'ensemble des activités de la Société.

Au travers du processus de revue des offres et des contrats en découlant, notamment dans le cadre de la politique « Qualité – Iso 9001 », la Direction s'assure au préalable qu'aucun projet n'est susceptible de par sa nature à mettre en péril la Société. La mise en place des actions telles que détaillées au §4.2.4 permet ainsi de minimiser les risques de défaillances dans l'avancement de nos projets. A la date du Document de Référence, aucun projet en cours n'a été identifié comme risquant de mettre la Société en danger en cas de défaillance dans la réalisation de l'un de ces projets.

4.2.5 - Risques liés à la sécurité du travail et à l'environnement réglementaire

Cybernétix évolue dans des marchés et environnement à fortes contraintes réglementaires : parapétrolier, nucléaire, défense. Chacun de ces secteurs possède ses propres contraintes et impose son propre savoir-faire d'une haute technicité qu'il est nécessaire d'acquérir afin de pouvoir participer sur ces marchés.

Afin de minimiser ces risques, Cybernétix s'appuie sur son organisation en divisions focalisées sur ces marchés particuliers pour développer les savoir-faire spécifiques, bâtir de l'expérience et anticiper les problèmes. Des plans de formation adaptés de ses équipes sont mis en place permettant d'assurer les niveaux requis de compétence.

Au-delà des contraintes d'environnement, les risques liés à la sécurité du personnel dans l'exercice de ses fonctions : déplacements et travaux dans des zones à risques, travaux à la mer, sont pris en compte au travers de formations dédiées : les investissements en formation du personnel en matière de sécurité et d'habilitation ont représenté 20 % de la formation en 2007.

D'autre part, le personnel amené à se déplacer en centrale nucléaire dans les zones "contrôlées" fait l'objet d'un suivi médical spécifique et applique les consignes de sécurité des sites concernés.

Au-delà des obligations réglementaires, chacun doit comprendre les enjeux de la sécurité avec identification et évaluation des risques pour aller vers le zéro accident. Un plan de prévention des risques professionnels a été établi en collaboration avec les organismes officiels afin de réduire le risque par la mise en place des mesures préventives sur les différents sites.

	Effectif moyen	Accidents de travail + chantier	Accidents de trajet	Taux (nbre total d'accidents /Effectif moyen)
2005	170	1	3	2,35
2006	163	4	1	3,07
2007	176	10	2	6,82

Aucun des accidents survenus n'a entraîné d'incapacité permanente notifiée.

L'augmentation du taux d'accidents en 2007 est liée pour partie à un suivi plus strict des petits accidents et à leur classification dans le cadre d'une approche plus fine de la gestion de la Sécurité.

4.3 - Risques juridiques

La Société estime n'être soumise à aucun risque juridique spécifique à l'exception de ceux décrits à l'article 4.3.1. Lorsqu'un risque est identifié, une provision est constituée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Au cours de l'année 2006, un certain nombre de litiges et contentieux se sont soldés favorablement pour la Société, ce qui s'est traduit par une reprise de provision de 225 K€ sans coûts imputables directement, hormis le temps passé par les divers intervenants de la Société qui n'a pas été chiffré.

Ce chiffre de 225 K€ est à rapprocher du tableau présentant la variation des provisions à caractère courant, colonne "litiges et contentieux" faisant état d'une reprise de 252 K€ dont 225 K€ non consommés tel que détaillé à la note 12 des annexes aux comptes relatives à l'exercice 2006 au paragraphe 20.2.6 du présent Document de Référence.

Au cours de l'année 2007, un litige commercial s'est soldé par le versement par la Société à la partie adverse d'un montant de 300 000 € qui avait été entièrement provisionné dans les comptes 2006. Par ailleurs, un litige prud'homal pour un montant total réclamé de 267 000 € dont 75 000 € correspondant au risque maximum estimé par la Société avait été provisionné, s'est réglé par le désistement réciproque des parties moyennant le versement par la Société d'un montant de 55 000 €.

4.3.1 - Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de la Société, il n'existe à la date du Document de Référence, aucun fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative défavorable sur le patrimoine, la situation financière, l'activité ou le résultat de la Société, hormis ceux listés ci-après.

A la date du Document de Référence, la Société est engagée dans une procédure judiciaire relative à un litige commercial avec la société Stock J. Boutique Jennyfer portant sur un équipement prototype conçu et livré en 2001 par une des anciennes filiales de Cybernétix, la société B+X, aujourd'hui en liquidation judiciaire. Un expert judiciaire a été nommé par ordonnance en date du 29 mars 2004 afin notamment (i) de définir si l'installation litigieuse est conforme aux dispositions contractuelles, (ii) d'examiner les défauts qui pourraient exister et (iii) en rechercher la cause et chiffrer le cas échéant les coûts associés. Un certain nombre de sociétés, en tant que fournisseurs de certaines parties de l'équipement sont dans la cause. A la date du Document de Référence, la procédure d'expertise est toujours en cours et les responsabilités spécifiques des différentes parties n'ont toujours pas été établies. Il est important de noter que Cybernétix n'a jamais eu de relation contractuelle directe avec JENNYFER, et n'était pas responsable de la conception de cet équipement litigieux. C'est la société B+Systèmes seule, devenue ensuite B+X, entité indépendante de Cybernétix, qui a contracté avec JENNYFER et qui a conçu la machine. Cybernétix s'est vue confiée par B+X des tâches ponctuelles en sous-traitance. Bien que Cybernétix ait ensuite acquis B+X (opération réalisée après la phase de conception de l'équipement litigieux par B+X), B+X a gardé sa gestion autonome jusqu'à sa liquidation judiciaire.

Après analyse de la demande de la partie demanderesse et considérant que celle-ci est infondée, Cybernétix n'a pas jugé utile de provisionner tout ou partie des prétentions de la partie adverse dont le montant estimé par cette dernière s'élève à 13 M€. Cette estimation a été jugée démesurée par l'expert judiciaire et ce dernier a constaté que la société Jennyfer n'avait pas agi en "bon père de famille" dans cette affaire en ne prenant pas les mesures nécessaires pour remédier à la situation. De plus, l'expert considère que l'estimation du préjudice inclut des éléments à écarter totalement et que le montant du préjudice doit être considérablement réduit. En tout état de cause, en l'état actuel du dossier, si le dysfonctionnement de la machine est reconnu, en revanche aucun élément technique particulier n'est mis en avant par l'expert pour mettre en cause spécifiquement la responsabilité technique de Cybernétix.

L'expertise est en cours depuis plus de quatre ans maintenant et la société Jennyfer n'apporte que très peu d'éléments de preuve. Le montant de couverture d'assurance de Cybernétix dans ce dossier s'élève à 1,5 M€. En tout état de cause, les assureurs de la Société sont dans la cause avec elle et conduisent le dossier en étroite collaboration avec Cybernétix, et n'ont pas remis en cause leur garantie.

Outre le litige ci-avant rappelé, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité ou le patrimoine de la Société.

4.3.2 - Droits de propriété intellectuelle

La Société s'attache à prendre toutes les mesures nécessaires en vertu des droits des pays pertinents pour protéger ses droits de propriété intellectuelle sur sa technologie et son savoir-faire. Les éléments liés aux droits de propriété intellectuelle de la Société sont détaillés au paragraphe 11 du présent Document de Référence.

4.4 - Assurances et couverture des risques

Les sociétés du Groupe Cybernétix bénéficient du contrat d'assurances groupe couvrant leurs risques de dommages et de responsabilité civile.

En fonction de la spécificité des activités de Cybernétix, des contrats de couverture sont éventuellement souscrits.

Ils comportent tout d'abord des contrats de responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels.

Ils comportent également des contrats d'assurance dommages aux biens, couvrant pour l'essentiel les risques d'incendie, d'inondation et très généralement, les risques de bris de machine et les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis ainsi qu'une couverture pour les risques de montage et essais.

Les valeurs prises en compte au titre de ces polices ont été déterminées à la suite d'expertises préalables, réalisées par des cabinets agréés par les sociétés d'assurances.

A la date du Document de Référence, le tableau ci-après récapitule les principales assurances souscrites par la Société :

Police	Assureur	Risques couverts	Plafonds couverts
Responsabilité des dirigeants	AIG Europe	Responsabilités des dirigeants, acte frauduleux, fautes professionnelles	4 600 000 €
Responsabilité Civile et Produits	GERLING	<u>Responsabilité Civile exploitation</u> : dommages corporels, matériels et immatériels <u>Responsabilité Civile après livraison</u> : dommages corporels, matériels et immatériels confondus	15 000 000 € 6 000 000 €
Marchandises transportées	G.A.M.A	Marchandises transportées	1 200 000 € par expédition
Dommages aux biens & pertes d'exploitation	AXA	Sites du Groupe Cybernétix	
Assurance auto-mission	AGF	Individuelle conducteur avec capital décès/IPT Défenses et recours des salariés du Groupe	30 000 €
Assurance flotte automobile	AGF	Le parc automobile de la Société en RC, Dommages matériels, incendie, vol, Bris de glace, explosion, assistance et protection juridique	

Il est précisé qu'il existe des sauvegardes informatiques conservées dans une armoire forte ignifugée.

4.5 - Risques financiers

4.5.1 - Risque de taux

Actif financier :

Les équivalents de trésorerie sont composés de SICAV monétaires qui ne sont pas sensibles au risque de taux.

Passif financier :

L'échéancier des passifs financiers au 31 décembre 2007 était le suivant :

Au 31/12/2007 (en milliers €)	Inférieur à 1 an	De 1an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt bancaire à taux variable (Société Générale)	220	400		620
Emprunt sur crédit bail immobilier	18			18
Avances à taux zéro d'organismes co-financeurs de RD (Oseo, CEPM...)		1 326		1 326
Total	238	1 726		1 964

L'emprunt à taux variable n'est pas couvert.

Seul l'emprunt en cours auprès de la Société Générale supporte des intérêts à taux variable au taux de Euribor 6 mois majoré de 0,25% l'an, auquel s'ajoute une commission de confirmation de crédit de 0,25% l'an.

Les intérêts sont pré-comptés et les remboursements interviennent tous les 6 mois (10 Avril et 10 Octobre).

Pour la période du 10 octobre 2007 au 10 avril 2008, le taux appliqué est de 4,954 % sur un montant de 620 000 Euros.

Pour la prochaine échéance du 10 avril 2008 au 31 octobre 2008, le montant des intérêts à payer sera de $(510\,000 \times 4,954\%) / 2 = 12\,633 \text{ €}$

En cas d'augmentation de 1%, la Société paierait $(510\,000 \times 5,954\%) / 2 = 15\,183 \text{ €}$

L'impact qu'aurait la variation de taux est très faible en l'état actuel de l'endettement financier de la Société.

4.5.2 - Risque de change

Quelques contrats représentant moins de 5 % du chiffre d'affaires sont établis en US dollars.

Afin de prémunir la Société contre les variations de taux de change, il est stipulé dans les contrats d'une valeur significative (> 100 000 US\$) que le montant facturé sera révisé en cas d'une variation de plus ou moins 3% du cours du dollar qui a servi de base à l'établissement des prix. Pour les autres contrats, la Société dispose d'un compte en US\$ qui lui permet de conserver les dollars en cas de baisse du cours.

4.5.3 - Risque de liquidité

Les graves difficultés rencontrées en 2004 et le paiement de dettes et du plan social ont affaibli la trésorerie qui est sensible à tout décalage de facturation ou d'encaissement.

La mise en place d'un compte courant d'actionnaires en avril 2007 totalement remboursé fin 2007, la signature d'un contrat d'affacturage avec CGA, filiale de la Société Générale et l'augmentation de capital ont permis de stabiliser la trésorerie.

Une avance en compte courant d'un montant de 800K€ a été consentie à la Société par ses actionnaires Sercel et Comex, à titre d'avance sur l'augmentation de capital. Les actionnaires précités ont utilisé cette créance lors de leur souscription à l'augmentation de capital (cf. §19.2 du présent Document de Référence).

Dégradation en 2007 du Besoin en fonds de roulement : Le BFR augmente de 877K€ malgré la baisse du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires 2007 représenté par les études et les services est stable ; c'est la production vendue qui a chuté (- 5 744K€ pour une baisse totale de - 5 736K€).

Les achats ont donc fortement diminué réduisant l'encours fournisseurs de 1 581K€, soit 574K€ de plus que la diminution de l'en cours clients.

La deuxième cause de l'augmentation du BFR provient du poste « dettes fiscales et sociales courantes » qui a diminué de 1 217K€. Il s'agit essentiellement de TVA à régulariser sur le poste « créances non facturables ». Cette diminution de la TVA n'est pas entièrement répercutée en actif car la part non soumise à TVA de 2007 est supérieure à celle de 2006.

Risque d'exigibilité anticipée des dettes financières.

Seul l'emprunt contracté auprès de la Société Générale contient des clauses d'exigibilité anticipée classiques, à savoir notamment :

- Liquidation judiciaire, cessation d'exploitation, plan de cession de l'entreprise, décès de l'emprunteur,
- Non paiement à son échéance d'une somme quelconque devenue exigible,
- En cas de modification importante de la nature, de la capacité ou du patrimoine de l'emprunteur ainsi que de sa structure juridique, actionnariale, financière, industrielle ou commerciale sauf accord exprès de la banque,
- Non respect des engagements pris auprès des établissements financiers.

Il est précisé qu'il n'existe pas de covenants.

5 - INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE

5.1 - Histoire et évolution récente

5.1.1 - Raison sociale et siège social de la Société

La dénomination de la Société est CYBERNETIX.

Le siège social de la Société est situé Rue Albert Einstein, Technopôle de Château Gombert
BP 94 – Domaine de l'Annonciade – 13382 MARSEILLE Cedex 13 et son numéro de téléphone est le 04.91.21.77.00.

5.1.2 - Forme juridique de la Société et législation applicable

La Société est une société anonyme de droit français, régie par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et par ses statuts.

5.1.3 – Date de constitution et durée de la Société

La Société a été immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Marseille le 14 janvier 1985.

La durée de la Société est fixée à quatre vingt dix neuf années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

5.1.4 - Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 331 406 637. Le code APE de la Société est le 7112 B et son numéro SIRET est le 331 406 637 00024.

5.1.5 – Exercice social

L'exercice social, d'une durée de 12 mois, commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

5.1.6 – Evénements marquants dans le développement de la Société

Résumé :

1985 : Création de Cybernétix par Charles Palumbo avec 2 actionnaires de référence : Technicatome, Comex SA

1985 – 1997 :

- Procédés et équipements pour la production et le test des cartes à puce
- Essilor (1992-1998) : Procédés et équipements pour la production automatique de produits ophtalmiques « grand public »
- Tri postal : première machine : 1987-1988
- Robotique pour offshore et nucléaire : « bras REMO – développement et essais des
- Premiers AUVs d'intervention »

1988 : Robotique mobile sur Saclay

1997 : Introduction de Cybernétix au Second Marché

1999 : Reprise de l'activité Vision d'APPI

2001 : Intégration de la société B+ et création de B+X pour des systèmes de Tri-Logistique

2002 : Création de Cybernétix Microélectronique

2003 : Reprise de ICAP (inspection rayons X)

2004 : Réduction du périmètre : cession de Cybernétix Industrie et Microélectronique, fermeture de B+X

2005 : Cybernétix a 20 ans – Restructuration de l'entreprise pour un recentrage sur ses métiers de base : Nucléaire, Offshore, Défense et Sécurité, Industrie

2006 : Juillet – Modification de l'actionnariat. Entrée au capital de Sercel (Compagnie Générale de Géophysique)

2007 : Juin – Evolution de l'actionnariat. Le fonds d'investissement Truffle Venture a cédé l'intégralité de ses actions à la société SERCEL Holding (pour 11%) et à la société SOJITZ Corporation (pour 7,1%)
Novembre – Augmentation de capital en numéraire avec droit préférentiel de souscription d'un montant de 3,6 millions €

2008 : Avril – Obtention de la Certification ISO 9001-2000

Détail :

2005 :

Durant l'année 2005, la Société se focalise sur le développement de ces quatre secteurs en recherchant les effets de levier possibles de croissance dans le Nucléaire avec les programmes de démantèlement de centrales nucléaires et les grands instruments scientifiques (LMJ et ITER), dans les services pétroliers avec les développements en mers profondes, ainsi que dans la Vision et les Rayons X appliqués au contrôle non destructif pour la partie Industrie.

2006 :

L'année 2006 a permis de finaliser la restructuration de la Société commencée en 2004 et d'établir les bases pour le nouveau développement de Cybernétix dans ses marchés principaux. A ce titre, on notera particulièrement :

- La cession de l'activité Défense Terrestre localisée à Saclay (91) au groupe ECA SA en date du 1^{er} Janvier 2006. Cette activité ne correspondait plus aux axes de développement du Groupe et il a été jugé préférable de se focaliser uniquement sur la Défense Navale qui représente aujourd'hui environ 16% de l'activité.
- La création d'une Division Opérationnelle dédiée aux activités d'industrialisation, d'assemblage et de test de nos équipements, cette création s'est doublée de l'ouverture d'un site industriel aux Pennes Mirabeau (13). Ce site devenait indispensable pour la mise en œuvre de nos processus qualité et sécurité ainsi que pour répondre aux exigences de nos clients.
- L'obtention par OSEO/Anvar du label FCPI. Ce label qualifie les sociétés fortement impliquées dans le développement et l'Innovation et permet d'être reconnu par les fonds communs de placement pour l'Innovation. Dans le même temps, Cybernétix abandonnait le statut de SRC (Société de Recherche sous Contrat) qui n'était plus approprié.
- La reconstitution des capitaux propres de la Société qui sont aujourd'hui au-dessus de la moitié du capital social.

2007 :

- La signature en mars 2007 d'un important contrat pour la conception et la réalisation d'un engin sous-marin autonome pour l'intervention en fond de mer sur les structures pétrolières (SWIMMER) permettra à la Société d'entrer dans de nouveaux marchés parapétroliers.
- L'obtention d'un nouveau brevet et la régularisation du brevet DIPE pour l'utilisation de technologies de mesure pour les marchés de contrôle et de suivi d'intégrité des pipelines renforcent notre position sur ce marché en pleine expansion.
- Le changement d'actionnariat : en juin 2007, le fonds d'investissement Truffle Venture, qui détenait 18,11 % du capital de la Société a cédé l'ensemble de ses actions hors marché à la société Sercel Holding (pour 11 %) et à la société japonaise Sojitz Corporation (pour 7,1 %). Ceci porte la participation de Sercel Holding à 32 % du capital. Cette augmentation de participation de Sercel Holding au capital de la Société traduit notamment le renforcement de la coopération industrielle des deux sociétés dans le domaine de l'offshore pétrolier. De la même manière, l'entrée au capital de Sojitz Corporation s'inscrit dans l'évolution de la coopération entre les deux sociétés dans le domaine nucléaire. Il est rappelé que la Société a signé un important contrat avec Sojitz en novembre 2006 pour la fourniture d'équipements et de services pour le démantèlement des générateurs de vapeur de la centrale nucléaire Tokai 1 au Japon.
- La réalisation de l'augmentation de capital : le Conseil d'Administration en date du 22 novembre 2007 a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital décidée par le Conseil d'Administration du 1^{er} juin 2007 faisant usage de la délégation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 13 avril 2007. Le prix de souscription aux actions nouvelles était de 19,50 € par action. Aux termes de cette opération, le capital social a été porté à la somme de trois millions neuf cent quarante et un mille neuf cent quatre vingt seize Euros et quatre vingt dix centimes (3.941.996,9 €) par émission de cent quatre vingt douze mille quatre cent cinquante huit (192 458) actions nouvelles de 3,05 Euros de valeur nominale chacune.

- En décembre, la signature d'un important contrat en Chine avec le groupe GITI Tire, N°1 chinois de l'industrie du pneu aux termes duquel Cybernétix va fournir une machine de contrôle RX de pneus camion et son logiciel Cyxpert de détection automatique de défauts.
- Malgré le programme de redressement de la Société commencé en 2005, les difficultés économiques rencontrées sur l'exercice 2007 ont conduit la Société à mettre en place un plan d'économie simplifié visant notamment à réduire les coûts de personnel, entraînant la suppression de 9 postes pour motifs économiques.
- Enfin, dans le cadre du programme de redressement de la Société commencé en 2005, la Société a continué de structurer ses activités et de renforcer ses équipes, notamment au niveau de sa direction. Trois nouveaux directeurs ont rejoint la Société : direction de la division « Industrie et Défense », direction de la division « Nucléaire », direction « Juridique ».

2008 :

- La Société a reçu la Certification ISO9001-2000 en avril 2008 pour l'activité : "Ingénierie, Réalisation de systèmes robotiques et services associés". Cette certification valorise l'ensemble des processus déployés dans l'organisation à savoir : l'ingénierie des systèmes, la réalisation des ensembles et sous-systèmes, les services (logiciels, formation, SAV). L'ensemble de la chaîne de valeurs de Cybernétix est ainsi certifié.

5.2 – Investissements

5.2.1 - Principaux investissements depuis le 1^{er} janvier 2005 et investissements en cours

Au cours des exercices clos depuis le 31 décembre 2004, le Groupe n'a pas procédé à des investissements significatifs, hormis l'immobilisation des dépenses de développement et les investissements détaillés ci-après.

5.2.1.1 - Investissements en développement de logiciels

Afin de répondre aux nouveaux besoins d'automatisme et de téléopération, Cybernétix est de plus en plus confrontée au besoin de développement de plateformes logicielles. Celles-ci incluent en particulier :

- Téléopération de bras avec retour d'effort
- Analyse de trajectoire et évitement d'obstacles
- Visualisation des environnements de travail
- Expertise en analyse et traitements spécifiques d'image.

Cybernétix a choisi d'élargir ses offres en robotique et machines spéciales en proposant des solutions complètes intégrant robot ou machine spéciale avec des logiciels intégrés de téléopération, de réalité virtuelle et d'expertise en traitement. Ces opérations répondent de manière plus spécifique aux besoins des clients.

Pour atteindre ces objectifs, Cybernétix investit dans le développement d'outils et de plateformes logicielles et s'est dotée d'une approche « Ensemble – Système » intégrant « Machine, Logiciel et prestation de service ». Pour ce faire, Cybernétix choisit une approche de développement associant la « Maîtrise d'Ouvrage », l'« Assistance à Maîtrise d'Ouvrage » et la « Maîtrise d'œuvre ».

Grâce à cette approche globale, Cybernétix se positionne clairement en « Ensemblier » maîtrisant des solutions complètes.

Les investissements réalisés en développement de logiciels ont été de 192 K€ en 2007 pour l'activité Industrie et de 169 K€ pour l'activité "Nucléaire". Ces investissements ont été réalisés sur fonds propres. En revanche, il n'y a eu aucun investissement en développement de logiciels pour l'activité Oil & Gas.

5.2.1.2 - Investissements en ateliers industriels d'ensemblier

Pour compléter son approche d'ensemblier et pour répondre à la demande croissante de machines spéciales, Cybernétix s'est dotée d'ateliers neufs pour l'assemblage, le test et la réception de produits et solutions complètes. Ces ateliers sont localisés dans la périphérie de Marseille (Les Pennes Mirabeau) et constituent un deuxième établissement Cybernétix dans la région.

Ces nouveaux ateliers permettent également à la Société de se développer au-delà de la fabrication de prototypes en se dotant de la capacité de produire en petite et moyenne série. Cette capacité permettra le déploiement de ses produits innovants à l'export.

En adoptant à la fois une politique plus industrielle par ces nouveaux ateliers, tout en gardant ses laboratoires de développement de produits nouveaux sur le site de Château-Gombert et grâce à une approche très professionnelle du logiciel industriel, Cybernétix s'inscrit dans une politique de croissance stimulée par une forte innovation.

L'atelier n'a pas fait l'objet d'investissements significatifs car il a été pris en location, l'outillage ayant été acheté au cours des années précédentes.

5.2.1.3 – Comptabilisation des dépenses de développement

Conformément à la norme IAS 38, les frais de recherche sont comptabilisés en charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement sont comptabilisés en actifs incorporels s'ils répondent aux critères suivants :

- Faisabilité technique,
- Intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre,
- Capacité à l'utiliser ou la vendre,
- Avantages économiques futurs probables,
- Disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées aux actifs.

Les frais de développement répondant aux critères ci-dessus sont inscrits à l'actif. Leur évaluation comprend les achats (matériel, études sous-traitées...) et les charges directes de salaire majorées, d'une part des charges sociales et, d'autre part, de frais de fonctionnement calculés selon un coefficient déterminé sur la base des charges de fonctionnement des services concernés. Ils sont amortis sur la durée attendue d'utilité des projets concernés (de 2 à 5 ans).

Les frais correspondant à des projets non encore finalisés ne font pas l'objet d'amortissements. Ces projets sont néanmoins suivis et peuvent donner lieu, le cas échéant, à une dépréciation. Ainsi, au 31 décembre 2006, la mise en œuvre des tests de dépréciation a mis en évidence la nécessité de déprécier (en totalité ou partiellement) deux projets de développement.

Montant des coûts de développement immobilisés au cours des trois derniers exercices :

- 2005 : 643 K€
- 2006 : 603 K€
- 2007 : 859 K€

Cette augmentation des coûts de développement en 2007 provient principalement de l'activité Nucléaire, qui représente 61% de l'investissement total. Ces investissements doivent permettre à la Société de répondre aux besoins et problématiques relatifs aux opérations de démantèlement des centrales nucléaires pour lesquelles la Société est régulièrement consultée.

5.2.2 - Investissements futurs

A la date du Document de Référence, la Société ne prévoit pas de réaliser d'investissements significatifs pour lesquels les organes de direction de la Société ont pris des engagements fermes.

6 - APERCU DES ACTIVITES

6.1 – Vue d'ensemble des activités de la Société

Cybernétix figure parmi les leaders mondiaux pour la fourniture de solutions technologiques en matière de téléopération, de mesure et contrôle permettant d'offrir aux clients des systèmes complexes pour milieux hostiles tels que le nucléaire et le parapétrolier sous-marin.

Cybernétix est aussi un acteur mondial dans la fourniture de technologies pour le contrôle non destructif et la conduite de processus au travers d'équipements et de solutions appliqués à des lignes de productions industrielles (pharmacie, pneumatique, agroalimentaire,...).

Le métier de Cybernétix est tourné vers deux axes principaux :

- L'ingénierie de produits : conception, ingénierie et fabrication de systèmes complets en petites séries,
- Le développement de services à haute valeur ajoutée autour de solutions innovantes conçues spécifiquement pour les besoins du client.

Cybernétix a quatre secteurs d'activité :

- Le Nucléaire qui comprend les produits et solutions de téléopération pour lesquels la Société a une position de leader, à la fois dans le démantèlement et dans la maintenance de centrales nucléaires, ainsi que dans l'équipement des outils scientifiques dévolus à l'étude des phénomènes nucléaires.
- Le Parapétrolier (Oil & Gas) qui comprend les produits et services destinés au marché de l'inspection et de la maintenance des systèmes de production sous-marins et de l'inspection des « pipelines » et diverses lignes de production à terre.
- L'Industrie qui comprend particulièrement la fourniture d'ensembles d'équipements et leur support pour le contrôle non destructif et la conduite de procédés pour ligne de production industrielle (pharmacie, pneumatique) ou pour les infrastructures ferroviaires (rail, caténaire,...). Cependant, l'activité ferroviaire, déficitaire depuis plusieurs exercices, ne représente plus un secteur de croissance pour la Société qui a décidé de s'en dégager progressivement. Cybernétix continuera cependant à servir ses clients selon leurs demandes et sur les technologies éprouvées.
- La Défense navale qui comprend principalement la fourniture de systèmes et sous-systèmes opto-mécaniques et mécaniques complexes embarqués.

En 2007, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 17,51M€.

La fourniture de solutions technologiques dans le nucléaire et le parapétrolier a représenté 32 % du chiffre d'affaires en 2006. Ces ventes de solutions et services sont en nette croissance en 2007 et représentent 49% du chiffre d'affaires. Cette croissance va s'accroître en 2008.

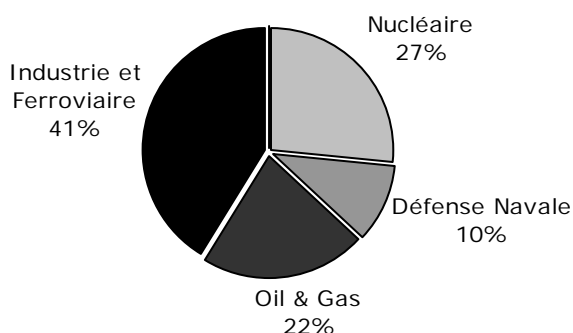
Dans les secteurs de l'Energie (nucléaire et parapétrolier), Cybernétix propose une gamme de logiciels et de services permettant à sa clientèle de mettre en œuvre et de gérer des systèmes complexes en utilisant sa technologie de téléopération. Cybernétix propose notamment à ses clients la formation du personnel sur les systèmes, ainsi que la conception et la préparation de travaux de téléopération en vue de l'organisation de chantiers.

Dans le secteur de l'Industrie, Cybernétix complète son offre par des logiciels d'analyse d'images et de données, ainsi que de paramétrage des équipements afin d'optimiser les performances des solutions fournies.

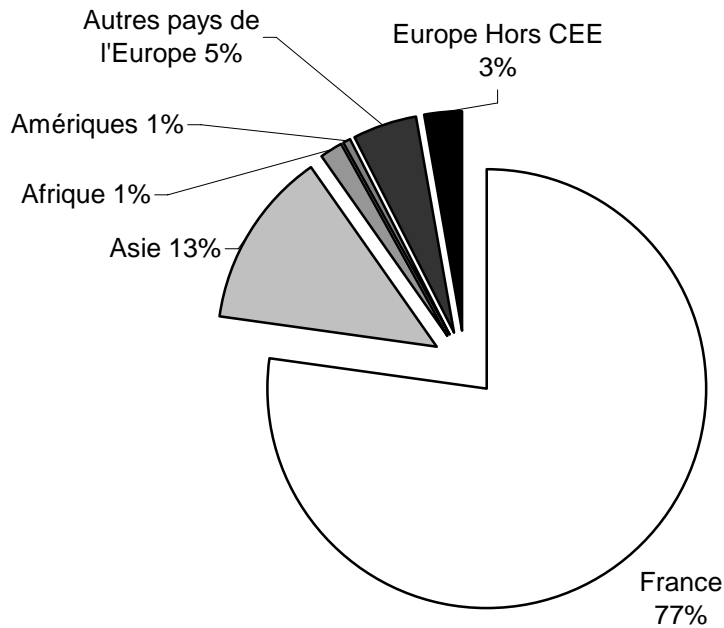
Un SAV mondial sur les équipements et systèmes est offert pour l'ensemble des secteurs d'activité.

Les graphiques suivants présentent respectivement le chiffre d'affaires de Cybernétix, par segment de marché et par zone géographique pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 :

Répartition du Chiffre d'Affaires par secteur d'activité



Ventilation du Chiffre d'Affaires par zone Géographique



La part du chiffre d'affaires à l'export est passée de 16% en 2006 à 23% en 2007, principalement sur les pays de l'Europe et d'Asie.

6.2 – Stratégie

Cybernetix s'est fixée comme objectif de profiter de sa position de leader en système robotique pour milieux hostiles pour orienter sa croissance vers l'offre de solutions complètes et de services pour les marchés nucléaires du démantèlement et de la maintenance ainsi que pour les marchés parapétroliers sous-marins. Cybernetix développera également son activité de contrôle non destructif industriel sur la base de technologies de rayon X et de vision 2D/3D.

La stratégie pour atteindre ces objectifs comprend, en particulier, les éléments suivants :

- **Etre leader sur le marché de la téléopération dans les domaines de la fission et de la fusion nucléaire**
Cybernetix est convaincue que la téléopération basée sur les dernières technologies robotiques de bras et sur l'utilisation associée de logiciels sophistiqués de vision et de simulation est un élément clé du développement de la robotique en milieux hostiles : démantèlement nucléaire, maintenance dans les nouvelles centrales, mais aussi dans les grands instruments scientifiques (Laser Mégajoule et ITER). La stratégie dans le domaine du nucléaire est double :
 - Conforter son positionnement dans les grands projets nécessitant le développement et la mise en œuvre de solutions téléopérées spécifiques ;
 - Proposer des services sur des projets plus génériques pour lesquels des solutions téléopérées standardisées constituent des alternatives aux solutions habituelles, en améliorant notamment les critères de productivité et de sécurité.
- **Piloter l'évolution des systèmes et logiciels de téléopération complexes en milieux hostiles**
Cybernetix envisage d'utiliser sa position de leader dans le secteur de la robotique en milieux hostiles pour promouvoir l'usage de ses produits et logiciels destinés à la téléopération, à l'inspection et à la maintenance. La Société estime que ses produits peuvent aider considérablement les opérateurs, tant dans le milieu nucléaire que dans le parapétrolier sous-marin, à bâtir des solutions sécurisées pour les opérations délicates.

- **S'appuyer sur sa technologie robotique en milieux sous-marins pour se positionner en leader sur les marchés d'Inspection, de Maintenance et Réparation de structures sous-marines (IMR)**
 Cybernétix développe activement des technologies innovantes sous-marines pour de nouvelles applications de services alliant le savoir-faire en télérobotique, en contrôle non destructif et non intrusif, en vision et en maîtrise d'opérations sous-marines. Il s'agit, notamment, des marchés suivants :

 - « Flow assurance », intégrité et suivi de structure
 Cybernétix propose des solutions globales pour le suivi de structures afin d'apporter des réponses aux problèmes de « flow assurance » dans les lignes de production, d'intégrité et de sécurité des structures (fatigue, corrosion, ...). A ces solutions sont associés divers niveaux de services : analyse des besoins, préparation et analyse de données, interprétation.
 - Surveillance et interventions sous-marines
 Cybernétix propose, en collaboration étroite avec ses clients, une gamme de services sur la base d'AUVs (Autonomous Underwater Vehicle) ou de systèmes hybrides (Swimmer) pour l'inspection et certaines interventions sur des structures sous-marines.
 Ces nouveaux services visent à réduire les coûts d'opération en phase d'exploitation des champs pétroliers.

- **Favoriser la croissance des activités de la Société dans le domaine des services et logiciels à valeur ajoutée**
 Cybernétix travaille à la conception de nouvelles gammes de logiciels et de services pour permettre aux clients de mettre en place et de gérer efficacement les produits Cybernétix. La Société conçoit des briques logicielles pouvant s'intégrer dans une plateforme plus étendue et permettre au client de personnaliser son application. Une gamme complète de services permet de mieux exploiter les systèmes tels que le paramétrage de robots ou machines spéciales, la préparation et simulation de programmes d'opérations, la formation des opérateurs sur chantier.

- **Etre un des leaders mondiaux dans le développement du marché des techniques de contrôle non destructif**
 Cybernétix développe activement diverses solutions de contrôle non destructif. Elles font appel à des capteurs, des méthodes d'analyse de données et des logiciels de traitement et sont au cœur de l'activité de la Division Industrie, ainsi que des activités de suivi de structures sous-marines.. Grâce à ces techniques, Cybernétix a pu se positionner parmi les leaders mondiaux sur différents marchés tels que : contrôle non destructif par rayon X de pneumatiques, de systèmes et d'emballages pharmaceutiques, contrôle de formation de bouchons dans les pipelines, le contrôle d'état des voies à grande vitesse d'infrastructures ferroviaires.

- **Se développer sur des zones géographiques prometteuses comme les Etats-Unis, la Chine, le Japon, l'Afrique de l'Ouest, le Moyen-Orient**
 Cybernétix compte utiliser son leadership technologique et ses références auprès de grands comptes internationaux pour se développer sur des marchés prometteurs : Etats-Unis, Chine, Japon, Afrique de l'Ouest, Moyen-Orient. Le Japon est un des pays où un programme de démantèlement de centrales nucléaires est en cours et où la Société crée une joint venture pour pénétrer les marchés de démantèlement nucléaire. L'Afrique de l'Ouest et le Moyen-Orient sont des zones géographiques très propices au développement des activités de service parapétrolier. Enfin, la Chine et l'Inde sont des pays phares pour le déploiement des équipes de contrôle sur ligne de production.

- **Améliorer le niveau de rentabilité au moyen d'économies d'échelle**
 Au fur et à mesure que la Société se recentre sur ses marchés phares et prend de l'essor, elle prévoit d'améliorer sa rentabilité grâce à des produits et services standardisés pouvant être utilisés sur différents marchés, ainsi que par une industrialisation des produits pour améliorer leur efficacité et leur performance à un coût moindre.
 Cybernétix a rationalisé ses opérations de fabrication en 2006 par la création d'une Direction opérationnelle, l'ouverture d'un site industriel doté des moyens de levage appropriés et l'externalisation d'activités de fabrication secondaires.

- **Exploiter son expérience dans la conception et la réalisation de systèmes et sous-systèmes mécaniques et opto-mécaniques**
 Cybernétix a acquis une expérience unique dans la conception et réalisation de systèmes et sous-systèmes complexes en optique, opto-mécanique et photonique pour la Défense Navale et compte tirer partie de ce savoir-faire auprès des donneurs d'ordre : AREVA, DGA, DCN, CNES,...

Cybernétix est habilitée à travailler sur des projets « classé défense » et compte tirer partie de ce savoir-faire.

- **Compléter la croissance interne par des acquisitions, partenariats et joint-ventures sélectifs**
Même si Cybernétix s'attend à ce que sa stratégie d'expansion se réalise principalement par voie de croissance interne, la Société recherche activement des partenariats et des joint-ventures stratégiques en complément de sa croissance interne, de façon à avoir accès à des technologies, à des savoir-faire ou à des marchés clés.

6.3 – Vue d'ensemble des technologies et savoir-faire de Cybernétix

Historiquement, Cybernétix s'est développée autour de la conception et réalisation de machines spéciales basées sur quelques technologies de pointe : micro-mécanique, opto-mécanique, optique de mesures, imagerie et traitement d'image.

Ces connaissances et la maîtrise de technologies innovantes ont permis de proposer des produits rassemblant plusieurs technologies et des solutions intégrées dans les systèmes et sous-systèmes de contrôle-commande, dans l'automatisation de systèmes de contrôle non destructif sur lignes de production et vers la robotisation de procédés.

Grâce à l'héritage d'un de ses actionnaires principaux, Cybernétix a pu appliquer ce savoir-faire et ces techniques aux domaines du nucléaire et des applications marines en grandes profondeurs. La Société est ainsi devenue un acteur incontournable dans la robotique nucléaire, la robotique sous-marine et les engins sous-marins autonomes.

Cybernétix a également appliqué ce savoir-faire dans les secteurs de l'industrie tels que : machines de fabrication de contrôle de carte à puce, système de tri logistique, activités qui ont été cédées ou arrêtées en 2004. Au travers d'acquisitions telles que APPI ou ICAP, la Société a rajouté à son savoir-faire des compétences et technologies complémentaires dans les domaines de la vision (2D et 3D) et de l'imagerie rayon X. Ce sont ces solutions qui ont permis à Cybernétix de pénétrer les marchés du pneumatique, de la pharmacie et du contrôle d'infrastructures ferroviaires dans les récentes années.

- **Aujourd'hui, la Société poursuit son développement dans la recherche et l'identification de technologies innovantes afin de concevoir et de mettre en œuvre un ensemble maîtrisé de briques technologiques et de produits de base.**

Cybernétix met ses technologies de pointe en matière de mesure et contrôle-commande au service de sa clientèle en lui offrant des solutions intégrées répondant à ses besoins propres et en fournissant un service de qualité dans les diverses étapes du projet.

Au-delà de la fourniture de solutions dans le nucléaire, le parapétrolier sous-marin, la Défense navale, la Société offre une gestion de projet allant de la conception à l'ingénierie et de la mise en route au maintien en conditions opérationnelles. Ce savoir-faire de la société s'appuie sur un personnel compétent pluridisciplinaire, sur une large expérience dans des projets de nature et complexité différentes dans divers pays (Japon, Afrique de l'ouest, Etats-Unis, Allemagne,...) et sur un ensemble de partenaires de confiance.

- **Convaincue que le logiciel prendra une part de plus en plus importante dans les produits, solutions et/ou services au client, Cybernétix s'est engagée dans l'offre d'ensembles logiciels complémentaires à l'offre classique de produits.**

Ces logiciels comportent notamment :

- Des briques logicielles et des plateformes de traitement pour environnements industriels et analyse des données ; ces briques sont développées directement par Cybernétix ou font l'objet de transferts technologiques dans le cadre de partenariats avec des centres de recherche ou d'autres industriels.
- Des logiciels de gestion d'applications client sur la base de briques technologiques assemblées selon les besoins du client. Ces logiciels permettent aux clients d'intégrer au mieux les solutions fournies dans les différentes phases du projet : paramétrage des ensembles, acquisition de données, préparation des opérations, conduite d'opérations, analyse des résultats.

- **La mise en œuvre des solutions et des projets nécessite une gamme de services adaptée aux divers besoins du client**

Ces services incluent : le service après-vente, la formation du personnel client, le conseil en intégration des solutions au sein d'environnements industriels, la préparation d'opérations (nucléaire, Oil & Gas) et la simulation de résultats.

Ces services semblent être de plus en plus recherchés dans les secteurs de marché qui concernent la Société.

La Société est convaincue que la téléopération ainsi que la métrologie et le contrôle non destructif présentent des caractéristiques très utiles dans les marchés d'opérations en milieux hostiles (Nucléaire et Oil & Gas) et dans le contrôle sur lignes de production (pharmacie, pneumatique).

6.4 – Tour d'horizon des marchés

La Société évolue sur trois grands secteurs de marché :

- Nucléaire : marché du démantèlement de sites nucléaires et de maintenance sur site (centrales), équipement de nouvelles installations,
- Parapétrolier : marché d'Inspection, Maintenance et Réparation (IMR) des systèmes de production, des pipelines et diverses lignes de production sous-marins et terrestres,
- Industrie : marché de machines spéciales pour le contrôle non destructif sur lignes de production dans les secteurs : pharmacie, ferroviaire, pneumatique.

Cybernetix est également acteur sur les marchés de la Défense avec des systèmes de mesure et de contrôle-commande opto-mécanique. La Société est habilitée à travailler sur des projets classés.

Le marché du nucléaire

Avec les besoins de réduction importante de la génération de gaz à effet de serre, le marché du nucléaire connaît une nouvelle vague de croissance avec la construction de nouvelles centrales dans de nombreux pays. Au même moment, bon nombre de centrales nucléaires d'ancienne génération entrent dans la phase de démantèlement, créant ainsi un marché émergent qui est très favorable à l'utilisation de télérobotique.

Le marché du démantèlement nucléaire est estimé à environ 3,5 Mds € en France sur 25 ans (source : OECD / NEA – WPDD Meeting The French Decommissioning Scene – October 2006) et à environ 6,6 Mds € au Royaume-Uni sur 25 ans (source : Nuclear Decommissioning Authority NDA Final Strategy 2006). Cybernetix estime à environ 6 à 7 % la part de robotique ou machine spéciale nécessaire au démantèlement, soit 650 M€ sur 25 ans.

Dans le même temps, le nombre de nouvelles centrales dans les vingt prochaines années est en forte croissance au niveau mondial. Le marché de la robotique dans les nouvelles centrales est un nouveau marché ; en effet, de plus en plus d'opérations de maintenance vont faire appel aux solutions de téléopération afin d'éviter l'exposition du personnel aux rayonnements et pour optimiser les opérations.

Au-delà de la fourniture d'équipement de télérobotique, le marché des services nucléaires utilisant la téléopération représente plus de 100 M€ annuel et ira en croissant avec l'ouverture des chantiers de démantèlement et avec l'utilisation de télérobotique pour la maintenance.

Cybernetix est convaincue de l'évolution rapide de ces techniques et services et du rôle important qu'ils joueront dans la nouvelle ère nucléaire. Selon Cybernetix, ses logiciels de contrôle-commande et de pilotage d'opérations et ses solutions basées sur l'utilisation de bras téléopérés représentent une technologie clé répondant au besoin de ce nouveau marché.

Outre les projets à très fortes contraintes radiologiques pour lesquels les solutions téléopérées s'imposent, Cybernetix est convaincue que de telles solutions présentent également une supériorité significative sur des chantiers ou dans des travaux habituellement réalisés par intervention humaine ou par utilisation de machines spéciales. Des gains sont prévus en termes de sécurité et de productivité. De nouveaux marchés s'ouvrent pour lesquels Cybernetix élabore des offres de services basées sur des solutions standardisées.

Le marché parapétrolier

L'augmentation de prix du brut au cours des dernières années a fait évoluer les marchés parapétroliers de manière significative avec une très forte demande dans toutes les activités. L'exploitation des champs pétroliers en mer profonde s'est développée fortement grâce aux cours soutenus du brut, générant des besoins supplémentaires en services autour des systèmes de production en fond de mer, des pipelines et autres lignes flexibles de production.

De nouveaux marchés sont en train de naître afin de fournir aux clients les produits et solutions nécessaires à la résolution des problèmes survenant entre le fond de mer et la surface. De manière historique, Cybernétix, filiale de la société COMEX SA, a toujours évolué dans la recherche et le développement de techniques innovantes sous-marines.

Cybernétix estime la mise en route de 34 champs grande profondeur dans les 6 prochaines années et la construction moyenne d'environ 40 000 kilomètres de pipeline par an (dans les 5 prochaines années).

La Société dispose de technologies de mesure non intrusives permettant le suivi du vieillissement des structures et pipelines, ainsi que la détection de fuites et chocs sur les lignes de production. Ces solutions simples et sûres correspondent à un besoin réel pour l'identification et l'anticipation de problèmes (chocs, corrosion, dépôts) et pour éviter des réductions éventuelles de production.

Cybernétix est convaincue que les mesures non intrusives et leur suivi dans le temps, les technologies et équipements autonomes de surveillance et d'inspection et les techniques de détection de fuite sur pipeline sont essentielles dans le traitement des problèmes pouvant survenir lors de la phase d'exploitation du champ. La mise en œuvre de ces services requiert des partenariats particuliers avec les divers acteurs impliqués dans les opérations : bateau, fournisseurs d'équipement.

Le marché du contrôle non destructif dans l'industrie

Le contrôle non destructif sur ligne de production est de plus en plus utilisé pour garantir la qualité du produit final. De manière plus générale, le contrôle non destructif s'applique aussi pour la garantie de conformité aux spécifications dans divers environnements : infrastructure ferroviaire, état de coques.

Ces marchés sont principalement des niches mais font appel à des technologies similaires appliquées au travers de briques produits.

La demande croissante en qualité des produits (agroalimentaires, pharmaceutiques, ...) pour la satisfaction du consommateur requiert une instrumentation de plus en plus poussée des lignes de production.

Dans un marché pharmaceutique en pleine croissance de 480 M€, en progression de 10 % par an, le marché des aérosols (traitement de maladies respiratoires) et des stylos à insuline (traitement du diabète) croît de 5 à 10%. Le contrôle du produit final sur ligne de production est devenu un facteur essentiel de productivité et requiert des équipements de contrôle non destructif performants. Ce secteur est très porteur pour Cybernétix. (Source : Etude de marché « Industrie pharmaceutique en Europe » XERFI, rapports annuels SANOFI, AVENTIS, GSK,...).

Dans le secteur du pneumatique, on estime le marché à environ 30 M€ par an en équipement avec une croissance de 5 à 10 % environ dans les cinq prochaines années (source interne).

6.5 – Les produits et services de Cybernétix

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires de Cybernétix, par segment de marché, pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

	Exercice clos le 31 décembre 2007		Exercice clos le 31 décembre 2006	
	(millions d' €)	(en % du chiffre d'affaires total)	(millions d' €)	(en % du chiffre d'affaires total)
Nucléaire.....	4,65	27%	3,14	14%
Parapétrolier.....	3,87	22%	4,17	18%
Sous-total	8,52	49%	7,31	32%
Contrôle Non Destructif dans l'industrie.....	7,18	41%	11,69	50%
Défense Navale.....	1,81	10%	4,25	18%
Total	17,51	100%	23,25	100 %

Produits et services pour la téléopération

Les produits et services de Cybernétix pour la téléopération sont composés de bras robotisés pour intervention en milieux hostiles et d'une gamme d'engins autonomes sous-marins pour les aspects parapétroliers.

Bras de téléopération

Cybernétix dispose aujourd'hui d'une gamme de produits « bras de téléopération » permettant de répondre aux demandes du marché de la robotique en milieux hostiles.

- Bras électrique « ROMAIN »
 - capacité de levage d'une quinzaine de kilogrammes
 - particulièrement adapté aux opérations sous eau,
 - utilisé essentiellement pour des opérations de préhension et de manipulations de pièces à distance
- Bras hydraulique SAMM
 - bras de très forte capacité (100 kg)
 - adapté aux opérations de démantèlement lourdes
- Bras hydraulique MAESTRO
 - bras de très forte capacité également (100 kg) présentant une très grande dextérité
 - possibilité de le piloter avec la sensation de retour d'effort
 - fabriqué en titane garantissant un très faible encombrement et des facilités de décontamination,
 - adapté aux opérations dans des environnements très contraints en termes d'accessibilité et pour la mise en œuvre de procédés imposant de grandes précisions.

Les bras sont principalement utilisés pour les applications de type nucléaire ou manipulation de déchets. Cependant, avec le développement des engins autonomes sous-marins, certains de ces produits ont également vocation à équiper les AUV pour des interventions sous-marines.

Engins autonomes sous-marins (AUVs)

Cybernétix conçoit et développe un ensemble de produits autonomes sous-marins pour le marché parapétrolier pour la surveillance des fonds marins dans l'environnement des champs pétroliers, l'inspection et la maintenance de structures sous-marines.

Les AUVs diffèrent des engins téléopérés à distance (ROVs) très largement utilisés dans l'activité sous-marine parapétrolière car ils ne sont pas reliés à un bateau support par un ombilical.

Cette technologie est plus facile à déployer et permet de réaliser un bon nombre de tâches sous-marines aujourd'hui effectuées par les ROVs. Cette technologie moins lourde et, par conséquent, bien moins onéreuse pourrait exécuter bon nombre de tâches actuellement confiées aux ROVs. Cette technologie est donc très compétitive et deviendra une technologie de substitution sur des marchés concurrentiels très demandés sur les champs pétroliers de grande profondeur d'eau.

AUV d'inspection et de « survey »

Les AUVs sont particulièrement utiles et efficaces dans les divers aspects de repérage et d'enregistrements relatifs aux fonds marins (cartographie, bathymétrie, ...).

Cybernetix a choisi d'approcher ce marché en offrant une gamme innovante de services sur la base de cette technologie. Le produit de base AUV n'est pas réalisé par Cybernetix qui se procure l'équipement sur le marché en choisissant des AUVs qui ont préalablement démontré leurs capacités fonctionnelles, sur lesquels Cybernetix développe et intègre les moyens de mesure spécifiques et élabore les méthodes nécessaires pour la mise en œuvre d'un service auprès des opérateurs parapétroliers.

Cybernetix se concentre sur la fourniture de solutions complètes pour la surveillance des champs pétroliers, l'inspection détaillée des pipelines et des structures sous-marines en intégrant :

- une base AUV, véhicule porteur des éléments de mesure,
- un ensemble d'équipement de mesure (dit charge utile),
- des logiciels de traitement des signaux et des images enregistrées,
- une plateforme logicielle de gestion des données et d'application spécifique (cartographie).

Cet ensemble permet d'offrir ensuite le « service » constitué d'une campagne d'opération sur un champ pétrolier.

- SWIMMER – Produit hybride (AUV-ROV)

L'objectif du concept SWIMMER est d'offrir un ensemble de services pour l'Inspection, la Maintenance et la Réparation d'unités de production sous-marines et de pipelines pendant la durée de vie du champ pétrolier tout en permettant une réduction significative des coûts globaux d'opération.

Le concept SWIMMER est basé sur l'utilisation d'un véhicule hybride, comprenant un véhicule autonome AUV (Autonomous Underwater Vehicle) transportant un véhicule de type ROV (Remotely Operated Vehicle) jusqu'à une unité de production sous-marine (tête de puit, séparateur, etc...) et de le connecter à l'ombilical de production du champ.

Un système SWIMMER est déployé pour des missions de longue durée pendant lesquelles le véhicule reste sous l'eau sans l'assistance d'un bateau support dédié, permettant ainsi d'économiser les coûts importants liés à l'utilisation de ces supports navals dédiés.

Par ailleurs, la présence quasi-permanente de cet outil peut également permettre une simplification de la conception de certaines unités de production, en réduisant le nombre de vannes téléopérées. Le développement croissant des champs pétroliers par grandes profondeurs et la complexification des unités de production sont autant d'opportunités nouvelles qui favorisent le déploiement du système SWIMMER à grande échelle. Cybernetix travaille aujourd'hui avec des opérateurs pétroliers au développement d'un système SWIMMER industriel qui sera déployé à partir de 2010 sur un champ offshore pilote.

- Produits et services de mesure pour le suivi d'intégrité de structure, le maintien de la veine fluide (flow assurance) et la sécurité :

- o Dans le domaine de la « flow assurance », Cybernetix a développé des systèmes de mesure de pression et température non intrusifs (Clamp DIPE) pour le contrôle des veines fluides ainsi que des équipements de détection et de mesure de dépôt (NIDDS). Ces moyens permettent de simplifier les opérations de raclage et favorisent le maintien des niveaux de production. Enfin, Cybernetix propose des systèmes de détection et de mesure de Slug (SDS) pour l'asservissement de pompes polyphasiques et le contrôle des systèmes de séparation. Toutes les solutions de mesure proposées ont l'avantage d'être non intrusives et sont associées à des fonctions logicielles à haute valeur ajoutée. Ces solutions permettent de fournir en temps réel l'information la plus juste et la plus complète pour le contrôle des paramètres critiques des lignes de production et la prise des mesures préventives adaptées.
- o Dans le domaine du contrôle d'intégrité, des systèmes de mesure de charge et d'attitude permettant de calculer la fatigue des structures, mais aussi de contrôler leur comportement afin d'alerter en temps réel de toute anomalie tout en offrant la possibilité d'améliorer les modèles théoriques pour optimiser la conception des champs futurs.
- o Dans le domaine de la sécurité, Cybernetix a développé et met en œuvre des systèmes de détection et de localisation de choc et de fuite pour les réseaux de pipelines à partir de solutions de mesures acoustiques (PipeLIDS). L'architecture et les algorithmes de traitement et de décision ont été optimisés afin de pouvoir alerter l'opérateur ainsi que l'environnement immédiat dans un délai de l'ordre de la minute.

Produits logiciels pour la téléopération

Le principal produit logiciel de support de Cybernétix est une plateforme ouverte, modulaire et à géométrie variable pour le déploiement et la gestion de services de téléopération à valeur ajoutée.

Ce logiciel permet, entre autres, aux équipes de téléopération de gérer l'ensemble des opérations, de préparer les trajectoires des robots, de simuler les environnements ainsi que les opérations, de former le personnel aux opérations en mode virtuel.

La plateforme logicielle est utilisable dans les opérations nucléaires, mais aussi dans les opérations d'intervention sur structures sous-marines, elle est compatible avec tous les bras téléopérés de Cybernétix, mais aussi de bras du commerce.

Cybernétix recherche particulièrement l'interopérabilité de plateforme avec les divers bras afin d'offrir un environnement unique aux opérateurs quelle que soit la solution de téléopération retenue.

L'intégration des bras téléopérés dans un projet requiert généralement la gestion d'un environnement complet : porteur mobile pour le bras, géographie de la zone d'opération, contraintes particulières. Ces différents éléments sont impliqués dans la plateforme au travers de briques logicielles spécifiques.

Produits pour le contrôle non destructif

Le secteur Industrie de Cybernétix propose des produits et solutions pour une multitude d'applications dans le contexte industriel, notamment le contrôle de la structure des pneumatiques, le contrôle d'appareils pharmaceutiques, le contrôle de processus complexes, le contrôle d'infrastructures en temps réel (ferroviaire).

Ces diverses applications font appel à des briques technologiques développées par Cybernétix.

- Briques technologiques logiciel qui incluent : traitement d'image d'imprimerie, contrôle d'images radiographiques en pharmacie (CADIX), contrôle d'identification de pneumatique (IDENTIX),
- Briques technologiques « rayon X » qui incluent : contrôle des nappes pneumatiques, brevet pour capteur RX sur pneumatiques, contrôle tomographique RX,
- Mécanique et télémanipulation qui incluent : équipement d'emballage automatique haute cadence, équipement de positionnement de pièces à haute cadence,
- Produits logiciels pour le contrôle et le suivi de processus de fabrication

Le principal produit logiciel de support de Cybernétix est une plateforme ouverte, modulaire et à géométrie variable pour l'analyse des informations de contrôle en temps réel (images de radiographie X) et l'aide à la décision en ligne, voire l'automatisation complète. Cette plateforme permet de paramétrer le processus afin d'adapter la machine aux besoins et contraintes de la fabrication.

Cybernétix développe d'autres solutions logicielles du même type pour adresser des besoins particuliers d'un secteur de l'activité Industrie, tels que la détection d'obstacles au voisinage d'une voie ferrée, l'analyse de l'état de la voie ferrée, etc...

6.6 – Organisation géographique

Cybernétix est une société française dont le siège social est situé à Marseille. Ses activités et installations sont principalement à Marseille.

Cybernétix réalise environ 23 % de son chiffre d'affaires hors de France.

L'activité de la Société s'organise autour de trois régions :

- l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique,
- l'Asie et particulièrement la Chine, le Japon et la Corée du Sud,
- Les Amériques et particulièrement Etats-Unis, Canada et le Brésil.

Cybernétix travaille dans ces régions au travers d'agents locaux et dispose aujourd'hui de trois bureaux : USA, Chine et Japon.

6.7 – Les clients de Cybernétix

Cybernétix a une large base de clientèle, parmi laquelle figurent la plupart des opérateurs du nucléaire, des pétroliers ainsi que des grands industriels français et étrangers. Les clients les plus importants de Cybernétix dans chacun des principaux secteurs d'activité sont :

- Nucléaire : AREVA NC, AREVA NP, CEA, AREVA TA, CNIM, JAPCO, KHG, Comex Nucléaire, EDF
- Pétrolier : TOTAL, STATOIL, GDF, FLUXIS, SAIPEM, ACERGY, TECHNIP, GEOSERVICES, CGG, SERCEL, GASCO.
- Industrie : MICHELIN, KHUMO, GOODYEAR, SANOFI-AVENTIS, GSK, Becton-Dickinson, LEO Pharma, IPSEN, SNCF, KTX, KORAIL, JR Rail, PLASSER, NR
- Défense : THALES, ECA, DCNS, DGA, AREVA TA.

6.8 – Activités d'intégration et essais

Cybernétix s'est dotée d'un atelier industriel lui permettant de répondre aux besoins les plus exigeants de ses clients principaux : TOTAL, MICHELIN, CEA, AREVA, SAIPEM, en matière d'intégration et d'essais de produits et solutions.

Cybernétix fait de plus en plus appel à la sous-traitance de sous-ensembles complets et garde la maîtrise de l'intégration. La sous-traitance de ce type de prestations confiée à des fournisseurs bien identifiés est réalisée sur la base de plans de conception fournis par Cybernétix et pour laquelle Cybernétix conserve la maîtrise du développement et de l'intégration. Le recours à ce type de sous-traitance permet cependant à la Société de réaliser des économies d'échelle dans certains cas. Tout surcoût éventuel est en tout état de cause répercuté dans le prix de vente au client final.

Cybernétix dispose de deux ateliers d'intégration en périphérie de Marseille.

6.9 – Partenariat et alliance

Cybernétix participe activement aux principaux groupes de travail de ses secteurs d'activité et, notamment, avec les pôles de compétitivité les plus actifs tels que Capenergies pour les secteurs de la fission et de la fusion nucléaire, Pôle Mer PACA pour les secteurs maritimes de la Défense et des applications parapétrolières, Pôle des Solutions Communicantes Sécurisées (SCS) et le Pôle Optique pour le secteur de l'industrie en contrôle de processus.

La société a également établi des relations de partenariat avec les grands donneurs d'ordre pour des développements à long terme ou pour des développements technologiques conjoints. On trouve ainsi des partenariats ou alliance avec des groupes comme ECA, CEA, GSK, MICHELIN, DCNS, IFREMER, EDF, SOJITZ(Japon).

Cybernétix entend s'appuyer sur ces deux types de partenariat pour continuer à faire évoluer ses technologies tout en s'assurant de leur pertinence sur ses marchés porteurs.

6.10 – La concurrence

Les marchés sur lesquels évolue Cybernétix sont des niches technologiques avec, aujourd'hui, une concurrence faible, mis à part le secteur de l'Industrie.

Dans le secteur du Nucléaire, les concurrents principaux proviennent de la conception et fabrication de machines spéciales et de sociétés d'ingénierie. Leur nombre reste très limité sur le marché français et n'est guère développé sur les marchés japonais ou étrangers de manière générale.

Dans le secteur parapétrolier, la concurrence est plus importante et quelques acteurs internationaux, américains ou anglais, occupent des positions fortes sur des secteurs connexes à nos métiers. L'émergence des marchés autour des nouvelles technologies telles que les AUVs serait susceptible de changer momentanément l'état actuel des acteurs.

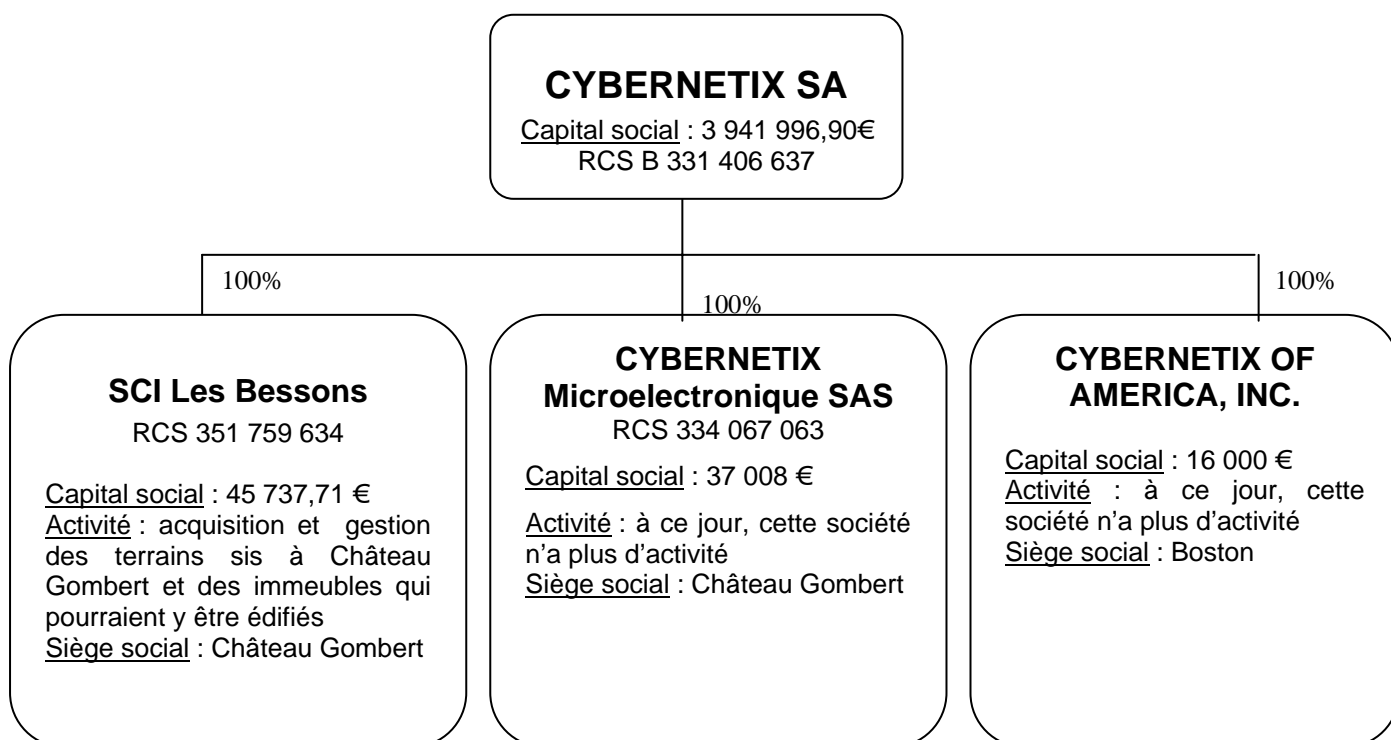
La concurrence est la plus forte dans l'Industrie et particulièrement dans le marché du contrôle du pneumatique où le marché international se partage entre trois acteurs principaux. Cette concurrence s'exerce particulièrement en Chine.

Dans le secteur de la pharmacie, la concurrence de fabricants de machines spéciales est soutenue, mais la différence se fait à l'heure actuelle grâce aux briques technologiques liées au contrôle par rayon X où nos solutions de traitement d'image sont performantes.

Enfin, dans le secteur du ferroviaire et, plus particulièrement, dans le contrôle des infrastructures par vision, on assiste à une concurrence entre trois acteurs principaux, les stratégies de différenciation semblent primordiales dans ce marché émergent.

7 – ORGANIGRAMME

A la date du Document de Référence, la Société détient directement l'ensemble des sociétés suivantes :



Il est rappelé ci-après, l'historique de chacune de ces filiales :

SCI LES BESSONS

La SCI LES BESSONS, au capital de 45 734,71 euros, a été constituée le 17 juillet 1989, dont 2 999 actions détenues par CYBERNETIX SA et 1 action par Monsieur Gilles MICHEL.

La gérance est assurée par CYBERNETIX SA représentée par son Président Directeur Général.

Son activité principale est l'acquisition et la gestion des terrains sis à Château Gombert et des immeubles qui pourraient y être édifiés.

Pour réaliser cet objet ou pour en faciliter la réalisation, la Société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment, contracter des emprunts, constituer une hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

La SCI les Bessons est propriétaire des terrains sur lesquels sont édifiés les bâtiments que le Conseil Général rétrocède à Cybernetix SA sous la forme d'un crédit bail, et le Hall d'intégration N° 2 construit par Cybernetix SA sur ses fonds propres.

La SCI était aussi propriétaire d'un terrain nu qui a été cédé au cours du premier semestre 2007.

Résumé :

- 1989 Création de la SCI les Bessons, dont le siège social se situait :
36 Boulevard des océans
13009 Marseille.
Le capital se décomposait en 3000 parts de 100 FF chacune, dont 2020 étaient détenues par Cybernétix SA, et 980 parts par des personnes physiques.
- 1991 Transfert du siège social au : Technopôle de Château Gombert BP 94 13382 Marseille Cedex 13.
- 1996 Cybernétix SA rachète 979 parts aux personnes physiques et devient propriétaire de 2 999 des 3 000 parts de la société.
- 2004 Le 10 Décembre 2004, Gilles Michel devient propriétaire de la part de Frédéric Sallony, et devient le représentant du gérant.

Nombre de salariés au 31 décembre 2007 : 0

Gérant : CYBERNETIX SA

Litige : néant

SCI Les Bessons continue à gérer l'acquisition et la gestion des terrains sur notre site de Château Gombert et les immeubles qui pourraient y être édifiés.

CYBERNETIX MICROELECTRONIQUE SAS

Il est rappelé que CYBERNETIX SA détient, à ce jour, 100 % des actions de sa filiale CYBERNETIX MICROELECTRONIQUE SAS.

CYBERNETIX MICROELECTRONIQUE SAS est issue de la reprise de la Société TEST INNOVATION et de l'intégration de FLUIDAIR et de l'apport partiel d'actif de la branche "Microélectronique" de la Société CYBERNETIX SA. Ses principales activités : l'étude et la réalisation d'équipements destinés aux industries dans le domaine du semi-conducteur et de la microélectronique.

Résumé :

- 1985 Création de TEST INNOVATION, société à Responsabilité Limitée dont le siège social se situait :
Boucle Echangeur Z.I., 13290 LES MILLES.
- 1988 Transfert du Siège social au Lieudit Villevieille Lot 45, 13790 Rousset.
- 2002 Prise de contrôle par la Société CYBERNETIX de la Société TEST INNOVATION et nomination de Patrick BARAONA en tant qu'administrateur.
Par décision de l'Actionnaire Unique du 26 décembre 2002, Changement de statut de TEST INNOVATION qui devient une SASU.
- 2003 Apport partiel d'actif de la branche Microélectronique de CYBERNETIX à la Société TEST INNOVATION avec effet rétroactif au 1er janvier 2003 et modification de la dénomination de TEST INNOVATION qui devient CYBERNETIX MICROELECTRONIQUE.
- 2004 Cession du fonds de commerce de CYBERNETIX MICROELECTRONIQUE à la Société NBS TECHNOLOGIE INC.
Cette décision a été prise compte tenu du fort ralentissement dans l'industrie de la microélectronique, principale activité de cette filiale et du recentrage du Groupe CYBERNETIX sur ses métiers de base.
Le personnel a été repris par la Société NBS TECHNOLOGIES INC.
Remplacement du Président démissionnaire, Frédéric Sallony par Gilles Michel.
- 2005 Transfert du siège social de CYBERNETIX MICROELECTRONIQUE au siège de CYBERNETIX SA, Technopôle de Château Gombert, rue Albert Einstein, BP 94, 13382 MARSEILLE Cédex 13.

- 2006 Abandon de créance de 3 930 786 euros de CYBERNETIX SA au profit de CYBERNETIX MICROELECTRONIQUE en vue de la reprise de son activité et assainissement de sa situation financière.
- 2007 Reconstitution des fonds propres de la Société suite au constat des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social et la décision de ne pas dissoudre la Société.

Nombre de salariés au 31 décembre 2007 : 0

Dirigeant : Gilles MICHEL, Président

Litiges en cours : néant

Bien que cette filiale n'ait plus d'activité à ce jour, elle est conservée en vue de relancer son activité dans le cadre du développement de la Société et de nouvelles activités.

CYBERNETIX OF AMERICA INC.

Il est rappelé que CYBERNETIX SA détient, à ce jour, 100 % des actions de sa filiale CYBERNETIX OF AMERICA INC.

CYBERNETIX OF AMERICA NC. a été créée afin d'avoir une structure locale sur le territoire américain pour permettre de développer la prospection et la commercialisation des équipements de CYBERNETIX SA. Un bureau a été ouvert à Boston – One Broadway, ste. 600, Cambridge MA 02142 – 1187

Ses principales activités : commercialisation des produits de CYBERNETIX SA destinés aux industries sur les territoires nord américains ainsi que l'Amérique Centrale. Aucune fabrication locale mais éventuellement des services de maintenance qui pourront être traités ou sous-traités localement.

Résumé :

- 1999 Création dans l'Etat du Massachusetts de CYBERNETIX OF AMERICA INC. Charles PALUMBO, Administrateur, Patrick Baraona, Président et Alain FIDANI, trésorier et Vice Président des ventes
- 2003 Démission de Charles Palumbo à ses fonctions d'administrateur remplacé par Patrick Baraona
Retour en France d'Alain FIDANI, expatrié depuis 4 ans. Son remplacement envisagé, initialement, n'a pas été concrétisé suite à la forte baisse de l'activité au sein du Groupe.
Cette filiale conserve depuis sa structure juridique mais plus aucune activité n'a eu lieu jusqu'à ce jour.
- 2004 Nomination de Mr. Gilles Michel en tant que Directeur

Nombre de salariés au 31 décembre 2007 : 0

Dirigeant : Gilles Michel

Litiges en cours : néant

Bien que cette filiale n'ait plus d'activité à ce jour, elle est conservée en vue de relancer son activité dans le cadre du développement de la Société et de nouvelles activités.

Tableau des principaux postes pour chaque filiale au 31/12/2007

En Euros	Cybernetix Microélectronique	SCI Les Bessons	Cybernetix of America
Chiffre d'affaires	0	0	0
Résultat Net	-684	203 907	
Principaux actifs			
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles Dont terrains	0	134 339 134 339	0
Principaux passifs			
Capital	37 008	45 735	16 478
Réserves et Report à nouveau	-683	193 998	-111 567
Capitaux propres	36 325	239 733	-95 089
Compte courant avec Cybernetix SA Débiteur Créditeur		103 635	132 696

Le résultat net de la SCI les Bessons provient de la plus value de cession d'un terrain non nécessaire à l'exploitation au 1^{er} janvier 2007.

A ce jour, il n'y a pas de conventions règlementées relatives à ces sociétés.

8 - PROPRIETES IMMOBILIERES, ETABLISSEMENTS ET EQUIPEMENTS

8.1 – Propriétés et locations immobilières – Etablissements

Adresse du bien	Nature du bien	Surface local	Observations
Technopôle de Château Gombert, BP 94, Rue Albert Einstein, 13382 Marseille	Ensemble immobilier à usage industriel	3 500 m2	Propriétaire : Conseil Général des Bouches du Rhône – financement par Crédit bail immobilier
Même adresse	Hall d'intégration	1 000 m2	Propriétaire Cybernétix
Même adresse	Bureaux Bastide	721 m2	Propriétaire Cybernétix
Même adresse	Atelier	186 m2	Propriétaire Cybernétix
Même adresse	Atelier et local technique	323 m2	Propriétaire Cybernétix
Av. Lamartine, Zac de l'Agavon, Lot 20 ZA de l'Agavon, 13170 Les Pennes Mirabeau	Ateliers et bureaux	2 176 m2	Propriétaire SCI L'Agavon Lamartine
6 chemin des Presles, Zirst, 38240 Meylan	Ateliers et bureaux	170 m2	Propriétaire SCI Clapi

Une expertise réalisée au mois de mai 2007 par un cabinet externe a permis de valider la valeur à l'actif du bilan des bâtiments et terrains appartenant au Groupe.

8.2 – Questions environnementales

Bien qu'étant principalement une société d'ingénierie de systèmes automatiques et robotiques, non polluante, le Groupe Cybernétix gère et recycle ses propres déchets, adhérant complètement aux règles environnementales, soucieux de répondre à l'attente de ses clients.

9 - EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Introduction générale :

Les commentaires et analyses ci-dessous se fondent sur les informations comptables et financières extraites des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2007, 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 en normes IFRS.

L'examen comparé des informations comptables est fondé sur l'analyse des comptes publiés du Groupe.

L'évaluation de l'activité du Groupe doit être effectuée en tenant compte des informations contenues dans le chapitre Facteurs de risque du Document de Référence.

Les informations relatives aux principaux impacts des normes IFRS sur le compte de résultat et le bilan de la Société sont exposées au paragraphe 20 du présent Document de Référence.

Les spécificités et méthodes comptables du Groupe sont traitées au paragraphe 20 du présent Document de Référence.

Les développements ci-après présentent les principaux agrégats des comptes consolidés aux 31 décembre 2007, 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005 en normes IFRS.

En euros	Exercice 2007	Variation en %	Exercice 2006	Variation en %	Exercice 2005
Produits d'exploitation dont :	18 839	(22.21)	24 218	12.74	21 482
Chiffres d'affaires	17 509	(24.68)	23 245	12.98	20 574
Autres produits liés à l'activité	357	48.13	241	(9.06)	265
Production immobilisée	973	32.92	732	13.84	643
Charges opérationnelles courantes	(21 283)	(8.08)	(23 153)	11.65	(20 737)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(2 444)		1 065	42.95	745
RESULTAT OPERATIONNEL	(2 410)		1 364	16.38	1 172
RESULTAT NET	(2 485)		1 432	21.36	1 180
Part des minoritaires dans le résultat					
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(2 485)		1 432	21.36	1 180

Résultat net part du Groupe, par action (1.92) 1,30 1,07

* Des reclassements ont été effectués sur les comptes publiés au 31 Décembre 2006. Les explications correspondantes sont données au paragraphe 20.4 du présent Document de Référence.

9.1 – Comparaison des chiffres au 31 décembre 2007 avec ceux du 31 décembre 2006

Produits d'exploitation :

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cybernetix s'établit sur l'année 2007 à 17,51 M€, en baisse de 24,7 % par rapport au chiffre d'affaires 2006 (23,24 M€). A périmètre équivalent (hors résultats de la vente à ECA de la partie Défense et sécurité pour 496 K€, cédée le 1^{er} janvier 2006), la baisse du chiffre d'affaires par rapport à 2006 est de 23 %.

Cette baisse de chiffre d'affaires est due :

- à des retards dans l'attribution de projets importants dans les trois secteurs d'activité et, plus particulièrement, dans la Division Industrie et ferroviaire ;
- à des retards de mise en production de 6 mois d'un produit clé de l'activité Oil & Gas ;
- à l'achèvement de projets à problèmes démarrés antérieurement à la restructuration de la Société commencée en 2005.

Production Immobilisée (Voir §5.2 Investissements)

Depuis l'exercice 2004 et en application des règles IFRS, les frais de développement sont inscrits à l'actif à hauteur des coûts directs affectés aux projets et sont amortis sur la durée attendue d'utilité des projets concernés.

La production immobilisée concerne des dépenses de développement pour 859 K€ et les frais engagés pour rendre opérationnel un bras SAMM pour 114 K€ qui servira à faire des essais et des démonstrations de découpe.

En K€	2007	2006	2005
Investissements en développement	859	603	643
Dotations aux amortissements	427	317	244
Dotations aux provisions		137	

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit en forte baisse à – 2 410 K€ en 2007 contre 1 364 K€ en 2006.

Cette baisse s'explique par la faiblesse du chiffre d'affaires insuffisant pour couvrir les frais généraux constants par rapport à 2006 suite aux difficultés citées au paragraphe précédent.

Le résultat opérationnel intègre une provision pour licenciements de 260 K€. En effet, malgré le programme de redressement de la Société commencé en 2005, les difficultés économiques rencontrées sur l'exercice 2007 ont conduit la Société à mettre en place un plan d'économie en décembre 2007 visant, notamment, à réduire les coûts de personnel et entraînant la suppression de 9 postes pour motif économique.

Résultat Net

Le résultat consolidé net part du Groupe pour l'année 2007 est de – 2 485 K€ à comparer à un résultat net part du Groupe 2006 de 1432 K€. En 2007, un Crédit d'Impôt Recherche de 198 K€ a été constaté et vient valoriser l'effort de recherche de Cybernetix.

9.2 – Comparaison des chiffres au 31 décembre 2006 avec ceux du 31 décembre 2005

Produits d'exploitation :

En 2006, le chiffre d'affaires a connu une progression de 13 % par rapport à 2005 qui incluait l'activité défense terrestre pour 2 M€. Cette activité a été cédée au 1^{er} Janvier 2006.

Ainsi, à périmètre équivalent, l'augmentation du chiffre d'affaires 2006 par rapport au chiffre d'affaires 2005 est de plus de 25%.

Cette croissance organique du chiffre d'affaires en 2006 est due à une très bonne activité de la division industrie au niveau mondial (50% du chiffre d'affaires) ainsi que de l'activité Oil and Gas (18,3% du chiffre d'affaires).

Production Immobilisée (Voir §5.2 Investissements)

A partir de l'exercice 2004 et en application des règles IFRS, les frais de développement sont inscrits à l'actif à hauteur des coûts directs affectés aux projets et sont amortis sur la durée attendue d'utilité des projets concernés.

Au 31 décembre 2006, la mise en œuvre des tests de dépréciation a mis en évidence la nécessité de déprécier deux projets de développement.

Le premier projet concerne un robot spécifique de nettoyage et de mesure.

Un an et demi de prospection et d'analyse du marché ont mis en évidence la faible demande pour ce type de matériel. Le montant de la provision concernant ce projet est de 119 K€, soit 44 % de l'investissement réalisé.

Le second projet qui concernait la récupération de produits toxiques par bras téléopéré a été complètement abandonné. Le montant de la provision est de 18 K€.

Ces projets qui présentaient une opportunité de développement en 2004 ne rentrent plus dans la stratégie de Cybernetix et n'influent pas sur son développement futur.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel 2006 est en retrait par rapport à 2005 qui incluait une subvention SRC de 457 K€

L'agrément SRC (Société de Recherche sous Contrat) octroyé par l'Oséo ANVAR n'était plus approprié à l'activité de Cybernetix.

Dans le même temps, la Société a obtenu le label FCPI de l'Oséo ANVAR.

Ce label qui qualifie les sociétés fortement impliquées dans le développement offre des avantages fiscaux aux personnes qui souscrivent à leur capital.

En effet, les versements effectués jusqu'au 31 décembre 2010 par des personnes physiques pour la souscription de parts de Fonds Commun de Placement dans l'Innovation, ouvrent droit sous certaines conditions de durée de détention (5 ans) et de pourcentage de participation (10% maxi), à des réductions d'impôts.

Un litige avec un client a conduit à la constatation d'une provision de 300 K€

Par ailleurs, la provision pour retraite a augmenté de 205 K€, après que les hypothèses aient été affinées : à compter de 2006, le calcul tient compte d'un taux de rotation par tranches d'âges (notamment, ce taux a été porté à 0 pour les plus de 50 ans).

Résultat Net

Le résultat net part du groupe pour l'année 2006 est de 1 432 K€ à comparer avec un résultat net 2005 de 1 179 K€, soit une hausse de 21 %.

En 2006, un Crédit d'Impôt Recherche de 223 K€ a été constaté et vient valoriser l'effort de recherche de Cybernetix.

10 - TRESORERIE ET CAPITAUX

10.1 - Flux de Trésorerie

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des flux de trésorerie du Groupe au cours des trois derniers exercices :

En K€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Flux de trésorerie lié à l'activité	(3 136)	892	(314)
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(886)	(919)	(724)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	3 643	(891)	(1 443)
Variation de trésorerie	(379)	(918)	(2 481)
Trésorerie d'ouverture	1 442	2 358	4 839
Trésorerie de clôture	1 063	1 442	2 358

Modifications sur les comptes 2006 effectuées par rapport aux comptes antérieurement publiés :

Au 31 décembre 2006 des Sicav d'un montant de 176K€ et bloquées jusqu'au 31 décembre 2007 ont été déduites de la trésorerie et rajoutées dans le BFR. La trésorerie de clôture passe ainsi de 1 618K€ dans les états financiers antérieurement publiés à 1 442K€.

Flux de trésorerie liés à l'activité

Les flux de trésorerie se composent de la marge brute d'autofinancement et de la variation du besoin en fonds de roulement.

En K€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées (MBA)	(2 259)	703	(2 294)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	(877)	189	1 981
Flux de trésorerie lié à l'activité	(3 136)	892	(313)

Comparaison des chiffres au 31 décembre 2007 avec ceux du 31 décembre 2006

La marge brute d'autofinancement est largement négative et correspond à la dégradation du résultat net du Groupe.

Le Besoin en Fonds de roulement diminue car des créances fiscales et sociales ont été encaissées et les dettes ont diminué, notamment, la dette de TVA.

Le poste fournisseur diminue aussi fortement (-1,6 M€) car le chiffre d'affaires représenté par les services est stable mais celui, qui correspond à la production de biens, a fortement baissé, ce qui fait baisser le montant des achats et donc l'encours fournisseurs.

Comparaison des chiffres au 31 décembre 2006 avec ceux du 31 décembre 2005

La marge brute d'autofinancement est en nette progression et correspond à l'amélioration du résultat net et de l'activité.

Un plan social de 2 200 K€ qui s'est terminé début 2006 et qui a été financé en grande partie en 2005 explique la MBA négative au 31 décembre 2005 malgré un résultat net positif.

Le Besoin en Fonds de Roulement diminue malgré l'augmentation de l'activité grâce à un suivi permanent des postes clients et fournisseurs et aussi à l'encaissement d'acomptes de la part des clients tout au long de la durée de nos contrats.

Il faut noter qu'un échéancier de remboursement de nos dettes fiscales et sociales mis en place fin 2004 pour un montant de 2 847 K€ a été soldé fin septembre 2006.

Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement

Les investissements correspondent à :

- L'activation des dépenses de développement pour 859 K€
- L'achat de logiciels pour 142 K€
- L'activation d'un bras « SAMM » pour 114 K€
- L'achat de matériel et mobilier de bureau et informatique pour 81 K€

Flux de trésorerie provenant des opérations de financement

Le Conseil d'Administration en date du 22 novembre 2007 a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital.

Durant cette opération, 192 458 actions nouvelles ont été souscrites à 19,50 €, soit un montant total de 3 753 K€. Après déduction des frais, qui se sont élevés à 198 K€, l'apport net dans la trésorerie de Cybernetix est de 3 555 K€.

10.2 – Endettement financier

10.2.1 - Evolution de l'endettement financier au cours des trois dernières années.

En K€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Emprunts Etablissements de crédit	620	840	1 574
Découvert Bancaire			8
Total emprunts et dettes /Ets de crédit	620	840	1 582
Crédit Bail	18	73	136
Organismes co-financeurs de R&D CEP&M et ANVAR	1 326	1 017	1 423
Divers	230	277	42
Total Emprunts et dettes financières	1 574	1 367	1 601
TOTAL ENDETTEMENT FINANCIER	2 194	2 207	3 183

Modifications sur les comptes 2006 effectuées par rapport aux comptes antérieurement publiés :

Le poste « autres dettes courantes » comprenait des comptes courants pour 212K€ qui ont été transférés en « dettes financières non courantes » car non remboursables dans l'année. Le total de l'endettement financier qui était de 1 995K€, s'élève après modification à 2 207K€.

10.2.2 – Echancier de l'endettement financier au 31 décembre 2007

En K€	A – 1 an	A + 1 an et moins de 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts Etablissements de crédit	220	400	
Découvert Bancaire			
Total emprunts et dettes /Ets de crédit	220	400	
Crédit Bail	18		
Organismes co-financeurs de R&D		1 326	
Divers		230	
Total Emprunts et dettes financières	18	1 556	
TOTAL ENDETTEMENT FINANCIER	238	1 956	

L'endettement de la Société est resté stable en 2007, après avoir fortement diminué en 2006. Ceci s'explique par le fait qu'il n'y a pas eu de recours à l'emprunt et que les autres dettes financières, notamment vis-à-vis des organismes co-financeurs de R&D, ne sont pas encore entrées dans une phase de remboursement.

10.2.3 – Echancier de l'endettement financier au 31 décembre 2006

En K€	A – 1 an	A + 1 an et moins de 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts Etablissements de crédit	220	620	
Découvert Bancaire			
Total emprunts et dettes /Ets de crédit	220	620	
Crédit Bail	73		
Organismes co-financeurs de R&D		1 017	
Divers		65	
Total Emprunts et dettes financières	73	1 082	
TOTAL ENDETTEMENT FINANCIER	293	1 702	

10.3 - Capitaux propres

(en milliers d'Euros)	Revenant aux actionnaires de la société					Revenant aux intérêts minoritaires	total des capitaux propres
	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultats accumulés non distribués	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Total		
Soldes au 1er janvier 2006	3 355	4 725	(5 714)		2 366		2 366
Résultat de l'exercice 2006			1 432		1 432		1 432
Soldes au 31 décembre 2006	3 355	4 725	(4 282)		3 798		3 798
Augmentation de capital	587				587		587
Prime d'émission		3 166			3 166		3 166
Imputation des frais sur la prime		(198)			(198)		(198)
Etat consolidé des produits et charges comptabilisées			(2 485)	(64)	(2 549)		(2 549)
					0		0
Soldes au 31 décembre 2007	3 942	7 693	(6 767)	(64)	4 804		4 804

11 - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

11.1 – Focalisation technologique

Depuis sa création en 1985, Cybernétix a toujours maintenu une activité importante en matière de Recherche et Développement.

Les difficultés financières de la Société en 2003 et 2004 ont modifié de manière sensible la direction stratégique de la Société. La politique d'innovation couvrait jusqu'en 2003 un large éventail de technologies et de secteurs industriels. Afin de redresser au mieux les activités en 2005, une focalisation des efforts d'innovation sur les marchés porteurs de Cybernétix a été mise en place.

Afin de répondre aux besoins de focalisation sur ces marchés porteurs, Cybernétix a adopté dès 2006 une stratégie d'innovation visant à renforcer sa position sur ces différents marchés.

Cette stratégie d'innovation s'appuie sur trois modes de développement :

- Développement sur fonds propres
- Développement en recherche sous contrat dans le cadre de programmes nationaux : ANR, FCE, OSEO ou internationaux : projets européens
- Développements sur fonds privés pour le compte de sociétés.

L'ensemble de l'activité de Développement de la Société se décompose de la manière suivante (en % du chiffre d'affaires) :

Modes de développement	2005	2006	2007
sur fonds propres	3,13 %	2,60 %	4,91 %
sous contrats	4,75 %	5,39 %	7,23 %
privé		1,50 %	2,51 %
Total des développements	7,88 %	9,49 %	14,65 %

L'objectif global de Cybernétix est d'arriver à des développements technologiques à hauteur de 7 à 8% environ du chiffre d'affaires et vers un équilibre sur fonds propres versus sous contrat (50/50). Les développements privés seront effectués à hauteur des possibilités du marché. Le montant des développements sur fonds propres prévus en 2008 est de 2,6 % du chiffre d'affaires.

11.1.1- Développements sur fonds propres

Dans le cadre de la restructuration de la Société, Cybernétix s'est renforcée en termes de développement par un programme financé directement sur fonds propres.

Ces développements visent à préparer les briques technologiques qui servent de base à l'évolution de la Société sur les secteurs de croissance.

Ainsi, après un investissement de 603 K€ en 2006, soit 2,6 % du chiffre d'affaires, Cybernétix a investi 859 K€ en 2007, soit environ 4,91 % de son chiffre d'affaires en développement sur fonds propres.

Compte tenu de la vocation de croissance et de développement de la Société, l'objectif serait d'atteindre un développement sur fonds propres de l'ordre de 3,3 % par an sur les 3 prochaines années.

Le plan de développement 2007 se décompose de la manière suivante selon les secteurs d'activité :

Activité	Montant (en K€)	Répartition en %
Nucléaire	533 K€	62,05 %
Parapétrolier	57 K€	6,64 %
Industrie	258 K€	30,03 %
Défense navale	11 K€	1,28 %
TOTAL	859 K€	100 %

Les développements sur fonds propres sont essentiels pour la croissance de la Société et doivent permettre l'obtention de brevets et copyrights pour la protection industrielle du savoir-faire de la Société.

11.1.2 – Développements en Recherche sous contrat

Cybernétix a toujours participé aux divers plans et programmes de recherche sous contrat depuis sa création.

Récemment, la Société s'est fortement impliquée dans la mise en place des pôles de compétitivité et elle est active aujourd'hui dans 4 des grands pôles de la région PACA :

- Pôle Mer PACA et Bretagne
- Pôle Capenergies
- Pôle Solutions Communicantes sécurisées (SCS)
- Pôle Optique

Elle est, de plus, impliquée dans le pôle TRIMATEC à Marcoule.

A travers ces pôles, Cybernétix est directement impliquée dans plusieurs projets labellisés :

- Pôle Mer PACA et Bretagne : Projet SECMAR phase 2
- Pôle Capenergies :
 - o Projet PREMIO visant à implémenter en région PACA une architecture énergétique locale innovante et répliquable, optimisant l'intégration de la production locale et du stockage réparti, le développement des énergies renouvelables, le pilotage dynamique de charges et les initiatives d'économie d'énergie afin de soulager les contraintes sur le réseau électrique local tout en réduisant les émissions de CO2 sur le territoire.
 - o Projet PAC SM2 « Développement de systèmes piles à combustible pour les applications anaérobies de propulsion de sous-marins inhabités et stationnaires grands fonds ».

La Société participe également à des programmes de R&D financés par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) tel que le projet SPIDERS.

De longue date, Cybernétix est également présente dans les programmes CEP&M orientés essentiellement sur le secteur parapétrolier. A ce titre, Cybernétix participe à 5 projets CEP&M actifs en 2007. Une rationalisation des participations de la Société a été faite afin de suivre au plus près la stratégie de développement de l'axe parapétrolier. Au titre de l'année 2007, Cybernétix a participé pour 535 K€ à un investissement dans le cadre du CEP&M.

Toujours dans le secteur parapétrolier, la Société participe à certains projets dans le cadre du CITEPH. Il s'agit d'un programme de financement privé de projets de recherche et développement relatifs aux technologies d'exploration et production d'hydrocarbures liquides ou gazeux (et éventuellement solides), créé en 2007.

Enfin, Cybernétix participe activement dans plusieurs projets à l'échelle européenne pour les secteurs de l'industrie et du parapétrolier :

- Technologies de vision pour des applications ferroviaires : Infraclear, Catiemon
- Technologies de robotique de maintenance de coques de navires : ROTIS et CAS
- Technologies de robotique de soudure de coques de navires : CROCELLS
- Etude pour développer des systèmes de récupération d'hydrocarbures coincés dans les épaves de navire (projet DIFIS)

Ainsi, les développements en Recherche sous contrat constituent un pan important de développement de la Société en termes d'innovation. Il est à noter que plusieurs de ces investissements et développements ont donné lieu à des débouchés industriels qui devraient être porteurs dans les deux ou trois années à venir.

Les produits d'exploitation qui en résultent, entrent dans le cadre habituel des activités du groupe et à ce titre, sont traités de la même façon que la facturation aux clients. Ainsi, les montants perçus sont considérés comme des avances clients, en contrepartie desquels le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement.

11.1.3 – Développements sur fonds privés

Enfin, de par sa forte implication dans l'innovation, Cybernétix est aussi sollicitée par des sociétés privées afin d'effectuer des développements technologiques spécifiques financés directement par ces entreprises.

Ainsi, Cybernétix entend garder sa position clé dans l'innovation technologique en s'appuyant sur ces trois modes de financement de ses activités de recherche et développement.

11.2 - Programme de Recherche & Développement

En 2007, l'ensemble des développements pour l'innovation s'est décliné selon les trois secteurs principaux de marché de la Société :

11.2.1 - Division nucléaire

Les développements principaux du secteur nucléaire sont essentiellement :

- des logiciels de téléopération : ces logiciels sont importants dans tout développement de techniques de téléopération. Ils se décomposent en modules de conception, modules d'opérations et modules de réalité virtuelle, constituant ainsi un ensemble complet pour les ingénieurs et opérateurs.
- un système hydraulique à base d'eau pour les bras de téléopération dans le cadre d'ITER et de projets de maintenance d'unité nucléaire.

11.2.2 - Division parapétrolier

Les développements s'articulent autour de deux axes principaux :

- Solutions pour les techniques de « Flow assurance » et de suivi d'intégrité des lignes de production pétrolières. Ces développements incluent particulièrement :
 - Le développement d'un système acoustique de détection d'impact sur des canalisations à risque
 - La mise en œuvre de moyens de détection de bouchons de paraffine dans les pipelines
- Développement de techniques d'inspection et d'intervention sous-marines dans le cadre d'un programme global « Inspection Maintenance & Repair » pour les architectures de champs sous-marins. Ces développements incluent :
 - Mini-robots sous-marins d'observation grande profondeur
 - Subtech : programme maintenance grands fonds

11.2.3 - Division industrie

Dans le secteur de l'industrie, les efforts ont principalement porté sur :

- Les techniques de radiographie X appliquées aux pneumatiques et, plus particulièrement, au développement de systèmes intégrés permettant une analyse des images en temps réel :
 - Développement d'un nouveau concept d'analyse de pneumatiques pour poids lourds
 - Mise en œuvre d'un logiciel opérateur pour l'acquisition, l'analyse et le diagnostic de défaut sur une ligne de production de pneumatiques.
- Les techniques de vision appliquées au ferroviaire : ces techniques nécessitent principalement le développement d'un système embarqué résistant aux vibrations et chocs et permettant l'enregistrement d'images à haute cadence : scanner linéaire à haute cadence et industrialisation d'un système complet.

11.3 – Brevets, licences et marques

La Société s'attache à prendre toutes les mesures nécessaires en vertu des droits des pays pertinents pour protéger ses droits de propriété intellectuelle sur ses différentes technologies dans chaque secteur d'activité de la Société. La politique de la Société consiste à identifier régulièrement les inventions brevetables élaborées par la Société et essayer d'obtenir des brevets pour ces inventions.

Cybernetix est propriétaire de l'ensemble des marques nécessaires à son exploitation et notamment des marques CYBERNETIX qui sont déposées en France.

Cybernetix est également titulaire de licences d'exploitation sur des technologies pertinentes pour ses activités dans le cadre de son activité nucléaire. Ainsi, la Société a conclu un certain nombre d'accords de licences avec le CEA portant sur des éléments essentiels de robotique. Ces licences accordées par le CEA s'inscrivent dans le cadre d'une étroite collaboration entre le CEA et Cybernetix visant à favoriser le positionnement de Cybernetix dans le secteur nucléaire en France et à l'étranger.

Sur huit licences en vigueur, six concernent des équipements déjà vendus et pour lequel les activités se limitent à la fourniture de pièces de rechange auxdits équipements. Concernant les deux autres licences (une de software et l'autre pour les bras hydrauliques), Cybernétix dispose d'alternatives technologiques développées par elle-même (software et/ou bras).

Ainsi dans l'hypothèse peu probable où le CEA déciderait de ne pas renouveler lesdites licences, Cybernétix pourra poursuivre ses activités sans interruption et sans effet particulier sur son chiffre d'affaires.

Concernant le système de rémunération de ces licences, à la fin de chaque année calendaire, Cybernétix déclare auprès du CEA l'ensemble des ventes des différents équipements effectuées, objet des licences. Le montant de la rémunération par équipement vendu est défini dans chaque licence et fait l'objet d'une facturation annuelle de la part du CEA.

12 - INFORMATION SUR LES TENDANCES

Compte tenu de la rationalisation des activités effectuée en 2007 et de l'affermissement de projets retardés, le chiffre d'affaires prévisionnel pour 2008 sera en augmentation de plus de 15 % par rapport à 2007.

Cette croissance viendra particulièrement de l'activité Oil & Gas, grâce au démarrage de la production de nouveaux produits et de projets de monitoring de lignes de production en offshore et de pipelines de gaz à terre.

La Division Nucléaire connaîtra également une croissance soutenue avec la finition du projet JAPCO et le démarrage de projets de démantèlement en France (Marcoule).

La répartition prévisionnelle du chiffre d'affaires sur les divers secteurs d'activité serait la suivante :

Secteurs d'activité	2006	2007	2008*
Oil & Gas	18 %	22 %	33 %
Nucléaire	14 %	27 %	28 %
Défense	17 %	11 %	7 %
Industrie	51 %	41 %	32 %

* 2008 : anticipé mais non audité

Cette répartition traduit clairement le recentrage des activités de manière équilibrée autour des trois secteurs d'activité et le poids global des activités liées à l'Energie (61 %).

13 - PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

La Société n'entend pas faire de prévision ou d'estimation de bénéfices.

14 - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DIRECTION GENERALE

A la date du Document de Référence, CYBERNETIX est une société anonyme à conseil d'administration dont la composition et le fonctionnement sont décrits dans les statuts.

14.1 - Informations générales relatives aux dirigeants et administrateurs

Nom, prénom, mandat et adresse professionnelle	Date de 1 ^{ère} nomination	Date de fin de mandat	Autres mandats et fonctions exercés au sein du Groupe	Principaux mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe
Gilles MICHEL Président du conseil d'administration et Directeur Général Technopôle de Château Gombert – rue Albert Einstein BP 94, 13382 Marseille Cedex 13	Nommé administrateur et Président cumulant les fonctions de directeur général par le CA du 30/11/2004 et ratifié en tant qu'administrateur par l'AGO du 27/06/2005	AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2010	Président de la SAS Cybernetix Microélectronique Représentant permanent de la gérance Cybernetix SA dans la SCI Les Bessons	Représentant permanent de Cybernetix SA dans la société SOFREMI Gérant d'ASKOAD Conseil
François ANDRIEU Administrateur 38 rue du Chemin de fer, 95510 Lardy	Nommé par l'AGO du 27/06/2005	AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2010	Néant	Néant
Henri G. DELAUZE Administrateur Comex SA 13009 Marseille	Nommé lors de la constitution de la société	AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2010	Néant	Président et Directeur Général de COMEX SA Administrateur de SUBVENTURES SA
Michèle FRUCTUS Administrateur Comex SA 13009 Marseille	Nommée par le CA du 09/06/2004 et ratifié en tant qu'administrateur par l'AGO du 27/06/2005	AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2010	Néant	Administrateur de COMEX SA Administrateur de SUBVENTURES SA Administrateur de l'Ecole des Mines de Saint Etienne
Christian REDERON Administrateur 18 rue P. Borghese, 92200 Neuilly sur Seine	Nommé par l'AGO du 25/06/2004	AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2012	Néant	Administrateur de COMEX SA Président du GIE GERTH

<p>Thierry LE ROUX Administrateur</p> <p>16 rue Bel Air, 44474 CARQUEFOU</p>	<p>Nommé par le CA du 01/09/2006 et ratifié en tant qu'administrateur par l'AGO du 13/04/2007</p>	<p>AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2010</p>	<p>Néant</p>	<p>Président du CA de SERCEL</p> <p>Directeur général Délégué Groupe de Cie Général de Géophysique VERITAS</p> <p>Président du CA de SERCEL Inc.</p> <p>Président du CA de Hebei Sercel-Junfeng Geophysical Prospecting Equipment Co. Ltd</p> <p>Président du CA de CGG Services</p> <p>Administrateur de CGG Americas Inc.</p> <p>Vice Président du conseil de surveillance de SERCEL Holding</p> <p>Président du CA de SERCEL England Ltd</p> <p>Administrateur de SERCEL Singapore Private Ltd</p> <p>Administrateur de INT Inc.</p> <p>Administrateur de CGGVeritas Services Inc.</p> <p>Administrateur d'OHM</p> <p>Président du Conseil de Surveillance de la société Tronic's Microsystem SA</p>
---	---	---	--------------	---

Alain BUGAT Administrateur Le Mas d'Aiguebelle 1234, Route départementale 13 13770 Venelles	Nommé par l'AGO du 13/04/2007	AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2012	Néant	Administrateur Général du CEA Vice-Président du conseil de surveillance chez AREVA Représentant de l'Etat, Membre du conseil d'administration chez AREVA Membre du conseil à l'ANRT (association) Membre du conseil en qualité d'ingénieur militaire au conseil général de l'armement
---	----------------------------------	--	-------	---

Messieurs Christian REDERON et François ANDRIEU sont des membres du Conseil d'Administration indépendants.

A la connaissance de la Société :

- Aucun administrateur n'a fait l'objet de condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années ;
- A l'exception de ce qui est mentionné dans le tableau ci-dessus récapitulant l'ensemble des sociétés au sein desquelles les administrateurs de la Société ont été membres d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou associé commandité à tout moment au cours des cinq dernières années, aucun administrateur n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq derniers exercices ;
- Aucun administrateur n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années, et
- Aucun administrateur n'a fait l'objet d'incriminations ou de sanctions publiques officielles prononcées par des autorités statutaires ou réglementaires au cours des cinq dernières années.

L'expertise et l'expérience en matière de gestion de ces personnes résultent des différentes fonctions salariées et de direction qu'elles ont précédemment exercées et résumées ci-dessous :

- **Gilles MICHEL, Président et Directeur Général, Cybernetix**

Gilles MICHEL est diplômé de l'Ecole Supérieure de Physique et Chimie de Paris (1975 – ESPCI) et Docteur en Informatique de l'Université Paris VI (1977).

Après quatre années au CNRS, il rejoint le groupe Schlumberger en 1978 et débute sa carrière industrielle en tant que chef de projet au centre de R&D de Clamart (92).

En 1982, il est nommé Directeur Computing Services au centre Schlumberger de Houston (Tx) USA, puis en 1983 il prend la direction des services logiciels pour le traitement et l'interprétation des données géologiques à Austin (Tx) USA.

En 1987, il est nommé Vice Président et Directeur Général d'Etudes et Production Dowell-Schlumberger à Saint-Etienne (France).

En 1994, il crée au sein du Groupe Schlumberger l'activité Integrated Project Management (IMP) à Paris. Il est ensuite nommé Corporate Marketing Manager en 1998 à Houston (USA), puis Directeur des Services IPM pour l'Amérique du Nord et l'Amérique latine.

En 2000, il quitte le Groupe Schlumberger et devient Directeur de la Stratégie et Fusions-Acquisitions de Gemplus à Marseille, puis il prend fin 2000 la Présidence de la Division « Services Financiers et Sécurité » et la Présidence du Directoire de Gemplus SA. Il quitte le Groupe Gemplus en 2004.

Gilles MICHEL est nommé Président Directeur Général de Cybernétix en décembre 2004.

- **Henri G. DELAUZE, Administrateur**

Henri-Germain DELAUZE est diplômé de l'Ecole Supérieure des Ingénieurs Arts et Métiers (Aix 46/49), il est invité en 1959 par le State Department de Washington pour un séjour aux Etats-Unis où il obtient un Master of Sciences en Géologie Marine, University of California (Berkeley, 1960).

Parti à Madagascar en 1949, il travaille sur divers projets de 1950 à 1952.

Rentré à Marseille fin 1952, Henri G. DELAUZE coopère de 1953 à 1956 comme ingénieur bénévole au sein de l'équipe OFRS du Cdt COUSTEAU.

De 1956 à 1961, Henri G. DELAUZE travaille à la société des Grands Travaux de Marseille. Il a la responsabilité d'importants chantiers de construction dont le tunnel autoroutier sous-marin de la Havane à Cuba (1956-1957).

En 1962, le CNRS lui confie la création et la direction à Marseille du Laboratoire des Bathyscaphes. En collaboration avec la Marine Nationale, Henri G. DELAUZE assure de 1962 à 1967 la coordination scientifique des cinq campagnes internationales d'exploration des grandes fosses abyssales de la planète.

Parallèlement, il crée à Marseille en 1961 la COMEX. Précurseur dans le développement des technologies de pointe, il porte très rapidement la COMEX au premier rang mondial des entreprises de travaux sous-marins. Il participe lui-même aux grandes plongées expérimentales en saturation.

Fondateur de CYBERNETIX en 1985 et de COMEX NUCLEAIRE en 1989.

Après la vente en 1992 de la filiale pétrolière, Henri G. DELAUZE garde la présidence de COMEX SA qui définit les orientations et la stratégie à long et moyen terme de la COMEX et principalement du :

- Département Ingénierie en Milieux Extrêmes / Centre d'Essais Hyperbares, seul centre au monde équipé pour la plongée à l'hydrogène
- Département Opérations Marines, avec sa flotte multiservices et notamment les navires océanographiques à positionnement dynamique JANUS et MINIBEX (30 m) équipés du sous-marin REMORA 2000 (profondeur d'intervention 610 m) et du ROV SUPER ACHILLE (1000 m.)

- **François ANDRIEU, Administrateur**

M. ANDRIEU est ingénieur diplômé de l'Institut Supérieur d'Electricité de Paris (ISEP), promotion 1964 et aujourd'hui retraité du CEA.

Au cours des dix premières années, il a occupé les fonctions suivantes :

1993 – 1996	Directeur du Centre d'Etudes CEA – Bruyères Le Châtel
1996 - 2002	Directeur du Contrôle de Gestion de la Direction des Applications Militaires du CEA (CEA-DAM)
2002	Retraité du CEA

De plus, Mr Andrieu exerce en tant qu'ingénieur conseil :

- Conseil en relation avec Mr. Baleras SALAMANDRE
- Audit sur CILAS
- Conseil auprès de TECHNICATOME dans le cadre du projet LMJ

Mr Andrieu a aussi été Administrateur de la SICN.

- **Michèle FRUCTUS, Administrateur**

Michèle FRUCTUS est diplômée d'orthoptie, elle exerce cette activité libérale pendant 12 ans dans le Vaucluse.

Elle débute sa carrière à COMEX en 1990 comme Directeur de la Communication, chargée des relations publiques avec la presse.

Enfin, elle est administrateur de CYBERNETIX depuis 2004.

Administrateur de SUBVENTURES S.A., société mère de COMEX S.A., dont elle est le représentant permanent au Conseil d'Administration, elle est nommée Directeur Général de COMEX S.A. en 1993, à la demande du Président.

Elle est également membre du Conseil d'Administration de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne (depuis octobre 2003) et membre du Comité de pilotage de l'incubateur inter-universités de l'Académie Aix-Marseille (depuis 2001).

- **Thierry LE ROUX, Administrateur**

Thierry LE ROUX est diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (1975) et du CPA-HEC (Paris 1993).

Il rejoint le Groupe CGG Veritas fin 1975 et débute sa carrière en tant que responsable des opérations terrestres au Moyen-Orient sur la zone Jordanie, Syrie et Oman jusqu'en 1980. Il prend alors la responsabilité des opérations en Chine. En 1982, il est nommé à Singapour responsable des opérations terrestres de l'Asie Pacifique puis devient Directeur de l'ensemble des Services Géophysiques de cette région en 1985.

Il est ensuite nommé chargé de mission à Paris en 1992 auprès du Directeur Général Adjoint Administration et Finances, puis en 1994 auprès du Directeur Général Adjoint Recherche Innovation et responsable de la division sismique de puits.

Il est nommé Président de Sercel en juin 1995, puis Directeur Général Adjoint de l'équipement en 1999.

Lors de sa séance du 7 septembre 2005, le Conseil d'administration de CGG Veritas a nommé M. Thierry LE ROUX en qualité de Directeur Général Délégué Groupe et Directeur Financier.

A compter du 1^{er} janvier 2007, M. Thierry LE ROUX a été nommé Directeur Général Délégué ayant le titre de Directeur Général Exécutif du groupe CGG Veritas.

- **Christian REDERON, Administrateur**

Christian REDERON est diplômé de l'Ecole Centrale de Paris (promotion 1952). Il effectue son service militaire à ALGER (sous lieutenant au 45^{ème} rgt de transmissions) et travaille en tant qu'ingénieur BTP jusqu'en 1953 (Ayme et Jullian).

En 1955, il est rappelé sous les drapeaux en Algérie- lieutenant commandant d'une Compagnie. Médaille commémorative des opérations en Afrique du Nord. Titre de reconnaissance de la Nation. Carte ancien combattant. En juin 1956, M. REDERON rejoint TOTAL (Algérie) comme ingénieur de forage. En charge du forage du premier puits de découverte d'Hassi Messaoud (Nord) en 1957. En 1959, il est nommé Directeur du département forage de TOTAL (Algérie), puis Directeur des opérations de TOTAL (Libye).

De 1965 à 1967, il est Responsable du champ d'Hassi Messaoud (Nord) (6 Millions de tonnes/an). Parallèlement en charge du développement du champ d'Haoud Berkaoui (1 million de tonnes/an), puis Responsable des études long terme des champs du Moyen-Orient dans lesquels TOTAL a une participation

En 1969, M. REDERON est nommé Directeur technique de TOTAL (Algérie) puis en 1971, Directeur général d'Alrep qui a remplacé TOTAL (Algérie) suite à sa nationalisation de février 1971.

En 1973, il est nommé Directeur à Paris du département TOTAL-Exploration/Production chargé des études concernant l'exploitation des mers en eau profonde (Programme français mer profonde). Responsable du développement du champ offshore d'ABU AL Bu Kooch (ABU DHABI) et Vice Président de l'Association Scientifique et Technique de l'Exploitation des Océans jusqu'en 1985.

De 1979 à 1987, il assure les fonctions de Directeur Administratif de TOTAL-Exploration/Production (Personnel, Comptabilités analytique et générale, informatique, recherche technologique). Parallèlement à partir de 1982, Directeur de la planification et des études économiques.

En 1987, M. REDERON est chargé des études de Recherche et Développement de TOTAL-Exploration/Production et assure les fonctions de représentant (Administrateur) de TOTAL au sein des sociétés parapétrolières dans lesquelles TOTAL participe au capital (Technip, Comex, Doris, TPL, TPG, Sofresid, Amrep, CGG, CIS, Ipedex, Eurequip). Il est également Président d'Omnirex et d'Inovarex.

Depuis 1992, M. REDERON est Président du GERTH (GIE formé par ELF, TOTAL, IFP). Le but du GERTH est de coordonner les projets de R&D du domaine de l'énergie en relation avec la Commission de l'Union européenne. Ces projets associant des partenaires des différents pays européens bénéficient des dotations des Programmes Cadres de R&D.

M. REDERON a été également administrateur de nombreuses sociétés parapétrolières (Technip, Géophysique, Amrep, Doris, etc), des instances regroupant ces sociétés (ASTEO, GEP), membre du conseil de surveillance de Beicip/Franlab,

Il est actuellement administrateur de COMEX S.A et de Cybernetix.

- **Alain BUGAT, Administrateur**

M. BUGAT est diplômé de l'Ecole Polytechnique (Promotion 1968) et de l'Ecole Nationale des Techniques Avancées et, depuis Janvier 2003, Administrateur Général du CEA :

Il a auparavant occupé les fonctions suivantes :

1999 - 2003 : Président Directeur Général de Technicatome
1992 - 1999 : Directeur des Technologies Avancées - CEA
1989 - 1992 : Directeur Général de CISI/INGENIERIE
1984 - 1989 : Adjoint au Directeur des Essais – Direction des Applications Militaires - CEA
1982 - 1984 : Chef de l'Observatoire des Stratégies Industrielles
 Ministère de l'Industrie
1980 - 1982 : Adjoint à Chef de Service - CEA/DAM/Essais
1972 - 1980 : Ingénieur de Recherche - CEA/DAM/Limeil
1971 – 1973 : ENSTA – CSAAN – Entrée dans le corps de l'Armement
1968 – 1971 : Ecole Polytechnique

14.2 - Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale

Il n'existe pas de conflits d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de la Société, de l'un de ses administrateurs et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs qui leur incombent.

A ce jour, aucune des personnes citées au 14.1 n'est concernée par une quelconque restriction concernant la cession de leur participation dans le capital social de l'émetteur à l'exception d'un accord entre certains actionnaires entraînant une restriction de transfert d'actions.

A la date du Document de Référence, la Société ne relève aucun conflit d'intérêt au niveau des apparentés.

15 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES

15.1 - Rémunération et avantages en nature attribués aux mandataires sociaux de la Société pour le dernier exercice clos au 31 décembre 2007

➤ Rémunération du Président Directeur Général

La rémunération du Président Directeur Général est composée d'une part fixe et d'une part variable en fonction des performances de l'exercice précédent. Au début de chaque exercice, le Comité de Rémunération se réunit afin de déterminer les bases de la rémunération annuelle du Président Directeur Général.

Au titre de l'exercice 2006, la rémunération fixe de M. Gilles MICHEL s'est élevée à 180 000 € brut annuel. La rémunération variable de M. Gilles MICHEL pour cette période s'est élevée à 21 050 € brut (versée en 2007).

Au titre de l'exercice 2007, le Comité de Rémunération en date du 3 mars 2008 a décidé de maintenir la part fixe de M. MICHEL à 180 000 € brut annuel. En revanche, au regard des résultats de la Société sur l'exercice 2007, il a été décidé de ne pas accorder de part variable à M. MICHEL.

M. MICHEL bénéficie également d'un véhicule de fonction. Le montant des avantages en nature correspondants s'élève à 3 445 € pour l'année 2007.

Enfin, M. MICHEL bénéficiait jusqu'à présent d'une indemnité contractuelle en cas de rupture de son mandat de Président à l'initiative des actionnaires (et administrateurs) d'un montant de 200 000 € brut.

En application des dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce et de l'article L.225-90-1 du Code de Commerce telles que modifiées par la loi n°2007-1223 du 21 août 2007 dite « loi TEPA », le Conseil d'Administration dans sa séance du 3 mars 2008, a décidé, sur proposition du Comité de Rémunération, d'autoriser la convention relative à l'attribution d'une indemnité de départ à M. Gilles MICHEL en cas de cessation de ses fonctions à la suite d'une décision des administrateurs et/ou actionnaires.

Le montant de cette indemnité est fixé à 200 000 € brut. Le versement de cette indemnité sera subordonné au respect des conditions liées aux performances de M. Gilles MICHEL, appréciées au regard de celles de la Société.

Ainsi, ce versement aura lieu si l'une des deux conditions suivantes est réunie :

- la réalisation d'un minimum de chiffre d'affaires de la Société sur la durée du mandat de M. Gilles MICHEL restant à courir ou,
- la réalisation d'un minimum de résultat opérationnel courant du Groupe sur la durée du mandat de M. Gilles MICHEL restant à courir.

En cas de cessation du mandat de Président de M. MICHEL à l'initiative des administrateurs et/ou actionnaires, le respect de ces conditions de performances sera apprécié par le Conseil d'Administration au moment du versement de l'indemnité de départ.

Il n'y a aucune autre rémunération versée à M. MICHEL par les autres sociétés contrôlées par la Société.

➤ Rémunération des autres mandataires sociaux

- Christian REDERON : prestations de services effectuées au profit de CYBERNETIX dans le cadre de son activité libérale d'Ingénieur Conseil : facturation à raison de 610 € H.T. par journée d'intervention. Les frais y afférents sont remboursés sur justificatifs - Montant total passé en charges en 2007 : 7 412 € H.T.
- François ANDRIEU : prestations de services effectuées au profit de CYBERNETIX dans le cadre de son activité libérale d'Ingénieur Conseil : facturation à raison de 900 € H.T. par journée d'intervention. Les frais y afférents sont remboursés sur justificatifs - Montant total passé en charges en 2007 : 1 634 € H.T.

Il est précisé qu'en application des dispositions de l'article 17 des statuts (cf. §21.2.3.4 du présent Document de Référence), l'Assemblée Générale peut allouer aux administrateurs, en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle. Dans le cadre de la politique de Gouvernance de la Société, seuls les administrateurs indépendants, MM. REDERON et ANDRIEU peuvent se voir alloués des jetons de présence.

15.2 - Rémunération et avantages en nature attribués aux membres du Comité de Direction au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2007

La rémunération des membres du Comité de Direction est fixée par la Direction Générale et est constituée de deux parties :

- une rémunération fixe, déterminée en fonction des responsabilités confiées et prenant en compte les pratiques du marché ;
- une rémunération variable arrêtée en fonction d'une part, des résultats financiers du Groupe et d'autre part, des résultats sur objectifs individuels réalisés au cours de l'exercice écoulé.

Le montant global des rémunérations totales et avantages de toute nature relatifs à l'exercice 2007 attribué aux membres du Comité de Direction (hors Président Directeur Général), s'est élevé à 512 933,46 €.

15.3 - Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux mandataires sociaux et options levées par ces derniers au 31 décembre 2007

Néant

15.4 - Synthèse au 31 décembre 2007 des bons de souscription d'actions souscrites ou exercés par les mandataires sociaux

Néant

15.5 - Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration de la Société

Néant

15.6 - Sommes provisionnées ou constatées par la Société aux fins de versement de pensions, de retraite ou d'autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants

La Société n'a pas provisionné de somme aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants.

16 - FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 - Fonctionnement du Conseil d'Administration et direction de la Société

Conseil d'administration

La composition du conseil d'administration figure de manière détaillée au paragraphe 14.1 et les dispositions statutaires relatives au fonctionnement du conseil sont décrites au paragraphe 21.2.3. ci-après.

Exercice de la Direction Générale de la Société

La Société est représentée à l'égard des tiers par M. Gilles MICHEL, en qualité de Président Directeur Général.

En effet, par décision en date du 30 novembre 2004, le Conseil d'administration a décidé de nommer M. Gilles MICHEL aux fonctions de Président du Conseil et Directeur Général pour une durée courant jusqu'au Conseil d'administration devant arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

16.2 - Information sur les contrats entre les administrateurs et la Société

A l'exception du contrat de travail avec la Société dont bénéficie M. Gilles MICHEL et d'un contrat de prestations de services entre la Société et MM. ANDRIEU et REDERON (se reporter au paragraphe 19 du présente Document de Référence), aucun contrat ne lie les administrateurs et la Société.

16.3 – Contrôle interne

16.3.1 - Rapport du Président du Conseil d'administration de la Société

Concernant les conditions de préparation et d'organisation des travaux de son Conseil et les procédures de contrôles internes en place au sein de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2007

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CYBERNETIX SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE EN PLACE AU SEIN DE LA SOCIETE

1.- INTRODUCTION ET CADRE REGLEMENTAIRE

Les articles L.225-37 et L.225.68 du Code du Commerce, résultant de l'article 117 de la Loi de Sécurité Financière, imposent au président du conseil d'administration ou de surveillance, selon le cas, de toute société anonyme ayant son siège social en France, qu'elle fasse ou non appel public à l'épargne, de « rendre compte, dans un rapport joint au rapport mentionné aux articles L225-100, L225-102, L225-102-1 et L233-26, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société. Sans préjudice des dispositions de l'article L225-56, le rapport indique en outre les éventuelles limitations que le conseil d'administration apporte aux pouvoirs du directeur général ».

2.- PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Afin d'assurer sa mission légale de contrôle permanent de la gestion de la Société, le Conseil d'Administration s'inspire des recommandations de l'AMF et notamment le Guide de mise en œuvre du cadre de référence pour la rédaction du rapport du Président publié par l'AMF le 9 janvier 2008 ainsi que les recommandations de l'AFEP et du MEDEF.

2.1.- Pouvoirs du Conseil

Le Conseil d'Administration de CYBERNETIX a pour mission de déterminer les orientations stratégiques, financières et juridiques de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués à l'Assemblée Générale et dans les limites de l'objet social, le Conseil peut se saisir de toutes les questions intéressant la bonne marche de la société et régler les affaires qui la concernent.

Dans ses rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que les tiers savaient que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Conseil procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit les informations nécessaires à l'accomplissement de la mission, sous réserve du respect de la confidentialité de ces informations compte tenu du statut de société cotée en Bourse qu'a CYBERNETIX.

Sont nécessairement soumises à l'approbation du Conseil d'Administration, outre l'arrêté des comptes, les décisions relatives aux budgets annuels, aux cessions ou prises de participation (y compris les constitutions) dans toute société, groupement, les conventions réglementées, la fixation des montants d'engagement financier de la Société par le Président, les propositions d'orientation stratégiques majeures de la Société entraînant un impact financier important.

2.2.- Composition du Conseil

Le Conseil est actuellement composé de sept membres dont deux membres indépendants :

- M. Gilles MICHEL, Président et Directeur Général,
- M. Henri G. DELAUZE,
- M. Thierry LE ROUX¹,

166

¹ Cooptation soumise à la ratification de l'Assemblée Générale annuelle du 13 avril 2007, en remplacement de M. Frédéric SALLONY pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2010.

- Mme Michèle FRUCTUS,
- M. Alain BUGAT²,
- M. Christian REDERON³ (membre indépendant) et,
- M. François ANDRIEU (membre indépendant).

Sont également convoqués au Conseil, les Commissaires aux Comptes de la Société, le représentant du Comité d'Entreprise, M. Gabriel GALLEGRO en qualité de Directeur Administratif et Financier et Mlle Valérie FOUURIAT, en qualité de Responsable Juridique et qui assure le secrétariat du Conseil.

2.3.- Convocations

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur convocation du Président.

Les administrateurs sont convoqués par lettre simple adressée huit jours au moins à l'avance.

A la convocation aux séances du Conseil d'Administration sont joints l'ordre du jour de la séance tel que fixé par le Président, en concertation avec les administrateurs, ainsi que tous les éléments nécessaires aux prises de décisions.

2.4.- Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration ont en principe lieu au siège social de CYBERNETIX.

Avant le début de chaque séance du Conseil d'Administration, les administrateurs signent le registre des présences, ce qui permet au Président de constater que plus de la moitié des administrateurs est présent et que le quorum est atteint. Les administrateurs, ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions du Conseil d'Administration sont tenus à la discrétion à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel.

Après chaque séance du Conseil d'Administration, il est établi un procès-verbal de la réunion qui est systématiquement soumis à l'approbation du Conseil suivant. Les procès-verbaux sont retranscrits dans un registre coté et paraphé.

2.5.- Périodicité des réunions

Le Conseil d'Administration se réunit au minimum trois fois par an :

- au premier semestre (avant le 30/04) pour arrêter les comptes de l'exercice précédent et faire un premier point sur l'activité (examen des documents de gestion prévisionnels) ;
- au second semestre (avant le 31/10) pour arrêter les comptes au 30 juin, faire un point sur l'activité et les prévisions de fin d'année (examen des documents de gestion prévisionnels) ;
- au quatrième trimestre (avant le 20/12) pour revoir le rapport du Comité Stratégique sur la direction de la Société, le budget prévisionnel de l'exercice suivant et l'approuver.

2.6.- Conseils tenus en 2007

Au cours de l'exercice 2007, le Conseil d'Administration s'est réuni six fois. A ces réunions assistent la grande majorité des administrateurs, les Commissaires aux Comptes de la Société, étant en tout état de cause tous présents lors de la réunion portant sur les comptes de l'exercice écoulé. Les administrateurs sont assidus et présents également à l'Assemblée Générale des actionnaires.

➤ La séance du 28 février 2007 a notamment statué sur les points suivants :

- l'examen et l'arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006,
- la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2006,
- l'autorisation donnée au Président d'émettre des cautions, avals et garanties,

166

² Nomination par l'Assemblée Générale annuelle du 13 avril 2007 pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2012.

³ Renouvellement de son mandat par l'Assemblée Générale annuelle du 13 avril 2007 pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2012

- l'examen du projet d'augmentation de capital en numéraire,
- l'examen du projet d'augmentation de capital réservée aux salariés,
- la préparation et la convocation de l'Assemblée Générale annuelle Ordinaire et Extraordinaire,
- l'arrêté des documents de gestion prévisionnelle.

Elle réunissait l'ensemble des administrateurs, les deux Commissaires aux Comptes titulaires, le représentant du Comité d'Entreprise, le Directeur Administratif et Financier, la Responsable Juridique, M. Alain BUGAT, candidat aux fonctions d'administrateur, le secrétariat étant assuré par Maître Barré.

➤ **La séance du 13 avril 2007 a notamment statué sur le point suivant :**

- L'autorisation de la mise en place d'un compte courant d'actionnaires.

Elle réunissait l'ensemble des administrateurs, les deux Commissaires aux Comptes titulaires, et le représentant du Comité d'Entreprise, le Directeur Administratif et Financier, la Responsable Juridique, M. Alain BUGAT, candidat aux fonctions d'administrateur, le secrétariat étant assuré par Maître Barré.

➤ **La séance du 1^{er} juin 2007 a notamment statué sur le point suivant :**

- La définition des modalités de l'augmentation de capital en numéraire.

Elle réunissait l'ensemble des administrateurs présents ou représentés, les deux Commissaires aux Comptes titulaires, le représentant du Comité d'Entreprise, le Directeur Administratif et Financier, le secrétariat étant assuré par Mlle Valérie FOU DRIAT, Responsable Juridique de la Société.

➤ **La séance du 27 juillet 2007 a notamment statué sur les points suivants :**

- L'examen et l'arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2007.

Elle réunissait l'ensemble des administrateurs présents ou représentés, les deux Commissaires aux Comptes titulaires, le Directeur Administratif et Financier, le secrétariat étant assuré par Mlle Valérie FOU DRIAT, Responsable Juridique de la Société.

Le représentant du Comité d'Entreprise, régulièrement convoqué, était absent et excusé.

➤ **La séance du 18 octobre 2007 a notamment statué sur les points suivants :**

- L'examen et l'approbation des documents de gestion prévisionnelle,
- Point sur l'état d'avancement du projet d'augmentation de capital.

Elle réunissait six administrateurs, les deux Commissaires aux Comptes titulaires, le représentant du Comité d'Entreprise, le Directeur Administratif et Financier, le secrétariat étant assuré par Mlle Valérie FOU DRIAT, Responsable Juridique de la Société.

➤ **La séance du 22 novembre 2007 a notamment statué sur les points suivants :**

- La constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital.

Elle réunissait l'ensemble des administrateurs présents ou représentés et M. Thierry FAVRE de la Société Générale Corporate & Investment Banking, le secrétariat étant assuré par M. François ANDRIEU.

Les Commissaires aux Comptes, titulaires et le représentant du Comité d'Entreprise, régulièrement convoqués, étaient absents et excusés.

2.7.- Limitations aux pouvoirs de Président et Directeur Général

Le Conseil d'Administration n'a apporté aucune limitation de pouvoirs au Président et Directeur Général de la Société, sous réserve de ceux expressément attribués aux assemblées générales et au Conseil d'Administration par la loi.

2.8.- Les Comités aidant dans la préparation des travaux du Conseil

En complément des travaux du Conseil d'Administration, trois comités spécifiques ont été créés :

- un Comité Stratégique, composé de MM. Christian REDERON, François ANDRIEU, Thierry LE ROUX, Henri G DELAUZE, Alain BUGAT et M. Gilles MICHEL
- un Comité d'Audit, composé de MM. Thierry LE ROUX, François ANDRIEU, Gilles MICHEL et Mme Michèle FRUCTUS (les Commissaires aux Comptes sur invitation) et,
- un Comité de rémunération, composé de MM. Christian REDERON, Henri G. DELAUZE, François ANDRIEU et Thierry LE ROUX.

Les membres indépendants de ces Comités sont MM. Christian REDERON et François ANDRIEU.

Ces Comités se réunissent au minimum deux fois par an et à chaque fois que les membres des Comités le jugent nécessaire afin d'examiner les directions et engagements de la Société. Les recommandations de ces Comités sont présentées au Conseil.

La mission de ces Comités a été définie comme suit :

- Le Comité d'Audit est chargé d'examiner les aspects financiers des dépenses à engager et les aspects légaux des engagements financiers à l'égard des tiers,
- Le Comité Stratégique est chargé d'examiner les questions de stratégie et de risques,
- Le Comité de rémunération est chargé de traiter les questions relatives aux rémunérations et à la politique salariale.

Il est précisé que ces comités s'inscrivent parfaitement dans la réglementation des procédures de contrôle interne rendues obligatoires depuis la Loi du 1^{er} août 2003.

3.- PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Les procédures de contrôle interne en vigueur au sein de la Société ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

Tout système de contrôle doit être revu pour assurer la pertinence et l'intégrité des actes de gestion et de réalisation des opérations. A la suite des profondes modifications de 2004, une remise à niveau des procédures et la mise en place d'un système plus robuste s'impose afin de palier les défaillances éventuelles de certaines procédures. Un plan a été mis en place en 2005 pour améliorer la situation et mieux former le management.

3.1 - Organisation interne

3.1.1 Mission du Comité de Direction

La Société est organisée en divisions d'activité, dont chacun des responsables est membre du Comité de Direction, lequel comprend également le Directeur des Opérations, le Directeur Administratif et Financier et la Responsable Juridique.

Chacun des membres du Comité de Direction exerce une mission de contrôle interne, notamment sur le respect des règles et procédures en vigueur dans l'entreprise et appliquées par le personnel dont il a la responsabilité.

Les règles et procédures de contrôle interne reposent principalement sur :

- la mise en place et l'actualisation d'un plan stratégique à 3 ans,
- l'élaboration de budgets annuels découlant du plan,
- le suivi mensuel du budget à travers des comités de gestion rendant compte du niveau d'entrée en commande, du chiffre d'affaires acquis, du chiffre d'affaires prévisionnel et de la marge brute sur affaires (au mois N et à terminaison),
- les procédures d'établissement (pertinence) et de revue d'affaire avant remise au client,
- les procédures de contrôle à réception des commandes client,
- la prévision d'affaires à 12 mois (4 trimestres),
- les prévisions de trésorerie à 6 mois,
- le suivi des impayés et retard à facturation.

Ces procédures s'appuient sur le manuel « Qualité » en vigueur au sein de la Société, basé sur le référentiel ISO 9001-2000.

La Direction Générale ainsi que la Direction Financière assurent le suivi des procédures en liaison avec la Direction Qualité.

Deux fois par mois, le Comité de Direction réunissant les directeurs de division de la Société, la direction opérationnelle, la direction financière et la direction juridique sous l'autorité du Président et Directeur Général, examine et commente les principaux éléments économiques du groupe.

En complément, un document de synthèse de reporting destiné aux administrateurs et membres du Comité de Direction du groupe reprend mensuellement les principaux indicateurs à savoir : entrées en commande, chiffre d'affaires prévisionnel, carnet de commande, effectifs avec comparatif au budget, plan de trésorerie du groupe à 3 mois.

3.1.2 Rémunérations des membres du Comité de Direction et du Président Directeur Général

La rémunération des membres du Comité de Direction est fixée par la Direction Générale et est constituée de deux parties :

- une rémunération fixe, déterminée en fonction des responsabilités confiées et prenant en compte les pratiques du marché ;
- une rémunération variable arrêtée en fonction d'une part, des résultats financiers du Groupe et d'autre part, des résultats sur objectifs individuels réalisés au cours de l'exercice écoulé.

Le montant global des rémunérations totales et avantages de toute nature relatifs à l'exercice 2007 attribué aux membres du Comité de Direction (hors Président Directeur Général), s'est élevé à 512 933,46 €.

La rémunération du Président Directeur Général est composée d'une part fixe et d'une part variable en fonction des performances de l'exercice précédent. Au début de chaque exercice, le Comité de Rémunération se réunit afin de déterminer les bases de la rémunération annuelle du Président Directeur Général.

Au titre de l'exercice 2006, la rémunération fixe du Président Directeur Général s'est élevée à 180 000 € brut annuel et sa rémunération variable pour cette même période s'est élevée à 21 050 € brut (versée en 2007).

Le Président Directeur Général bénéficie également d'un véhicule de fonction. Le montant des avantages en nature correspondants s'élève à 3 445 € pour l'année 2007.

Par ailleurs, en application des dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce et de l'article L.225-90-1 du Code de Commerce telles que modifiées par la loi n°2007-1223 du 21 août 2007 dite « loi TEPA », le Conseil d'Administration dans sa séance du 3 mars 2008, a décidé, sur proposition du Comité de Rémunération, d'autoriser la convention relative à l'attribution d'une indemnité de départ à M. Gilles MICHEL en cas de cessation de ses fonctions à la suite d'une décision des administrateurs et/ou actionnaires.

Le montant de cette indemnité est fixé à 200 000 € brut. Le versement de cette indemnité sera subordonné au respect des conditions liées aux performances de M. Gilles MICHEL, appréciées au regard de celles de la Société.

Ainsi, ce versement aura lieu si l'une des deux conditions suivantes est réunie :

- la réalisation d'un minimum de chiffre d'affaires de la Société sur la durée du mandat de M. Gilles MICHEL restant à courir,
- la réalisation d'un minimum de résultat opérationnel courant du Groupe sur la durée du mandat de M. Gilles MICHEL restant à courir.

En cas de cessation du mandat de Président de M. MICHEL à l'initiative des administrateurs et/ou actionnaires, le respect de ces conditions de performances sera apprécié par le Conseil d'Administration au moment du versement de l'indemnité de départ.

3.2 - Procédures relatives à l'information comptable et financière

L'information comptable et financière est élaborée par le service administratif et centralisée au siège de la Société.

Les procédures internes relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sont administrées par la Direction Financière et sont mises en œuvre à travers plusieurs logiciels :

- de gestion commerciale et des affaires – STIC/GED, progiciels propriétaires développés en interne,
- de comptabilité et de gestion commerciale : SAGE (achats et ventes)
- de gestion des immobilisations SAGE
- des états financiers (établissement des liasses fiscales) SAGE

Les contrôles et vérifications de l'information comptable et financière sont exercés par la Direction Financière et validés par la Direction Générale.

Pour le règlement des tiers, il y a séparation entre l'émetteur et le signataire du règlement. Par ailleurs des procédures classiques de contrôle sont appliquées mensuellement : rapprochements de chiffre d'affaires, de TVA, bancaires, suivi de l'antériorité des créances clients, contrôle de la masse salariale et des charges sociales et fiscales ; ou semestriellement comme les provisions ou les investissements.

D'autre part, les documents présentés au Conseil d'Administration lors de la situation semestrielle ou lors de l'arrêté des comptes sont contrôlés par les Commissaires aux Comptes de la Société.

Concernant l'établissement des comptes sociaux de Cybernétix SA et les comptes consolidés du groupe, la Direction Financière est seule habilitée à établir et traiter les informations financières et comptables présentées aux administrateurs, aux actionnaires et aux Commissaires aux Comptes.

A ce titre, des règles comptables internes visant à assurer l'homogénéité des pratiques du groupe, les règles de séparation des exercices, la structure des plans de comptes ont été définies.

3.3 – Normes IFRS

Les normes IFRS sont devenues d'application obligatoire pour les comptes consolidés à compter du 1er janvier 2005.

Les principales différences recensées ayant une influence sur le résultat et la présentation des comptes étaient relatives d'une part à la réévaluation des actifs corporels à leur juste valeur, et d'autre part à la comptabilisation et l'amortissement des frais de développement.

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues lors du calcul des engagements de retraite, des impôts différés, de la valorisation des titres de participation, des provisions et des montants comptabilisés au titre des contrats à long terme.

3.4.- Service Juridique

En début d'année 2007, la Société a créé un département juridique dont la Responsable assure, en concertation étroite avec la Direction de la Société, tous les services concernés pour le traitement des questions juridiques, notamment au titre des obligations imposées par la cotation en bourse de la Société mais optimisant également la gestion des contrats tant en France qu'à l'international pour le compte du Groupe.

3.5.- Communication financière

Le Service Juridique et la Direction Financière établissent un calendrier précis de diffusion aux marchés financiers d'une information à jour sur le Groupe. Ce calendrier est communiqué en interne et en adéquation avec les exigences de l'AMF. Toute information significative communiquée à la communauté financière reflète avec sincérité et transparence la situation et l'activité du Groupe, et est effectuée dans le respect du principe d'égalité d'information entre les actionnaires.

Fait à Marseille, le 3 mars 2008

Le Président Directeur Général,
Mr Gilles MICHEL,

16.3.2 – Rapport des commissaires aux comptes

Etabli en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce, sur rapport du Président du Conseil d'administration de la Société pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société CYBERNETIX SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil d'administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président du conseil d'administration de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président du conseil d'administration ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du conseil d'administration.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Marseille et Lyon, le 13 mars 2008
Les Commissaires aux comptes

ASTRÉE
Louis Pigeon

Mazars & Guérard
Christine Dubus

16.4 - Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise applicable en France

Compte tenu de sa taille, la Société considère être en conformité avec les recommandations en matière de gouvernement d'entreprise applicables en France.

17 - SALARIES

17.1 – Effectifs

Au 31 décembre 2007, l'effectif de la Société atteignait 172 personnes dont 66,28 % d'ingénieurs et cadres. On notera que le pourcentage d'ingénieurs et cadres est en augmentation sensible (+4,80%) par rapport à l'exercice 2006, cela traduit le changement d'orientation suite au plan de redressement du Groupe ainsi que la volonté d'évoluer sur des activités à plus forte valeur ajoutée.

L'évolution au 31 décembre 2007 des effectifs par catégorie de personnel est la suivante :

Effectif par catégorie (fin d'exercice)	2005	2006	2007
Ingénieurs et cadres	100	105	114
Employés et techniciens	67	64	58
TOTAL	167	169	172

17.2 - Participation et stock options

17.2.1 – Contrat d'intéressement et de participation

Au cours des 3 derniers exercices, les montants versés au titre de la participation ont été de 0 euros.

17.2.2 – Options de souscription et/ou d'achats d'actions

Néant

17.2.3 – Actions gratuites

Néant

17.3 - Participation des salariés dans le capital de la Société

A la date du présent Document de Référence, le nombre d'actions détenues par les salariés (divers) était inférieur à 1%.

18 - PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 - Répartition du capital social et des droits de vote au 31 décembre 2007

NOM	TOTAL Nombre d'actions	%	TOTAL Droits de vote	%
COMEX SA	278 467	21,55	503 092	32,64
SOJITZ Corp.	78 100	6,04	78 100	5,07
Gilles MICHEL	28 490	2,20	52 596	3,41
ASKOAD CONSEIL	184 725	14,29	184 725	11,98
SERCEL Holding	416 147	32,20	416 147	27,00
Divers	902	0,07	1 259	0,08
Sous-Total	986 831	76,35	1 235 919	80,17
PUBLIC	305 627	23,65	305 627	19,83
TOTAL	1 292 458	100,00	1 541 546	100,00

Il est rappelé les points suivants :

COMEX SA est actionnaire fondateur de CYBERNETIX

SOJITZ CORPORATION est entrée au capital de la Société en juin 2007 par le rachat d'une partie des actions du fonds TRUFFLE

Gilles MICHEL est entré au capital de la Société en 2004 lors de sa prise de fonction en qualité de Président Directeur Général

ASKOAD CONSEIL est entrée au capital en mars 2006 par le rachat des actions de la société ECA.

SERCEL Holding, contrôlée par la CGG - Veritas, est entrée au capital en juillet 2006 par le rachat d'une partie des actions détenues par COMEX SA, puis a augmenté sa participation par le rachat du solde des actions détenues par le fonds TRUFFLE. Au 1^{er} semestre 2007, SERCEL Holding a réalisé un chiffre d'affaires consolidé d'un montant de 400,6 M€.

18.2 – Répartition du capital social et des droits de vote au 31 décembre 2006

NOM	TOTAL Nombre d'actions	%	TOTAL Droits de vote	%
Groupe COMEX	235 738	21.43	457 623	34,61
Truffle Venture (divers FCP)	199 210	18.11	199 210	15,07
Gilles Michel	25 107	2.28	25 107	1,90
ASKOAD CONSEIL	156 303	14.21	156 303	11,82
SERCEL Holding	231 000	21,00	231 000	17,47
Divers	545	0.05	889	0,07
Sous-Total	847 903	77,08	1 070 132	80,93
PUBLIC	252 097	22,92	252 097	19,07
TOTAL	1 100 000	100,00	1 322 229	100,00

18.3 – Répartition du capital social et des droits de vote au 31 décembre 2005

NOM	TOTAL Nombre d'actions	%	TOTAL Droits de vote	%
Groupe COMEX	444 735	40,44	886 305	57,48
Truffle Venture (divers FCP)	199 225	18.11	199 225	12,92
Gilles Michel	47 107	4.28	47 107	3,06
ECA SA	156 303	14,21	156 303	10,13
Divers	347	0.03	691	0,04
Sous-Total	847 717	77,07	1 289 631	83,63
PUBLIC	252 283	22,93	252 283	16,37
TOTAL	1 100 000	100,00	1 541 914	100,00

18.4 - Droits de vote

Il convient de noter que, conformément à l'article 12 des statuts de la Société, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

Ce droit de vote double a été décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 mai 1997.

18.5 - Contrôle de la Société

A la date du Document de Référence, aucun actionnaire ne détient à lui seul le contrôle de la Société.

18.6 - Pactes d'actionnaires et actions de concert

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord en place dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle, à l'exception d'un accord conclu entre SERCEL Holding et COMEX SA en date du 10 juillet 2006 et en application duquel, chacun de ses deux actionnaires se consent mutuellement un droit de préemption applicable à toute cession d'actions détenues par l'un ou l'autre de ces actionnaires.

18.7 – Franchissements de seuils déclarés à la Société

Au cours de l'exercice 2007, la Société a été avisée des franchissements de seuils légaux et statutaires de ses actions ou de ses droits de vote suivants :

Date de la déclaration	Date du franchissement de seuil	Auteur de la déclaration	Seuils déclarés franchis (en % du capital)	Sens du franchissement	Détention à la suite du franchissement
29 juin 2007	22 juin 2007	Invest in Europe (FCPI)	15 et 10%	A la baisse	7,10% du capital et 5,89% des droits de vote
29 juin 2007	27 juin 2007	Sercel Holding	20 et 25%	A la hausse	32,01% du capital et 26,57% des droits de vote
2 juillet 2007	27 nov. 2006	Sercel Holding	20%	A la hausse	21% du capital et 17,47% des droits de vote
3 juillet 2007	26 juin 2007	Sojitz Corp.	5%	A la hausse	7,10% du capital et 5,89% des droits de vote
3 juillet 2007	26 juin 2007	Invest in Europe (FCPI)	5%	A la baisse	0%
30 nov. 2007	20 nov. 2007	Argos Investment Managers	5%	A la hausse	5,29% du capital et 4,44% des droits de vote

19 - OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

19.1 – Depuis le début de l'exercice 2008

En application des dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce et de l'article L.225-90-1 du Code de Commerce telles que modifiées par la loi n°2007-1223 du 21 août 2007 dite « loi TEPA », le Conseil d'Administration dans sa séance du 3 mars 2008, a décidé, sur proposition du Comité de Rémunération, d'autoriser la convention relative à l'attribution d'une indemnité de départ à M. Gilles MICHEL en cas de cessation de ses fonctions à la suite d'une décision des administrateurs et/ou actionnaires.

Le montant de cette indemnité est fixé à 200 000 € brut. Le versement de cette indemnité sera subordonné au respect des conditions liées aux performances de M. Gilles MICHEL, appréciées au regard de celles de la Société.

Ainsi, ce versement aura lieu si l'une des deux conditions suivantes est réunie :

- la réalisation d'un minimum de chiffre d'affaires de la Société sur la durée du mandat de M. Gilles MICHEL restant à courir ou,
- la réalisation d'un minimum de résultat opérationnel courant du Groupe sur la durée du mandat de M. Gilles MICHEL restant à courir.

En cas de cessation du mandat de Président de M. MICHEL à l'initiative des administrateurs et/ou actionnaires, le respect de ces conditions de performances sera apprécié par le Conseil d'Administration au moment du versement de l'indemnité de départ.

19.2 – Exercice clos le 31 décembre 2007

Lors de sa séance du 13 avril 2007, le Conseil d'administration de la Société a autorisé la mise en place de comptes courants d'actionnaires avec la société SERCEL Holding et la société COMEX SA pour un montant maximum de 500 000 € pour chaque compte courant.

Ces avances d'actionnaires avaient pour objectif de couvrir les besoins de financements de fonctionnement ou d'investissement de la Société au fur et à mesure que ceux-ci apparaîtront dans la période de mise à disposition. Ceci s'est concrétisé en avril 2007 par la signature de deux contrats de prêt de 500 000 € chacun et ont fait l'objet d'un tirage à hauteur de 400 000 € chacun.

Ces avances ont été intégralement remboursées par compensation de créances lors de l'augmentation de capital dont la réalisation définitive a été constatée le 22 novembre 2007.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, la Société a conclu les conventions suivantes, relevant du régime de l'article L.225-38 du Code de Commerce :

- Christian REDERON : prestations de services effectuées au profit de CYBERNETIX dans le cadre de son activité libérale d'Ingénieur Conseil : facturation à raison de 610 € H.T. par journée d'intervention. Les frais y afférents sont remboursés sur justificatifs - Montant total passé en charges en 2007 : 7 412 € H.T.
- François ANDRIEU : prestations de services effectuées au profit de CYBERNETIX dans le cadre de son activité libérale d'Ingénieur Conseil : facturation à raison de 900 € H.T. par journée d'intervention. Les frais y afférents sont remboursés sur justificatifs - Montant total passé en charges en 2007 : 1 634 € H.T.

19.3 - Exercice clos le 31 décembre 2006

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, la Société a conclu les conventions suivantes, relevant du régime de l'article L.225-38 du Code de Commerce :

- Avec la société ECA, actionnaire détenant plus de 10% du capital de la Société (ce qui n'est plus le cas à la date du présent Document de Référence)

Le Conseil d'Administration du 18 janvier 2006 a autorisé :

- la cession de la branche d'activité « défense terrestre et sécurité civile » et de certains actifs de l'activité « développement et commercialisation de bases génériques d'A.U.V. ».
 - la conclusion d'une alliance stratégique pour le développement et la commercialisation de robots sous-marins autonomes et de drones de surface navals, le traitement d'images pour le développement des robots et les essais de robots.
- Avec sa filiale CYBERNETIX MICROELECTRONIQUE

Le Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2006 a autorisé un abandon de créance de la Société au profit de sa filiale Cybernetix Microélectronique pour un montant maximum de 3.950.000 €.

A ce titre, Cybernetix SA a consenti un abandon de créance de 3.930.786 € au 31 décembre 2006.

Administrateur concerné : Monsieur Gilles MICHEL, Président Directeur Général et administrateur de Cybernetix SA et Président de Cybernetix Microélectronique.

- Avec M. Christian REDERON, administrateur

Le Conseil d'Administration du 1^{er} septembre 2006 a autorisé la facturation des prestations de services effectuées par M. Christian REDERON dans le cadre de son activité libérale d'Ingénieur Conseil à raison de 610 € HT par journée d'intervention. Les frais y afférents sont remboursés sur justificatifs.

Montant facturé au cours de l'exercice 2006 : 7.320 € HT.

- Avec M. François ANDRIEU, administrateur

Le Conseil d'Administration du 1^{er} septembre 2006 a autorisé la facturation des prestations de services effectuées par M. François ANDRIEU dans le cadre de son activité libérale d'Ingénieur Conseil à raison de 900 € HT par journée d'intervention. Les frais y afférents sont remboursés sur justificatifs.

Montant facturé au cours de l'exercice : 11.082 € HT.

19.4 – Exercice clos le 31 décembre 2005

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005, la Société a conclu la convention suivante, relevant du régime de l'article L.225-38 du Code de Commerce :

- Avec M. Gilles MICHEL, Président et Directeur Général

Le Conseil d'Administration du 25 juillet 2005 a autorisé la cession au profit de M. Gilles MICHEL, de la totalité des 45 907 actions auto détenues (représentant 4,17% du capital social de la Société) moyennant un prix de 238 716,40 €, soit à un prix unitaire de 5,20 € correspondant au cours de bourse moyen des 15 jours précédant l'opération.

20 - INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

20.1 – Comptes consolidés des exercices clos le 31 décembre 2007 en normes IFRS

20.1.2 – Bilan consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2007	31/12/2006
ACTIF			
Ecart d'acquisitions			
Immobilisations incorporelles	4.1	1 977	1 475
Immobilisations corporelles	4.1	4 316	4 749
Participations non consolidées		13	13
Autres actifs non courants	4.2	706	285
Impôts différés actifs	4.3	183	131
Total actifs non courants		7 195	6 653
Stocks		860	493
Clients et comptes rattachés	4.4	4 525	4 317
Créances sur travaux non encore facturables	2.7	2 731	4 154
Créances fiscales et sociales	4.5	226	607
Autres actifs courants	4.6	1 493	2 132
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.9	1 092	1 442
Total actifs courants		10 926	13 145
Total actif		18 121	19 798

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2007	31/12/2006
PASSIF			
Capital social		3 942	3 355
Primes liées au capital		7 693	4 725
Réserves		(4 282)	(5 714)
Résultats enregistrés directement en capitaux propres		(64)	
Résultat net - part du groupe		(2 485)	1 432
Capitaux propres - part du groupe	4.10	4 804	3 798
Capitaux propres - part des minoritaires			
Capitaux propres	4.10	4 804	3 798
Provisions pour risques et charges non courantes	4.11	497	356
Dettes financières non courantes	4.12	1 956	1 914
Impôts différés passifs	4.13		
Total passifs non courants		2 453	2 270
Provisions pour risques et charges courantes	4.14	828	1 243
Dettes financières courantes	4.15	238	293
Comptes bancaires créditeurs et affacturage		29	
Fournisseurs et comptes rattachés		3 536	5 117
Dettes d'impôt sur les sociétés			
Dettes fiscales et sociales courantes	4.16	3 442	4 659
Autres dettes courantes	4.17	2 791	2 418
Total passifs courants		10 864	13 730
Total passif		18 121	19 798

Modifications sur les comptes 2006 effectuées par rapport aux comptes antérieurement publiés :

Actif

Le crédit impôt recherche 223K€ était dans les créances fiscales et sociales, il a été transféré en " autres actifs non courants" car il ne sera pas récupérable avant 3 ans.

Des Sicav, qui étaient bloquées jusqu'au 31.12.2007, ont été sorties de la trésorerie au 31.12.2006 et transférées en "Autres actifs courants".

Passif

Le poste "autres dettes courantes" comprenait des comptes courants pour 212K€ qui ont été transférés en "dettes financières non courantes" car non remboursables dans l'année.

20.1.3 – Compte de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

	Note	Exercice 2007	Exercice 2006
Chiffre d'affaires	6	17 509	23 245
Autres produits liés à l'activité	5.1	357	241
Production immobilisée		973	732
Variation de stock		(82)	(506)
Achats		(2 458)	(3 959)
Services extérieurs		(6 809)	(8 866)
Impôts, taxes et versements assimilés		(742)	(673)
Charges de personnel, intéressement et participation		(10 314)	(9 540)
Autres charges liées à l'activité	5.2	(585)	0
Dotations et reprises d'amortissements et provisions	4.1-4.11 et 4.14	(293)	391
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(2 444)	1 065
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	5.3	34	299
RESULTAT OPERATIONNEL		(2 410)	1 364
Coût de l'endettement financier brut		(86)	(4)
Produits de trésorerie & équivalents de trésorerie		24	49
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	5.4	(62)	45
Autres produits financiers		1	1
Autres charges financières		(15)	(43)
RESULTAT FINANCIER	5.4	(76)	3
Charge d'impôt	5.5	1	65
Quote part dans le résultat des sociétés associées			
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(2 485)	1 432
Résultat net part du groupe		(2 485)	1 432
Résultat net par des minoritaires			
Résultat net part du groupe par actions (en euros)		(1,92)	1,30
Résultat net part du groupe dilué par actions (en euros)		(1,92)	1,30

Au 31 décembre 2007, le capital est composé de 1 292 458 actions contre 1 100 000 au 31 décembre 2006.

Modifications sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 effectuées par rapport aux comptes antérieurement publiés :

- Les dotations aux provisions concernant la PIDR sont transférées des "autres produits et charges opérationnels" vers le "résultat opérationnel courant".
- Dans les autres produits et charges financiers, ne figurent plus que les différences de change n'ayant pas fait l'objet d'une opération de couverture.
- Le Crédit Impôt Recherche qui figurait sur la ligne "Impôt sur le résultat", a été transféré dans les "autres produits liés à l'activité".

20.1.4 – Tableau de flux de trésorerie (en milliers d'euros) pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

	31/12/2007	31/12/2006
Flux de trésorerie liés à l'activité	<i>notes</i>	
Résultat net des sociétés intégrées	(2 485)	1 432
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	293	(463)
- Variation des impôts différés	(20)	(93)
- Quote part des subventions virées au compte de résultat	(47)	(171)
- Plus values de cession, nettes d'impôt		-1
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(2 259)	703
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement (BFR)	(877)	189
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(3 136)	892
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	7.2 (1 196)	(1 019)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	7.3 310	100
Incidence des variations de périmètre		
Variation des dettes sur immobilisations		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(886)	(919)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire	3 555	
Emissions d'emprunts & avances conditionnées	335	24
Remboursements d'emprunts & avances conditionnées	7.4 (247)	(915)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 643	(891)
Variation de trésorerie nette	(379)	(918)
Trésorerie nette d'ouverture	7.1 1 442	2 358
Trésorerie nette de clôture	7.1 1 063	1 442

Au 31.12.2006, des sicav Barep d'un montant de 176 K€ et bloquées jusqu'au 31.12.2007 ont été déduites de la trésorerie d'ouverture et rajoutées dans le BFR. La trésorerie de clôture au 31.12.2006 passe ainsi de 1 618 K€ dans les états financiers antérieurement publiés à 1 442 K€.

20.1.5 – Tableau de variation des capitaux propres (en milliers d'euros) pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

(en milliers d'Euros)	Revenant aux actionnaires de la société					Revenant aux intérêts minoritaires	total des capitaux propres
	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultats accumulés non distribués	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Total		
Soldes au 1er janvier 2006	3 355	4 725	(5 714)		2 366		2 366
Résultat de l'exercice 2006			1 432		1 432		1 432
Soldes au 31 décembre 2006	3 355	4 725	(4 282)		3 798		3 798
Augmentation de capital	587				587		587
Prime d'émission		3 166			3 166		3 166
Imputation des frais sur la prime		(198)			(198)		(198)
Etat consolidé des produits et charges comptabilisées			(2 485)	(64)	(2 549)		(2 549)
					0		0
Soldes au 31 décembre 2007	3 942	7 693	(6 767)	(64)	4 804		4 804

20.1.6 – Etat consolidé des produits et charges comptabilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Profit net de juste valeur, bruts d'impôts		
Actifs financiers disponibles à la vente		
Couvertures de flux de trésorerie		
Différences de conversion		
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel	(96)	
Impôt sur les éléments directement imputés en capitaux propres	32	
Profit net comptabilisé directement en capitaux propres	(64)	0
Bénéfice ou perte de la période	(2 485)	1 432
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DURANT LA PERIODE	(2 549)	1 432
Revenant aux actionnaires de la société	(2 549)	1 432
Revenant aux intérêts minoritaires		

Les écarts actuariels concernent la première application de l'amendement à la norme IAS19.

Les écarts actuariels sur avantages au personnel sont dorénavant imputés sur les capitaux propres alors qu'ils étaient antérieurement imputés sur le résultat. Ne disposant pas des outils nécessaires les années précédentes, la société n'a pas été en mesure de calculer l'impact qu'aurait eu ce changement de méthodes sur les comptes 2006.

20.1.7– Annexe aux comptes relatives à l'exercice 2007

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2007 qui ont été arrêtés par le conseil d'administration du 3 Mars 2008.

Conformément à la législation française, les états financiers seront considérés comme définitifs lorsqu'ils auront été approuvés par les actionnaires de la société lors de l'AGO des associés convoquée le 25 avril 2008.

Cybernetix est une société de droit français constituée en 1985, dont le siège social est situé 306, rue Albert Einstein – Technopôle de Château Gombert – à Marseille.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

1. FAITS MARQUANTS

Activité de l'année :

- La signature en mars 2007 d'un important contrat pour la conception et la réalisation d'un engin sous-marin autonome pour l'intervention en fond de mer sur les structures pétrolières (SWIMMER) qui permettra à la Société d'entrer dans de nouveaux marchés parapétroliers ;
- L'obtention d'un nouveau brevet et la régularisation du brevet DIPE pour l'utilisation de technologies de mesure pour les marchés de contrôle et de suivi d'intégrité des pipelines qui renforcent notre position sur ce marché en pleine expansion ;
- En décembre 2007, la Société a obtenu un important contrat en Chine avec le groupe GITI Tire, N°1 chinois de l'industrie du pneu aux termes duquel Cybernetix va fournir une machine de contrôle RX de pneus camion et son logiciel Cypert de détection automatique de défauts.
- Dans le cadre de son programme de redressement commencé en 2005, la Société continue de structurer ses activités et de renforcer ses équipes, notamment au niveau de sa direction. Trois nouveaux directeurs ont rejoint la Société : direction de la division « Industrie et Défense », direction de la division « Nucléaire », direction « Juridique ».
- Malgré le programme de redressement de la Société commencé en 2005, les difficultés économiques rencontrées sur l'exercice 2007 ont conduit la Société à mettre en place en janvier 2008 un plan d'économie simplifié visant notamment à réduire les coûts de personnel, entraînant la suppression de 9 postes pour motifs économiques. Les coûts liés sont provisionnés dans les comptes de 2007.

Evolution de l'actionnariat :

- En juin 2007, le fonds d'investissement Truffle Venture, qui détenait 18,11 % du capital de la Société a cédé l'ensemble de ses actions hors marché à la société Sercel Holding (pour 11 %) et à la société japonaise Sojitz Corporation (pour 7,1 %). Ceci porte la participation de Sercel Holding à 32 % du capital. Cette augmentation de participation de Sercel Holding au capital de la Société traduit notamment le renforcement de la coopération industrielle des deux sociétés dans le domaine de l'offshore pétrolier. De la même manière, l'entrée au capital de Sojitz Corporation s'inscrit dans l'évolution de la coopération entre les deux sociétés dans le domaine nucléaire. Il est rappelé que la Société a signé un important contrat avec Sojitz en novembre 2006 pour la fourniture d'équipements et de services pour le démantèlement des générateurs de vapeur de la centrale nucléaire Tokai 1 au Japon.

Augmentation de Capital :

Le Conseil d'Administration en date du 22 novembre 2007 a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital décidée par le Conseil d'Administration du 1^{er} juin 2007 faisant usage de la délégation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 13 avril 2007. Aux termes de cette opération, le capital social a été porté à la somme de trois millions neuf cent quarante et un mille neuf cent quatre vingt seize Euros et quatre vingt dix centimes (3.941.996,9 €) par émission de cent quatre vingt douze mille quatre cent cinquante huit (192 458) actions nouvelles de 3,05 Euros de valeur nominale chacune.

Souscription d'un contrat d'affacturage :

La société a souscrit un contrat d'affacturage le 15 mai 2007 auprès de la Compagnie Générale d'Affacturage (CGA). Cf note 2.6.

2. PRINCIPES - METHODES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION

Note 2.1 Déclaration de conformité

Les comptes annuels consolidés sont établis dans le respect des principes généraux établis par la norme IAS1 :

- Conformité à l'intégralité des normes IFRS applicables,
- Permanence des méthodes et des présentations (hormis des reclassements sans incidence significative permettant d'harmoniser la présentation de l'information financière),
- Continuité de l'exploitation,
- Matérialité de l'information,
- Image fidèle,
- Information comparative.

Note 2.2 Principes et méthodes comptables

Les normes et interprétations suivantes sont appliquées par le groupe depuis le 1er janvier 2007 :

- La norme IFRS 7 relative à l'information à fournir au titre des instruments financiers et l'amendement à la norme IAS 1 relatif à la gestion du capital imposent au groupe de fournir des informations complémentaires.
- La norme IFRS 7 chez Cybernetix s'applique pour l'IFRS7.37 relative à l'information à fournir sur la balance âgée des actifs financiers échus impayés et non dépréciés, ainsi qu'une analyse des actifs dépréciés.
- L'application des interprétations suivantes n'a eu aucun impact sur les comptes du groupe :
 - IFRIC 7 relatif au retraitement des comptes des sociétés opérant dans des économies hyper-inflationnistes ;
 - IFRIC 8 relative au champ d'application d'IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions,
 - IFRIC 9 relative à la ré-estimation des dérivés incorporés ;
 - IFRIC 10 relative aux dépréciations comptabilisées lors des arrêts intermédiaires.

Les normes IFRS 8 (information sectorielle) et IAS 23 (coûts d'emprunt) d'application non encore obligatoire n'ont pas été appliquées par anticipation.

Plusieurs interprétations ont été publiées par l'IASB mais ne sont pas encore applicables de manière obligatoire et n'ont pas été appliquées par anticipation :

- IFRIC 11 relative aux plans d'options au sein d'un groupe ;
- IFRIC 12 relative aux contrats de concessions ;
- IFRIC 13 relative aux programmes de fidélité clients ;
- IFRIC 14 «IAS19 Ecrêtement d'un actif de retraite, obligations de financement minimum et leur interaction ».

Ces interprétations n'auront pas d'impact sur les comptes du groupe.

Au cours de l'exercice 2007, le groupe a changé la présentation de ses états financiers (Bilan, Compte de résultat et Tableau des flux).

De ce fait les états financiers présentés au titre de l'exercice 2006 diffèrent dans leur présentation de ceux préalablement publiés. Des notes explicatives figurent au bas des pages des états financiers concernés.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés, sont identiques à celles appliquées par la société pour ses états financiers consolidés au 31 décembre 2006, à l'exception :

Du changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels, dorénavant imputés sur les capitaux propres alors qu'ils étaient antérieurement imputés sur le résultat.

Le groupe a choisi d'appliquer l'amendement de la norme IAS 19 « Gains et pertes actuariels, régime groupe et informations à fournir » qui permet de comptabiliser les écarts actuariels directement en capitaux propres, dans l'état des profits et pertes comptabilisés dans l'exercice.

Ce changement de méthode est notamment justifié par une meilleure appréhension de la volatilité des hypothèses actuarielles.

Application de la norme IAS 19 : ne disposant pas des outils nécessaires les années précédentes, nous ne sommes pas en mesure de calculer l'impact qu'aurait eu ce changement de méthode sur les comptes 2006. Nous ne pouvons donc pas appliquer ce changement de méthode de manière rétrospective.

Note 2.3 Estimations de la Direction

La préparation des états financiers consolidés amène la Direction à recourir à des hypothèses et à des estimations dans la mise en œuvre des principes comptables pour valoriser des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges pour la période présentée. Les montants réels pourront être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, les provisions et les montants comptabilisés au titre des contrats de longue durée (estimations à fin d'affaires).

Note 2.4 Indemnités de départ à la retraite (IDR)

Les engagements du Groupe en matière d'indemnités de départ à la retraite relèvent du régime à prestations définies et font l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges dans les comptes consolidés. Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées qui tient compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans,
- Droits à l'indemnité de départ à la retraite : en fonction des conventions collectives applicables au sein du Groupe,
- Taux de rotation des effectifs : en fonction des tranches d'âge auxquelles appartiennent les salariés : 8% pour la tranche de 16 à 30 ans, 7% de 30 à 40 ans, 5% de 40 à 55 ans, et 0% au-delà,
- Coefficient de survie : table INSEE TD TV 01 03,
- Coefficient d'actualisation : 4,6% contre 4,4% en 2006
- Coefficient de revalorisation des salaires : 1,50% contre 2,25% en 2006.

En application de la loi dite Fillon III de financement de la sécurité sociale entrée en vigueur le 21 décembre 2007, une contribution légale de 50% est rajoutée au montant de l'engagement. Cette contribution étant appliquée pour la première fois dans les comptes consolidés, la société a décidé de la traiter comme un écart actuariel.

La société ayant opté à compter de 2007 pour l'amendement à l'IAS 19 publié en décembre 2004 (cf note 2.2), les variations de provisions relatives aux écarts actuariels sont comptabilisées directement en capitaux propres.

Note 2.5 Instruments financiers

Les principes relatifs aux instruments financiers sont identiques à ceux du 31 décembre 2006. Toutefois, la société a mis en place un contrat d'affacturage au cours du 1^{er} semestre 2007 qui a été retraité en application de la norme IAS 39 : les risques et avantages n'étant pas transférés à la compagnie d'affacturage, le financement disponible a donné lieu à la comptabilisation d'une dette financière et les créances correspondantes n'ont pas été déconsolidées.

Les instruments financiers comprennent notamment :

- Les OPCVM monétaires, comptabilisées en juste valeur par le résultat.
- Les prêts, créances et dettes :
 - Les actifs financiers non courants (exemple : dépôts et cautionnements) sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur qui correspond dans le Groupe Cybernétix à leur valeur nominale. En cas de perte de valeur, ces éléments font l'objet d'une dépréciation.
 - Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.5.1 - Risque de taux

Actif financier :

Les équivalents de trésorerie sont composés de SICAV monétaires qui ne sont pas sensibles au risque de taux.

Passif financier :

L'échéancier des passifs financiers au 31 décembre 2007 était le suivant :

Au 31/12/2007 (en milliers €)	Inférieur à 1 an	De 1an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt bancaire à taux variable (Société Générale)	220	400		620
Emprunt sur crédit bail immobilier	18			18
Avances à taux zéro d'organismes co-financeurs de RD (Oseo, CEPM...)		1 326		1 326
Total	238	1 726		1 964

L'emprunt à taux variable n'est pas couvert.

Seul l'emprunt en cours auprès de la Société Générale supporte des intérêts à taux variable au taux de Euribor 6 mois majoré de 0,25% l'an, auquel s'ajoute une commission de confirmation de crédit de 0,25% l'an.

Les intérêts sont pré-comptés et les remboursements interviennent tous les 6 mois (10 Avril et 10 Octobre).

Pour la période du 10 octobre 2007 au 30 avril 2008, le taux appliqué est de 4,954% sur un montant de 620 000 Euros.

Pour la prochaine échéance du 10 avril 2008 au 31 octobre 2008, le montant des intérêts à payer sera de $(510\,000 \times 4,954\%) / 2 = 12\,633\text{€}$.

En cas d'augmentation de 1%, la Société paierait $(510\,000 \times 5,954\%) / 2 = 15\,183\text{€}$.

L'impact qu'aurait la variation de taux est très faible en l'état actuel de l'endettement financier de la Société.

2.5.2 - Risque de change

Quelques contrats représentant moins de 5 % du chiffre d'affaires sont établis en US dollars.

Afin de prémunir la Société contre les variations de taux de change, il est stipulé dans les contrats d'une valeur significative (> 100 000 US\$) que le montant facturé sera révisé en cas d'une variation de plus ou moins 3% du cours du dollar qui a servi de base à l'établissement des prix. Pour les autres contrats, la Société dispose d'un compte en US\$ qui lui permet de conserver les dollars en cas de baisse du cours.

2.5.3 - Risque de liquidité

Les graves difficultés rencontrées en 2004 et le paiement de dettes et du plan social ont affaibli la trésorerie qui est sensible à tout décalage de facturation ou d'encaissement.

La mise en place d'un compte courant d'actionnaires en avril 2007 totalement remboursé fin 2007, la signature d'un contrat d'affacturage avec CGA, filiale de la Société Générale et l'augmentation de capital ont permis de stabiliser la trésorerie.

Risque d'exigibilité anticipée des dettes financières.

Seul l'emprunt contracté auprès de la Société Générale contient des clauses d'exigibilité anticipée classiques, à savoir notamment :

- Liquidation judiciaire, cessation d'exploitation, plan de cession de l'entreprise, décès de l'emprunteur,
- Non paiement à son échéance d'une somme quelconque devenue exigible,
- En cas de modification importante de la nature, de la capacité ou du patrimoine de l'emprunteur ainsi que de sa structure juridique, actionnariale, financière, industrielle ou commerciale sauf accord exprès de la banque,
- Non respect des engagements pris auprès des établissements financiers.

Il est précisé qu'il n'existe pas de covenants

Note 2.6 Tests de dépréciation

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est supérieure à sa valeur recouvrable.

Le bien fondé du maintien à l'actif des valeurs relatives aux frais de développement est apprécié en fonction des indices suivants : obtention de commandes utilisant la technologie, persistance du marché, capacité des prix de vente à absorber l'amortissement des frais de développement. Une dépréciation est constatée lorsque le montant restant à amortir est supérieur à la marge cumulée attendue de la vente de produits issus de la technologie utilisée.

La valeur comptable des bâtiments est analysée régulièrement en fonction de l'évolution des prix de marché. Afin de conforter cette valeur, une expertise indépendante est par ailleurs réalisée tous les deux ans en l'absence d'indices de pertes de valeur.

Note 2.7 Contrats à long terme - Créances sur travaux non encore facturables

Le chiffre d'affaires et la marge des contrats à long terme sont constatés à l'avancement. Le degré d'avancement s'apprécie au travers du ratio "coûts des travaux réalisés à la clôture de l'exercice sur coûts totaux prévisionnels".

Si cela s'avère nécessaire, des provisions sont constituées pour couvrir l'ensemble des pertes à terminaison prévisibles.

Les créances sur travaux non encore facturables s'élèvent à 2,73M€ TTC au 31 décembre 2007, contre 4,15 M€ au 31 décembre 2006. Elles représentent la contrepartie du chiffre d'affaires généré par l'évaluation des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement.

Au 31 décembre 2007, le montant des acomptes reçus, déduit du poste « Créances sur travaux non encore facturables » dans la limite du chiffre d'affaires constaté, s'élève à 9,08M€

Note 2.8 Etudes partiellement financées

Certaines avances sont remboursables en totalité, alors que d'autres ne sont remboursables que pour la quote-part de valorisation interne correspondant à l'acquis technologique pour Cybernétix.

Les avances remboursables en totalité sont inscrites en dettes, et les dépenses engagées sur les projets sont comptabilisées en charges d'exploitation. En cas d'échec du projet financé, une demande de constatation d'échec est formulée auprès de l'organisme financeur. Si elle aboutit, l'abandon de créance est constaté en produit opérationnel non courant dès réception de l'acceptation du constat d'échec.

Les avances remboursables partiellement sont comptabilisées en dettes pour la partie remboursable et en acomptes reçus sur commandes pour la partie non remboursable. Les dépenses engagées sont traitées comme pour les autres contrats, avec constatation de la marge à l'avancement.

Note 2.9 Information sectorielle

L'analyse sur l'identification des secteurs d'activité et des secteurs géographiques conformément aux critères prévus par la norme IAS 14 (structure de l'organisation et autonomie, nature des produits et des process, type de clientèle, environnement réglementaire,...) a permis d'identifier quatre secteurs : Oil & Gas, Nucléaire, Industrie et Défense navale.

Les affectations analytiques par secteur des postes du bilan n'ont pas été réalisées car notre système comptable ne nous permettant pas de comptabiliser les actifs et passifs par secteur, toute ventilation effectuée en la matière ne pourrait être qu'arbitraire. De plus, tous les secteurs font partie de la même entité, avec des moyens et des tiers (clients, fournisseurs) communs.

De ce fait, l'information diffusée au titre de la norme IAS 14, extraite de la comptabilité analytique élaborée sur les mêmes bases que la comptabilité générale, comprend la présentation, par secteur d'activité, de la ventilation du chiffre d'affaires, des investissements, de la marge brute et de la marge contributive.

Note 2.10 Information relative aux parties liées

La note 8.4 de la présente annexe, en conformité avec la norme IAS 24, fait un état exhaustif des transactions et soldes entre le groupe Cybernetix, ses principaux actionnaires (Sercel, Comex Sa, Askoad, Sojitz) et ses administrateurs (Gilles Michel, François Andrieu, Christian Rederon, Henri-Germain Delauze).

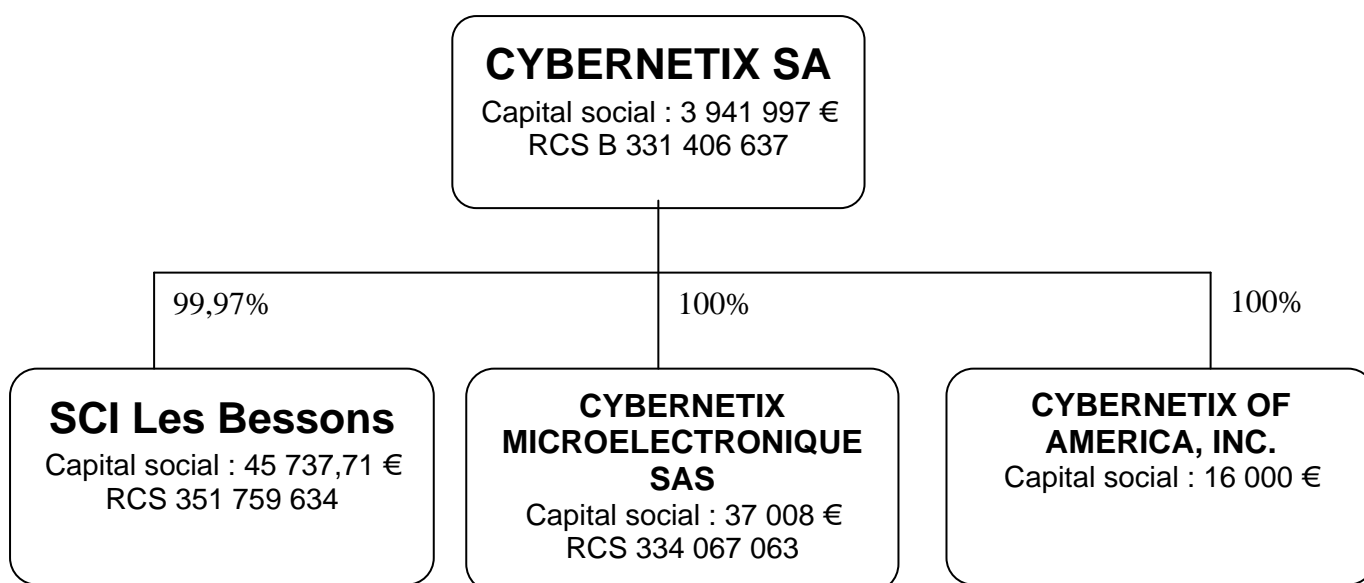
Note 2.11 Rappel des options de première application des normes IFRS.

Pour mémoire, le groupe Cybernetix a retenu les options suivantes lors de la première application des normes IFRS :

- o Les immobilisations corporelles ont été réévaluées à la date de transition (1^{er} janvier 2004), cette option permettant de comptabiliser ces actifs à leur juste valeur, en faisant référence à des valeurs de marché ainsi qu'à des valeurs d'expertise
- o Le Groupe n'a pas revisité les calculs d'écarts d'acquisition effectués lors des acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2004.

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Organigramme du Groupe :



Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2007 est identique à celui du 31 décembre 2006 :

Société	Activité	Siège social	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
CYBERNETIX SA	Ingénierie des systèmes automatiques et robotiques	Marseille		Société mère
SCI LES BESSONS	Immobilier	Marseille	99,97%	Intégration globale
CYBERNETIX MICROELECT.	Machines automatisées pour la carte à puce et testeurs pour semi-conducteurs	Marseille	100%	Intégration globale
CYBERNETIX OF AMERICA (*)	Marketing et ventes	Boston	100%	Intégration globale

(*) : La société Cybernetix of America n'a plus d'activité et son responsable est rentré en France depuis fin 2003. La société n'a pas été liquidée, mais elle est totalement en sommeil. Nous n'en avons toutefois pas perdu le contrôle au sens d' IAS 27-13.

4. INFORMATIONS SUR LE BILAN

Note 4.1 Immobilisations

IMMOBILISATIONS - VALEURS BRUTES

(en milliers d' Euros)	Montant au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement	2 144	859		3 003
Concessions, logiciels, brevets	872	142		1 014
Total	3 016	1 001	0	4 017
Immobilisations corporelles :				
Terrains	1 085		310	775
Constructions en location financement	2 553			2 553
Constructions	2 104			2 104
Installations techniques, matériels et Outillages industriels.	715	121		836
Autres immobilisations corporelles	2 185	74		2 259
Avances et acomptes sur immobilisations	36			36
Total	8 678	195	310	8 563
TOTAL GENERAL	11 694	1 196	310	12 580

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS

(en milliers d' Euros)	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles :				
Frais de développement	802	427		1 229
Concessions, logiciels, brevets	740	73		813
Total	1 542	500	0	2 042
Immobilisations corporelles :				
Constructions en location financement	936	73		1 009
Constructions	753	66		819
Installations techniques, matériels et outillages industriels.	398	71		469
Autres immobilisations corporelles	1 841	108		1 949
Total	3 928	318	0	4 246
TOTAL GENERAL	5 470	818	0	6 288

L'évaluation des frais de développement comprend les achats (matériel, études sous-traitées...) et les charges directes de salaire majorées, d'une part des charges sociales et, d'autre part, de frais de fonctionnement calculés selon un coefficient déterminé sur la base des charges de fonctionnement des services concernés. Ils sont amortis sur la durée attendue d'utilité des projets concernés (de 2 à 7 ans).

Les frais correspondant à des projets non encore finalisés ne font pas l'objet d'amortissements. Ces projets sont néanmoins suivis et peuvent donner lieu, le cas échéant, à une dépréciation en cas de perte de valeur. Les tests de dépréciation mis en œuvre au 31 décembre 2007 conformément aux principes exposés en note 2.6 ne mettent en évidence aucune perte de valeur.

La décomposition des frais de développement totaux de l'exercice en pourcentage du chiffre d'affaires s'établit ainsi :

Modes de développement (en % du chiffre d'affaires)	2007	2006
Développements sur fonds propres (immobilisés)	4,91%	2,60%
Développements sous contrats de financement	7,23%	5,39%
Développements privés (clients)	2,51%	1,50%
Total des développements	14,65%	9,49%

Les pourcentages augmentent fortement car malgré la baisse du chiffre d'affaires, l'effort en matière de développements a été maintenu.

Les terrains, constructions et matériels industriels ont fait l'objet d'une réévaluation à la date de transition aux IFRS (1^{er} janvier 2004) sur la base de valeurs de marché ainsi que de valeurs issues d'une expertise indépendante : les terrains ont été réévalués de 800 K€, les constructions de 562 K€, les matériels et outillages de 147 K€.

Une nouvelle expertise des biens immobiliers (terrains et constructions) réalisée en mai 2007 a permis de conforter les valeurs figurant à l'actif.

Par ailleurs, l'approche par composants n'a été mise en œuvre que sur les constructions car son incidence sur les autres actifs corporels n'était pas significative.

La société n'est titulaire d'aucun contrat de location-financement autre que celui portant sur certains bâtiments du site de Château Gombert, dont l'échéance est le 30 avril 2008, et la valeur résiduelle est nulle.

Note 4.2 Autres actifs non courants

<i>(en milliers d'Euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Prêts au Personnel		1
Dépôts et cautionnements	63	61
Indemnités à recevoir suite à un litige	227	
Crédit Impôt Recherche 2006	223	223
Crédit Impôt Recherche 2007	193	
TOTAL	706	285

Un litige commercial entre Cybernétix et une société italienne a été tranché le 18 janvier 2006 par un arbitre de la cour internationale d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale, qui a condamné la société italienne à verser 227K€ à Cybernétix. Cette créance qui figurait en actifs courants fin 2006 a été transférée dans les autres actifs non courants car l'affaire a été portée devant les tribunaux italiens.

Note 4.3 Impôts différés actifs

Au 31 décembre 2007, les impôts différés actifs (184K€) correspondent exclusivement à des montants dont la récupération ne dépend pas des résultats futurs. Il s'agit de l'impôt relatif à la provision pour indemnités de départs à la retraite (165K€) et de celui correspondant à l'amortissement de la part réévaluée des immobilisations corporelles (18K€)

Les impôts différés liés aux déficits reportables n'ont pas été comptabilisés en raison d'une certitude insuffisante sur la capacité de la société à dégager des bénéfices suffisants pour les imputer. En contrepartie toutefois, les impôts différés passifs, d'un montant inférieur n'ont pas non plus été comptabilisés (848 K€ relatifs à la réévaluation). Au 31 décembre 2007, le montant des impôts différés actifs non inscrits au bilan s'élève à 3 389 K€ après déduction de 848 K€ d'impôts différés passifs (note 4.12).

La variation des impôts différés actifs au premier 31 décembre 2007 s'établit ainsi :

<i>(en milliers d' Euros)</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Imputation sur les réserves	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Indemnités de départ à la retraite	118	15			133
Ecart actuariel sur IDR				32	32
Amortissement de la part réévaluée des immobilisations	13	5			18
Total	131	20	32	0	183

Note 4.4 Clients et comptes rattachés.

<i>(en milliers d'Euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Clients	3 449	3 307
Factures à établir	1 046	982
Retenues de garantie accordées TTC	29	28
TOTAL	4 524	4 317

Informations sur les garanties : Cybernétix procède à l'envoi de cautions bancaires pour garantir ses clients (cf note 9.1).

Au 31 décembre 2007, un client n'a pas accepté de caution bancaire et a retenu 5% du montant du contrat pour se prémunir d'éventuels risques sur la garantie que doit Cybernétix.

Note 4.5 Créances fiscales et sociales

en milliers d'Euros	Exercice 2007	Exercice 2006
Taxe sur la valeur ajoutée	217	330
Impôt sur les sociétés	0	273
Personnel et autres organismes sociaux	9	4
Total des créances fiscales et sociales	226	607

Au 31 décembre 2006, la créance d'impôt société correspond à 19 K€ d'IFA non utilisé et comptabilisé en charge en 2007, et à une créance de carry back de 254 K€ encaissée en 2007.

Note 4.6 Autres actifs courants

<i>(en milliers d'Euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006
Avances et acomptes versés sur commandes	140	646
Indemnité à recevoir suite à un litige		227
Aides d'organismes co-financeurs de R&D à recevoir	1 017	855
Produit sur cession compte courant GIE		102
SICAV BAREP (SG)	176	176
Remboursement pénalités DGA	47	
Autres	113	126
TOTAL	1 493	2 132

Aides d'organismes co-financeurs de R&D : Cybernétix obtient des financements, principalement du CEP&M et de la CEE. Ces organismes financent 50% des dépenses engagées par la société. Un appel de fonds est établi avec le détail et le montant des dépenses ; c'est cet appel de fonds qui est comptabilisé dans les créances.

Produit sur cession du compte courant GIE: Cybernétix détenait une petite participation dans le GIE Milipol, sous la forme d'un apport en compte courant. Ce GIE était chargé d'organiser le salon MILIPOL (militaire et police) sur la sécurité intérieure. A la suite de la cession de l'activité défense terrestre, la participation à ce GIE est devenue

sans objet et nous avons demandé et obtenu le remboursement de notre compte courant plus une partie des résultats antérieurs.

Les SICAV BAREP sont nanties jusqu'au 31 décembre 2007 afin de garantir une caution émise en faveur d'un client. Le client n'ayant pas encore retourné l'original de la caution, ces SICAV restent en actif courant et ne sont pas portées en trésorerie.

Note 4.7 Balance âgée des actifs financiers échus impayés et non dépréciés

AU 31 DECEMBRE 2007					
<i>(en milliers d'Euros)</i>	< 3 MOIS	<6 MOIS	<1 AN	> 1AN	TOTAUX
<u>Actifs financiers non courants</u>					
Indemnités à recevoir suite à un litige				227	227
Clients et comptes rattachés	724	8	78	48	858
<u>Actifs financiers courants</u>					
Aides à recevoir d'organismes co-financeurs de R&D à recevoir			178	114	292
Remboursement pénalités DGA	47				47
TOTAUX	771	8	256	389	1424

AU 31 DECEMBRE 2006					
<i>(en milliers d'Euros)</i>	< 3 MOIS	<6 MOIS	<1 AN	> 1AN	TOTAUX
<u>Actifs financiers non courants</u>					
Clients et comptes rattachés	506	173	58	250	987
<u>Actifs financiers courants</u>					
Indemnités à recevoir suite à un litige			227		227
Aides à recevoir d'organismes co-financeurs de R&D à recevoir			372		372
TOTAUX	506	173	657	250	1586

Au 31 décembre 2007 :

Indemnité à recevoir suite à un litige : Confère note 5.2

Clients et comptes rattachés : Il s'agit de clients solvables qui ne règlent pas à cause de problèmes techniques. Ces créances seront soldées quand Cybernetix aura réglé ces problèmes.

Aides à recevoir d'organismes co-financeurs de R&D : Il s'agit d'un organisme d'Etat qui verse les sommes en fonction du budget qui lui est alloué, ce qui peut prendre du temps mais ne remet pas en cause la créance.

Remboursement de pénalités DGA : Cybernétix a versé des pénalités sur un marché DGA au cours de l'année 2007, mais a obtenu par la suite une remise totale de ces pénalités qui vont nous être remboursées courant 2008.

Note 4.8 Analyse des actifs dépréciés :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Frais de développement	137	137
Clients et comptes rattachés	148	302
Total	285	439

Frais de développement :

Fin 2006, la mise en œuvre des tests de dépréciation avait mis en évidence la nécessité de provisionner entièrement ou partiellement deux projets de développement. Fin 2007, la situation n'a pas évolué.

Clients et comptes rattachés :

Il s'agit d'anciennes créances qui pour l'essentiel ne devraient pas être recouvrées. Il existe un léger espoir pour l'une d'entre elles qui représente 74K€ et qui s'il se concrétise devrait aboutir courant 2008.

Note 4.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La composition par nature de ce poste est la suivante :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Quantité	Prix unitaire	31.12.2007	31.12.2006
SICAV MONEPLUS (SG)	9,71	21,98	213	114
SICAV MONEPLUS (SG)	30,00	22,03	661	169
Solde des comptes bancaires			184	1 159
Solde disponible CGA (affacturage)			34	
TOTAL			1 092	1 442

Etant constituées exclusivement de SICAV monétaires euros, les OPCVM sont classées en « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

Ayant été achetées le dernier jour de bourse de l'exercice, les SIVAV ont été comptabilisées directement à leur juste valeur au 31 décembre 2007. Aucune variation de juste valeur n'a donc été enregistrée par le résultat.

Note 4.10 Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse ainsi :

(en milliers d'Euros)	Revenant aux actionnaires de la société				Revenant	total des
	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultats accumulés non distribués	Résultat enregistré directement en capitaux propres	aux intérêts minoritaires	capitaux propres
Soldes au 1er janvier 2006	3 355	4 725	(5 714)		2 366	2 366
Résultat de l'exercice 2006			1 432		1 432	1 432
Soldes au 31 décembre 2006	3 355	4 725	(4 282)		3 798	3 798
Augmentation de capital	587				587	587
Prime d'émission		3 166			3 166	3 166
Imputation des frais sur la prime		(198)			(198)	(198)
Total des produits et charges comptabilisées(voir tableau)			(2 485)	(64)	(2 549)	(2 549)
Soldes au 31 décembre 2007	3 942	7 693	(6 767)	(64)	4 804	4 804

Avant l'opération d'augmentation de capital qui s'est terminée le 09/11/2007, le capital social était composé de 1 100 000 actions, dont 225 079 à vote double et 874 921 à vote simple, pour un total de 1 325 079 droits de vote.

Après augmentation, le capital est composé de 1 292 458 actions, dont 249 088 à vote double, et 1 043 370 actions à vote simple, pour un total de 1 541 546 droits de vote.

Le résultat net par action au 31 décembre 2007 est une perte de (1,92 €) contre un bénéfice de 1,30 € au 31 décembre 2006.

Le Groupe a pour objectif de renforcer la composition de son capital afin d'assurer son développement futur et de préserver la confiance des investisseurs du marché. Sa politique est de maintenir un équilibre entre endettement financier et fonds propres en ne dépassant pas durablement un ratio d'endettement financier net sur fonds propres de 40%.

Il n'y a pas de plan de stock options, de plan d'actions gratuites ni de rachat d'actions en cours.

Note 4.11 Etat des provisions pour risques et charges à caractère non courant

La variation des provisions à caractère **non courant** est constituée des éléments suivants :

	Provisions retraite (IDR)	TOTAL
Au 01/01/2007	356	356
Dotations	44	44
Ecart actuariel en capitaux propres	97	97
Reprises		0
Au 31/12/2007	0	497
Charges supportées liées aux reprises		0
Reprises de provisions non consommées	0	0

ANALYSE DE LA VARIATION DE LA PROVISION POUR RETRAITES

Valeur de l'engagement à l'ouverture de l'exercice	356
Coûts des services courants ou rendus	29
Coûts financiers ou coût de l'actualisation	15
Gain et pertes actuariels	97
Valeur de l'engagement à la clôture de l'exercice	497

La provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) des salariés couvre les droits acquis et les droits non définitivement acquis concernant les salariés en activité. Le Groupe n'a aucun engagement envers d'anciens salariés, les droits acquis étant définitivement payés lors du départ à la retraite.

Les modifications des hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2007 sont exposées en note 2.5. Cette ventilation ne peut être donnée pour 2006 car nous ne disposons pas des outils nécessaires.

Note 4.12 Dettes financières non courantes

<i>(en milliers d'Euros)</i>	>1 à an	> à 5 ans	31.12.2007	31.12.2006
	< à 5 ans			
Emprunts/ Ets de crédit	400		400	620
Total Emprunts et dettes / Ets de crédit	400	0	400	620
COFACE				47
Avances organismes co financeurs de R&D à rembourser	1 326		1 326	1 017
Comptes courants	212		212	212
Divers	18		18	18
Total Emprunts, dettes fin. et crédit bail	1 556	0	1 556	1 294
TOTAL	1 956	0	1 956	1 914

L'emprunt en cours est un emprunt à taux variable indexé sur Euribor 6 mois, souscrit auprès de la Société Générale, et dont l'échéance est au 10 octobre 2010.

Il n'existe pas de covenant, ni de clause de remboursement anticipé autre que les clauses classiques, à savoir :

- Liquidation judiciaire, cessation d'exploitation, plan de cession d'entreprise, décès de l'emprunteur,
- Non paiement à son échéance d'une somme quelconque devenue exigible,
- En cas de modification importante de la nature, de la capacité ou du patrimoine de l'emprunteur ainsi que de sa structure juridique, actionnariale, financière, industrielle ou commerciale sauf accord express de la banque,
- Non respect des engagements pris auprès de l'organisme financier.
- Le prêt est garanti par le nantissement en 2^{ème} rang du fonds de commerce de Cybernétix SA.

Note 4.13 Impôts différés passif

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
Impôts différés	<i>NEANT</i>			0
TOTAL	0	0	0	0

Répondant aux critères édictés par la norme IAS 12 révisée relatifs aux règles de compensation, les passifs d'impôts différés calculés (848 K€ correspondant principalement aux réévaluations des constructions et matériels industriels pratiquées à la date de transition aux normes IFRS) sont compensés à due concurrence avec une partie des impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables antérieurs de Cybernétix SA.

PREUVE D'IMPÔT

<i>(en milliers d'Euros)</i>	31.12.07	31.12.06
Résultat comptable avant impôt	(2 531)	1 367
Impôt théorique (33,33%)		(456)
Impôt différé actif	20	65
Effet des différences temporaires		
Effet des différentiels de taux d'impôt		
Imputation des déficits antérieurs et variation des bases activables		456
Impôt sur les bénéfices	20	65

Note 4.14 Etat des provisions à caractère courant

La variation des provisions pour risques et charges à caractère **courant** est constituée des éléments suivants :

	Garantie Clients	Litiges et contentieux	Provisions sur contrats	Provision Restructuration	Provisions Autres	TOTAL
AU 01/01/2007	284	125	713	26	95	1 243
Dotations	88		185	260		533
Reprises	(284)	(75)	(578)	(11)		(948)
AU 31/12/2007	88	50	320	275	95	828
Charges supportées liées aux reprises	146	60	522	11		739
Reprises provisions non consommées	138	15	56			209

Autres provisions pour dépréciation à caractère courant

Autres provisions pour dépréciations.	Provision immobilisations	Provision Clients	TOTAL
AU 01/01/2007	137	302	439
Dotations			
Reprises		(154)	(154)
AU 31/12/2007	137	148	285
Charges supportées liées aux reprises		102	102
Reprises provisions non consommées		52	52

La provision pour garanties clients se rapporte aux livraisons de biens effectués pendant l'exercice. Elle est évaluée de manière statistique, en fonction des coûts de garantie engagés au cours des exercices précédents.

La provision pour litiges correspond au montant de la franchise d'un litige pris en charge par notre assurance.

Autres provisions : dans l'hypothèse d'une fermeture de la société Cybernétix of America, la perte maximale pour le Groupe serait de 190 K€. La situation nette actuelle de la filiale étant négative (95 K€), une provision pour risques et charges a été constatée à hauteur de la différence.

Provision clients : des litiges sur les comptes clients se sont soldés au cours de l'exercice. Les litiges provisionnés à 100% portaient sur 154 K€, dont 52 K€ ont été encaissés, et 102 K€ ont été perdus.

Provision pour restructuration : la dotation correspond à la mise en place d'une procédure de licenciement visant moins de 9 personnes, et la reprise à des dépenses payées dans le cadre du plan social de 2005.

DETAIL DES PROVISIONS SUR CONTRATS (en milliers d'Euros)

Nature du Risque	Montant au 31/12/2006	Dotations	Reprises		Solde au 31/12/2007
			Coûts supportés	non supportés	
Pénalités de retard sur marchés	167		118	49	0
Risque réfaction de prix	135				135
Risque mise en jeux caution donnée à un client étranger	65		57	8	0
Pertes à terminaison	21	185	21		185
Demande d'indemnisation d'un client pour coûts supportés	300		300		0
Risques techniques sur affaire en cours	25		25		0
TOTAUX	713	185	521	57	320

Note 4.15 Dettes financières courantes*(en milliers d'Euros)*

	31.12.2007	31.12.2006
Emprunts/ Ets de crédit	220	220
Total Emprunts et dettes / Ets de crédit	220	220
Crédit-bail COFACE Avances organismes co financeurs de R&D à rembourser Comptes courant Divers	18	73
Total Emprunts, dettes fin. et crédit bail	18	73
TOTAL	238	293

Note 4.16 Dettes fiscales et sociales courantes

En milliers d'Euros	31.12.2007	31.12.2006
Personnel et comptes rattachés	694	984
Sécurité sociale et autres organismes	965	1 001
Taxe sur la Valeur Ajoutée	1 507	2 465
Autres dettes fiscales	276	209
Total des dettes fiscales et sociales courantes	3 442	4 659

Note 4.17 Autres dettes courantes

en milliers d'Euros	31.12.2007	31.12.2006
Avances et acomptes reçus des clients	2 096	1 539
Produits constatés d'avance		5
Charges à payer	615	632
Clients créditeurs		
Autres créditeurs	80	242
Total des autres dettes courantes	2 791	2 418

5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 5.1 Autres produits liés à l'activité

<i>(en milliers d' Euros)</i>	2007	2006
Subventions	31	10
Autres produits de gestion		8
Intérêts moratoires reçus	6	
Reprise de factures anciennes	125	
Divers	2	
Crédit Impôt Recherche	193	223
Total	357	241

Le crédit Impôt Recherche 2006 était inscrit dans le poste « impôts sur le résultat » dans les comptes de l'exercice 2006 publiés.

- Les reprises de factures anciennes correspondent à des factures fournisseurs qui n'étaient pas dues et qui figuraient dans les comptes depuis plus de cinq ans à plus de dix ans.

Note 5.2 Autres charges liées à l'activité

<i>(En milliers d' Euros)</i>	2007	2006
Pénalités de retard sur affaire	221	
Paie ment lié à un litige commercial	300	
Paie ment lié à un litige prud'homal	55	
Divers	9	
Total des autres charges d'exploitation	585	0

Note 5.3 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se ventilent ainsi :

(En milliers d' Euros)	2007	2006
Produits :		
Résultat de cession d'activité		396
Abandons de créances de l'Anvar		171
Aides non remboursables reprises en résultat	121	
Annulation pénalités URSSAF	84	
Reprises de charges à payer/Condamnations suite litige	54	
Divers		2
Total des produits	259	569
Charges :		
Charges supplémentaires liées à la cession d'activité 2006	125	
IFA et redressement IS		118
Annulation des créances irrécouvrables		84
Condamnations diverses	18	
Redressement CEE	82	
Divers		68
Total des charges	225	270
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	34	299

- La cession de l'activité « Défense Terrestre et Sécurité Civile » a généré un résultat de 396 K€ en 2006.
- En 2007, une partie des dépenses non prévues et supportées par l'acquéreur ont été prises en charge par Cybernétix, ce qui a généré une charge de 125 K€. Il s'agit essentiellement de pénalités de retard et de réfections de prix.
- Les aides non remboursables correspondent à des avances de trésorerie qui ont permis de développer un projet à l'export (Coface), ou à des aides du CEPM qui ne sont plus dues.
- Les autres éléments enregistrés en « autres produits et charges opérationnels » sont non récurrents et ne présentent pas de lien avec la performance opérationnelle de l'exercice.

Note 5.4 Résultat financier

En milliers d'Euros	31.12.2007	31.12.2006
Autres intérêts et produits assimilés*		45
Autres intérêts et charges assimilés	(86)	(49)
Coût de l'endettement financier brut	(86)	(4)
Produits/cession de VMP	24	49
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(62)	45
Gains de changes (sans couverture)	1	1
Pertes de changes (sans couverture)	(15)	(43)
RESULTAT FINANCIER	(76)	3

* Dont 35k€ en 2006 concernant la sortie du GIE Milipol

Note 5.5 Charge d'impôt

(en milliers d' Euros)	2007	2006
IFA non imputé	19	19
Impôt différé actif	-20	-84
Total	-1	-65

6. INFORMATION SECTORIELLE

ANNEE 2007

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Oil & Gas	Nucléaire	Défense Navale	Défense ** Terrestre	Industrie	Autres	Totaux
Investissements Incorporels	112	584	15		258	32	1 001
Investissements Corporels	5	130			13	47	195
Total des investissements	117	714	15	0	271	79	1 196
Chiffre d'Affaires	3 873	4 649	1 808		7 179		17 509
Marge brute	839	971	388		1 703		3 901
taux de marge brute	22%	21%	21%		24%		22%
Marge contributive	-54	197	142		73		358
Taux de marge contributive	-1%	4%	8%		1%		2%

ANNEE 2006

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Oil & Gas	Nucléaire	Défense Navale	Défense** Terrestre	Industrie	Autres	Totaux
Investissements Incorporels	23	105	71		440	49	688
Investissements Corporels	7	80	29		87	128	331
Total des investissements	30	185	100	0	527	177	1 019
Chiffre d'Affaires	4 165	3 139	3 756	496	11 689		23 245
Marge brute	1 317	925	1 135		3 158		6 535
taux de marge brute	32%	29%	30%		27%		28%
Marge contributive	544	384	669		1 640		3 236
Taux de marge contributive	13%	12%	18%		14%		14%

(**) activité cédée avec effet rétroactif au 1er janvier 2006; le chiffre d'affaires correspond à la cession des stocks et de divers contrats en cours.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

(en milliers d'Euros)	2007	2006
France	13 543	19 623
Autres pays de l'Union Européenne	803	547
Europe hors C.E.E	494	286
Asie	2 269	1 068
Amériques	135	676
Afrique	265	1 045
Océanie		
TOTAL	17 509	23 245

7. INFORMATIONS SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2007, la trésorerie disponible au titre du contrat d'affacturage souscrit en mai dernier n'a pas été utilisée et n'a donc aucune influence sur la variation de trésorerie de la période.

Note 7.1 Réconciliation entre la trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie et le bilan

Postes du Bilan (en milliers d'Euros)	31.12.2007	31.12.2006
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4.9)	1 092	1 442
Comptes bancaires créditeurs et affacturage	(29)	
TOTAUX	1 063	1 442

Note 7.2 Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau ci-dessous rapproche la présentation des acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles au bilan et celles des flux de trésorerie.

(en millions d'Euros)	2007	2006
Frais de développement	859	603
Autre immobilisations incorporelles	142	85
Immobilisations corporelles	195	331
TOTAL	1 196	1 019

Note 7.3 Cessions d'immobilisations

Les cessions de l'exercice 2007 présentées au tableau des flux de trésorerie concernent exclusivement la vente d'un terrain sur le site de Château Gombert. En 2006, les cessions correspondaient essentiellement aux actifs de l'activité « Défense terrestre » cédée.

Note 7.4 Remboursements d'emprunts et avances conditionnées

Au 31 décembre 2007, il ne reste plus que l'emprunt Société Générale en cours pour lequel nous remboursons 220 K€ par an, les autres emprunts ayant été soldés au 31 décembre 2006. Les remboursements de l'exercice 2006 figurant dans le tableau des flux de trésorerie (915 K€) se ventilent ainsi :

- Emprunt Société Générale : 220 K€
- Emprunt BECM : 320 K€
- Emprunt banque Palatine : 178 K€
- Remboursement d'avances OSEO ANVAR : 197 K€

8. AUTRES INFORMATIONS

Note 8.1 Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES

<i>(en milliers d' Euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Cautions, avals, garanties données sur marchés	1 865	2 262
Caution relative au contrat de crédit bail sur construction	496	496
Emprunts garantis par des suretés	620	840
TOTAL	2 981	3 598

Les cautions données sur marchés, correspondent à des garanties émanant de la société en faveur des clients, et sont de trois natures différentes :

- Cautions de restitution d'acompte : garantissent le client depuis le paiement de l'acompte à la commande jusqu'à la livraison de la chose commandée.
- Cautions de bonne fin : garantissent la bonne exécution du contrat de la part de Cybernetix.
- Cautions de retenue de garantie : généralement de 5% du montant du contrat, elles permettent de demander au client de payer le solde sans attendre la fin de la période de garantie.

Récapitulatif des baux commerciaux :

En plus de son établissement principal loué sous la forme d'un crédit bail, Cybernetix dispose de deux établissements en location dont les conditions sont résumées ci-dessous :

Adresse complète	Bailleur	Loyer 2007	Durée du bail	Date de signature	Préavis	Date d'échéance
6 chemin des prèles ZIRST 38240 Meylan	SCI Clapie	34 320 €	3-6-9 ans	01/01/2006	3 mois	31/12/2015
N°20 ZA de l'Agavon Avenue Lamartine 13170 Les Pennes Mirabeau	SCI L'agavon Lamartine	148 776 €	3-6-9 ans	17/03/2006 avec effet au 01/05/2006	6 mois	30/04/2015

Note 8.2 Droit Individuel à la Formation. (D.I.F)

Au 31 décembre 2007, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés, est de 9 803 heures.

A la même date, aucune demande de formation n'a été formulée par les salariés.

ENGAGEMENTS RECUS

<i>(en milliers d' Euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Cautions bancaires reçues des fournisseurs	95	104
TOTAL	95	104

Par ailleurs, Cybernétix bénéficie des concours suivants de la part de ses partenaires bancaires :

Société Générale - Découvert autorisé non utilisé : 450 K€
- Autorisation d'escompte de LCR non utilisée : 300 K€

Banque Martin Maurel - Ligne Dailly notifiée non utilisée : 1 000 K€

Note 8.3 Effectif en fin de période

VENTILATION DE L'EFFECTIF

	31.12.2007	31.12.2006
Ingénieurs et cadres	115	117
Agents de maîtrise et techniciens	29	27
Employés	17	16
Agents de réalisation	11	9
TOTAL	172	169

Note 8.4 Information relative aux parties liées

	ACTIONNAIRES ET ADMINISTRATEURS
Produits	
Chiffre d'Affaires	2 606
Total des produits	2 606
Charges opérationnelles	52
Charges financières	26
Total des charges	78
Soldes nets à l'actif	
Titres de participation	
Clients et comptes rattachés	308
Comptes courants	
Soldes au passif	
Acomptes reçus	846
Fournisseurs	24

Opérations réalisées sur les titres de la société par les dirigeants et personnes assimilées et leurs proches.

- En date du 22 juin 2007, Truffle Venture a cédé 121 125 actions (11%) à la société SERCEL.
- En date du 26 juin 2007, Truffle Venture a cédé 78 100 actions (7,1%) à la société Japonaise Sojitz corporation.

Nombre d'actions achetées lors de l'augmentation de capital :

Comex : 42 842
Sercel : 64 022
Askoad : 28 422
G. Michel : 4 384
F. Andrieu : 102
H.G Delauze : 20
T.Leroux : 100

Note 8.5 Rémunération et avantages accordés aux mandataires sociaux :

Organes de direction : rémunération annuelle de 204 495Euros bruts.

Le Président Directeur Général bénéficie d'une indemnité contractuelle de 200 K€ en cas de rupture de son mandat à l'initiative des actionnaires (et administrateurs).

Il n'y a pas eu de prêts ni de garanties accordés aux dirigeants.

Il n'existe pas de retraite complémentaire spécifique.

20.1.8 – Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2007 en normes IFRS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société CYBERNETIX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 2.2 « Principes et méthodes comptables » concernant le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice suite à l'application de l'amendement de la norme IAS 19 « Gains et pertes actuariels, régime groupe et informations à fournir » qui permet de comptabiliser les écarts actuariels directement en capitaux propres.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes et méthodes comptables

- Ecarts actuariels

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite. Nous avons vérifié le caractère approprié de cette méthode, de l'information donnée à ce titre dans la note 2.2 de l'annexe et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

- Contrats à long terme

La note 2.7 de l'annexe expose les méthodes comptables relatives à l'évaluation des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement des travaux.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Activation de frais de développement

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement, ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable, et nous nous sommes assurés que la note 4.1 de l'annexe fournit une information appropriée.

Estimations comptables

La note « Estimations de la Direction » de l'annexe aux comptes consolidés mentionne les jugements et estimations significatifs retenus par la Direction, portant notamment sur les hypothèses retenues lors du calcul des engagements de retraite, des provisions et des montants comptabilisés au titre des contrats à long terme.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par la société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Marseille et Lyon, le 13 mars 2008

Les Commissaires aux comptes

ASTRÉE

Mazars & Guérard

Louis Pigeon

Christine Dubus

20.2 – Comptes consolidés des exercices clos le 31 décembre 2006 en normes IFRS

20.2.1 – Bilan consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2006

Actif (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2006	31/12/2005
Ecarts d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	3	1 475	1 374
Immobilisations corporelles	3	4 749	4 692
Participations non consolidées	4	13	13
Autres actifs financiers non courants	6	62	97
Impôts différés actifs	7	131	65
Total actifs non courants		6 430	6 241
Stocks	8	493	993
Clients et comptes rattachés		4 317	2 387
Créances sur travaux non encore facturables	5	4 154	16 172
Créances fiscales et sociales	9	830	1 333
Autres actifs courants	6	1 956	1 425
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	1 618	2 358
Total actifs courants		13 368	24 668
Total actif		19 798	30 909

Passif	Notes	31/12/2006	31/12/2005
Capital social		3 355	3 355
Primes liées au capital		4 725	4 725
Réserves		(5 714)	(6 893)
Résultats enregistrés directement en capitaux propres			
Résultat net - part du groupe		1 432	1 180
Capitaux propres - part du groupe		3 798	2 367
Capitaux propres - part des minoritaires			
Capitaux propres	11	3 798	2 367
Provisions pour risques et charges non courantes	12	356	152
Dettes financières non courantes	13	1 702	2 000
Impôts différés passifs	12		
Total passifs non courants		2 058	2 152
Provisions pour risques et charges courantes	12	1 243	2 421
Dettes financières courantes	13	293	1 175
Comptes bancaires créditeurs			8
Fournisseurs et comptes rattachés		5 117	4 103
Dettes d'impôt sur les sociétés			
Dettes fiscales et sociales courantes	14	4 659	6 391
Autres dettes courantes	15	2 630	12 292
Total passifs courants		13 942	26 390
Total passif		19 798	30 909

20.2.3 – Compte de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2006

Comptes de résultat consolidés – IFRS.

(En milliers d'euros)

	Note	Exercice 2006	Exercice 2005
Chiffre d'affaires	16	23 245	20 574
Autres produits liés à l'activité	17	18	265
Production immobilisée	2	732	643
Achats		(3 959)	(4 107)
Variations de stocks		(506)	(94)
Services extérieurs		(8 866)	(6 310)
Impôts, taxes et versements assimilés		(673)	(528)
Charges de personnel, intéressement et participation		(9 540)	(11 090)
Dotations et reprises d'amortissements et provisions courantes	3-12	391	1 392
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		842	745
Dotations et reprises d'amortissements et provisions non courantes	3-12	8	
Résultat de cession d'activité		396	
Autres produits et charges opérationnels non courants		(105)	427
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	18	299	427
RESULTAT OPERATIONNEL		1 141	1 172
Coût de l'endettement financier brut		(44)	(71)
Produits de trésorerie & équivalents de trésorerie		49	62
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		5	(9)
Autres produits et charges financiers		(2)	22
Impôt différé		65	(5)
Impôt sur le résultat (Crédit Impôt Recherche)		223	
Quote part dans le résultat des sociétés associées			
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 432	1 180
Résultat net part du groupe		1 432	1 180
Résultat net part des minoritaires			
Résultat net part du groupe, par actions (en euros)		1,30	1,07
Résultat net part du groupe, dilué par actions (en euros)		1,30	1,07

20.2.4 – Tableau de flux de trésorerie (en milliers d'euros) pour l'exercice clos le 31 décembre 2006

	31/12/2006	31/12/2005
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	1 432	1 179
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	(463)	(2 400)
- Variation des impôts différés	(93)	34
- Quote part des subventions virées au compte de résultat	(171)	(1 107)
- cession Etablissement Orsay	(496)	
- Plus values de cession, nettes d'impôt	(1)	0
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	207	(2 294)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	2 088	1 981
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 295	(313)
Flux net de trésorerie non généré par l'activité	496	
Variation du besoin en fonds de roulement non lié à l'activité	(1 723)	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(1 019)	(740)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	100	16
Incidence des variations de périmètre	0	
Variation des dettes sur immobilisations	0	0
	0	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(919)	(724)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Augmentation de capital en numéraire	0	0
Emissions d'emprunts & avances conditionnées	24	129
Remboursements d'emprunts & avances conditionnées	(915)	(1 572)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(891)	(1 443)
Variation de trésorerie nette	(742)	(2 480)
Trésorerie nette d'ouverture	2 358	4 839
Trésorerie nette de clôture	1 618	2 358

20.2.5 – Tableau de variation des capitaux propres (en milliers d'euros) pour l'exercice clos le 31 décembre 2006

(en milliers d'Euros)	Revenant aux actionnaires de la société			Total	Revenant aux intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital	Primes liées au Capital	Réserves et résultats accumulés non distribués			
Soldes au 1er janvier 2004	3 355	4 725	2 553	10 633		10 633
Résultat de l'exercice 2004			(9 447)	(9 447)		(9 447)
Soldes au 31 décembre 2004	3 355	4 725	(6 894)	1 186		1 186
Résultat de l'exercice 2005			1 180	1 180		1 180
Soldes au 31 décembre 2005	3 355	4 725	(5 714)	2 366		2 366
Résultat de l'exercice 2006			1 432	1 432		1 432
Soldes au 31 décembre 2006	3 355	4 725	(4 282)	3 798		3 798

20.2.6 – Annexe aux comptes relatives à l'exercice 2006

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2006 qui ont été arrêtés par le conseil d'administration du 28 février 2007.

CYBERNETIX est une société de droit français constituée en 1985, dont le siège social est situé 306, rue Albert Einstein – Technopôle de Château Gombert – à Marseille.

FAITS MARQUANTS

Cession de l'activité Défense Terrestre localisée à Saclay (91) au groupe ECA SA en date du 1^{er} Janvier 2006. Cette activité ne correspondait plus aux axes de développement du Groupe et il a été jugé préférable de se focaliser uniquement sur la Défense Navale qui représente aujourd'hui environ 13% de l'activité.

Création d'une Division Opérationnelle dédiée au processus d'industrialisation, d'assemblage et de test de nos équipements, cette création s'est doublée de l'ouverture d'un site industriel aux Pennes Mirabeau (13). Ce site devenait incontournable dans la mise en œuvre de nos processus qualité et sécurité ainsi que dans l'outil industriel nécessaire pour répondre aux exigences de nos clients.

Obtention par OSEO/Anvar du label FCPI. Ce label qualifie les sociétés fortement impliquées dans le développement et l'Innovation et permet d'être reconnu par les fonds communs de placement pour l'Innovation. Dans le même temps Cybernétix abandonnait le statut de SRC (Société de Recherche sous Contrat), qui n'était plus approprié.

Les résultats 2006 du Groupe Cybernétix ont permis de relever de manière significative les fonds propres de la Société qui sont aujourd'hui au dessus de la moitié du capital social. Cette situation permet de répondre à notre obligation légale de recapitalisation avant fin 2007.

Franchissements de seuil : en mars 2006, le président de CYBERNETIX a déclaré avoir franchi à la hausse, directement et indirectement – par l'intermédiaire de la société Askoad Conseil – les seuils de 5% et 10% du capital et des droits de vote, puis de 15% du capital à la suite d'une acquisition d'actions hors marché.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002, les états financiers consolidés du Groupe CYBERNETIX sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2006. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations SIC (Standing Interpretation Committee) et IFRIC (International Financial Interpretation Committee) s'y rapportant. Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation des amendements aux normes IFRS et des interprétations entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2007, et en particulier :

- la norme IFRS 7 relative à l'information à fournir sur les instruments financiers,
 - l'amendement à IAS 1 résultant des dispositions de l'IFRS 7 et portant sur les informations relatives au capital.
- Ces normes seront appliquées pour la présentation des comptes 2007.

Présentation des états financiers

Le Groupe a décidé d'appliquer la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 2004-R.02 en date du 27 octobre 2004 relative aux formats du compte de résultat, du bilan, du tableau de flux de trésorerie et du tableau de variation des capitaux propres. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1 Présentation des états financiers. Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Modifications apportées aux comptes 2005 antérieurement publiés

Des modifications de présentation – reclassements - des états financiers consolidés au 31 décembre 2005 ont été effectuées au 31 décembre 2006 afin d'harmoniser la présentation de l'information financière. Ces modifications n'ont pas d'incidence significative.

Estimations de la Direction

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêt des comptes consolidés et les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de la période. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues lors du calcul des engagements de retraite, des impôts différés, de la valorisation des titres de participation, des provisions et des montants comptabilisés au titre des contrats à long terme.

Note 1. Périmètre de consolidation, identification des sociétés consolidées, principes et méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe CYBERNETIX regroupent les comptes de CYBERNETIX SA et de toutes les sociétés dans lesquelles la société mère exerce soit un contrôle exclusif (direct ou indirect) ou conjoint, soit une influence notable.

Le contrôle exclusif existe dès lors que le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la filiale et il est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle conjoint existe dès lors que le Groupe partage avec une autre société le contrôle d'une activité économique en vertu d'un accord contractuel sans qu'aucune des sociétés ne détienne de contrôle exclusif ou d'influence notable. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement (joint-venture,...) sont consolidées par intégration proportionnelle. Au 31 décembre 2006, cette méthode ne trouve pas à s'appliquer.

L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient entre 20% et 50% des droits de vote. Les entreprises dans lesquelles le Groupe détient une influence notable, sans exercer de contrôle, sont consolidées par mise en équivalence. Au 31 décembre 2006, cette méthode ne s'applique plus.

Les entreprises dans lesquelles le Groupe ne détient pas d'influence notable et n'exerce pas de contrôle ne sont pas consolidées.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2006, présenté dans le tableau ci-dessous, est identique à celui du 31 décembre 2005.

Toutes les entreprises consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Identification des sociétés consolidées

Société	Activité	Siège social	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation	de
CYBERNETIX SA	Ingénierie des systèmes automatiques et robotiques	Marseille		Société mère	
SCI LES BESSONS	Immobilier	Marseille	99,97 %	Intégration globale	
CYBERBETIX MICROELECTRONIQUE	Machines automatisées pour la carte à puce et testeurs pour semi-conducteurs	Marseille	100 %	Intégration globale	
CYBERNETIX AMERICA (*)	OF Marketing et ventes	Boston	100 %	Intégration globale	

(*) : Cybernetix of America n'ayant plus d'activité depuis fin 2003, son intégration dans les comptes consolidés a été faite sur la base des derniers comptes disponibles au 31 décembre 2003. Compte tenu des volumes en jeu, l'impact de cette dérogation sur les comptes consolidés est jugé non significatif.

Transactions éliminées

Les transactions entre les sociétés du Groupe (achats, ventes, dividendes, créances, dettes, provisions, résultats de cessions internes,...) sont éliminées globalement dans le cadre des sociétés faisant l'objet d'une intégration globale.

Identification des sociétés non consolidées

Société	Activité	% d'intérêt
B+X	Tri, logistique et distribution	100 %

Le Groupe ne détient pas d'influence notable et n'exerce plus de contrôle sur cette société depuis sa mise en liquidation judiciaire en juin 2004.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe, l'euro, comme suit :

- Les comptes de bilan sont convertis au taux de clôture, à l'exception du capital et des réserves qui sont maintenus au cours historique ;
- Le compte de résultat est converti au taux de change moyen annuel (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates de transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur aux dates des transactions) ;
- Les différences résultant de ces conversions sont comptabilisées dans une rubrique spécifique des capitaux propres (écarts de conversion). Les écarts de conversion sont constatés en compte de résultat lors de la cession de la filiale.

Note 2. Principes comptables et méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Les principes comptables et les méthodes d'évaluation appliqués aux différents postes sont les suivants :

Ecarts d'acquisition

IFRS 3 – Regroupements d'entreprises & écarts d'acquisition : les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément à la norme IFRS 3. Conformément à l'option offerte par IFRS 1, les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités.

Lors de la première consolidation d'une société, ses actifs et passifs sont évalués à la juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation globale à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en écarts d'acquisition.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés, l'écart est immédiatement enregistré en résultat.

Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'un amortissement. S'agissant d'actifs incorporels à durée de vie indéfinie, ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel conformément aux dispositions de la norme IAS 36 révisée.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition.

Les brevets sont amortis linéairement sur 5 ans.

Les coûts logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 3 ans.

Frais de recherche et développement (R&D) :

Conformément à la norme IAS 38, les frais de recherche sont comptabilisés en charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement sont comptabilisés en actifs incorporels s'ils répondent aux critères suivants :

- Faisabilité technique,
- Intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre,
- Capacité à l'utiliser ou la vendre,
- Avantages économiques futurs probables,
- Disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées aux actifs.

Les frais de développement répondant aux critères ci-dessus sont inscrits à l'actif. Leur évaluation comprend les achats (matériel, études sous-traitées...) et les charges directes de salaire majorées, d'une part des charges sociales et, d'autre part, de frais de fonctionnement calculés selon un coefficient déterminé sur la base des charges de fonctionnement des services concernés. Ils sont amortis sur la durée attendue d'utilité des projets concernés (de 2 à 5 ans).

Les frais correspondant à des projets non encore finalisés ne font pas l'objet d'amortissements. Ces projets sont néanmoins suivis et peuvent donner lieu, le cas échéant, à une dépréciation. Ainsi, au 31 décembre 2006, la mise en œuvre des tests de dépréciation a mis en évidence la nécessité de déprécier (en totalité ou partiellement) deux projets de développement (note 3. Immobilisations).

Montant des coûts de développement immobilisés :

- 2004 : 809 K€
- 2005 : 643 K€
- 2006 : 603 K€

Immobilisations corporelles

Les constructions et le matériel industriel ont fait l'objet d'une réévaluation à la date de transition aux normes IFRS, traduisant leur juste valeur à cette date. La juste valeur a été déterminée sur la base d'expertises immobilières indépendantes.

Par ailleurs, un retraitement des durées d'amortissement des constructions a été réalisé afin de remettre celles-ci en phase avec les durées d'utilité prévues pour l'entreprise.

Les autres immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les durées et modes d'amortissement utilisés sont les suivants :

- | | |
|---|------------------------|
| ▪ constructions et installations | 10 à 50 ans (linéaire) |
| ▪ agencements et aménagements des constructions | 5 à 10 ans (linéaire) |
| ▪ matériels et outillages industriels | 4 à 5 ans (linéaire) |
| ▪ mobilier de bureau | 10 ans (linéaire) |
| ▪ autres immobilisations corporelles | 3 à 10 ans (linéaire) |

L'approche par composants a été mise en œuvre pour les constructions : la structure des bâtiments et les installations et aménagements y relatifs font l'objet d'un amortissement distinct calculé en fonction de leur durée d'utilité.

Contrats de location financement

Les contrats de location sont qualifiés de location financement (crédit-bail) lorsqu'ils transfèrent au locataire la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué (exemple : option d'achat à un prix préférentiel,...). Dans ce cas, l'actif faisant l'objet du contrat est immobilisé et amorti selon une méthode décrite dans les notes ci-dessus, et la dette correspondante est comptabilisée en dettes financières. Les charges de loyers sont ventilées entre le remboursement de l'emprunt et les frais financiers.

Les autres contrats de location sont qualifiés de location simple. Les loyers sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur la durée du contrat.

Tests de dépréciation

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie (écarts d'acquisition et projets de développement en cours). Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est supérieure à sa valeur recouvrable.

Les principes et les modalités de calcul retenus pour le calcul de la valeur recouvrable sont identiques à ceux retenus pour l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2005.

Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés sont considérés comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont donc comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres jusqu'à ce que le titre soit cédé.

Au 31 décembre 2006, la juste valeur correspond au prix d'acquisition.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier.

Stocks

Conformément à la norme IAS 2, les stocks sont évalués au plus faible du coût – comprenant tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent – et de la valeur nette de réalisation. La méthode utilisée est celle du PEPS (premier entré, premier sorti).

Une dotation aux provisions pour dépréciation est constituée si la valeur nette de réalisation – correspondant au prix de vente estimé de ces produits, diminué des coûts nécessaires pour réaliser la vente – est inférieure au coût d'achat.

Contrats à long terme

Le chiffre d'affaires et la marge des contrats à long terme sont constatés à l'avancement. Le degré d'avancement s'apprécie au travers du ratio "coûts des travaux réalisés à la clôture de l'exercice sur coûts totaux prévisionnels".

Si cela s'avère nécessaire, des provisions sont constituées pour couvrir l'ensemble des pertes à terminaison prévisibles. Lorsque le degré d'avancement est inférieur à 5%, les travaux en cours sur contrats à long terme sont évalués au coût de production direct, majoré des frais indirects de production s'y rattachant.

Créances et dettes

Les créances et dettes en euros sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique est constituée de la trésorerie immédiatement disponible (comptes bancaires, caisse,...) et des placements à court terme (OPCVM monétaires) ne présentant pas de risques.

Les découverts bancaires figurent au passif du bilan dans la partie « dettes financières courantes ».

Avantages accordés au personnel

Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales,...) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel.

Avantages postérieurs à l'emploi

- Régimes à cotisations définies (l'obligation du Groupe est limitée au versement de cotisations) : les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel.
- Régimes à prestations définies (le Groupe a l'obligation de payer des niveaux de prestations convenus aux membres de son personnel en activité ainsi qu'éventuellement aux anciens salariés, les risques actuariels incombent alors au Groupe) : le personnel du Groupe ne bénéficie pas de couverture ou d'avantage à prestations définies autres que les indemnités de départ à la retraite. Pour ces dernières, les engagements du Groupe font l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges dans les comptes consolidés. Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées qui tient compte des hypothèses actuarielles suivantes :
 - Age de départ en retraite : 65 ans,
 - Droits à l'indemnité de départ à la retraite : en fonction des conventions collectives applicables au sein du Groupe,
 - Taux de rotation des effectifs : en fonction des tranches d'âge auxquelles appartiennent les salariés : 8% pour la tranche de 16 à 30 ans, 7% de 30 à 40 ans, 5% de 40 à 55 ans, et 0% au-delà,
 - Coefficient de survie : table INSEE TD TV 01 03,
 - Coefficient d'actualisation : 4,4% (contre 4% au 31 décembre 2005),
 - Coefficient de revalorisation des salaires : 2,25%.

Le versement de ces indemnités de départ à la retraite n'étant pas soumis à cotisations sociales, la provision n'intègre pas de charges sociales.

Les écarts actuariels sont constatés immédiatement en résultat.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées dès que le Groupe a engagé une procédure à l'encontre d'un membre du personnel.

Provisions pour risques et charges (hors avantages accordés au personnel) – Actifs et passifs éventuels

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée si :

- Le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour risques et charges sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur réalisation est probable.

Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque l'impact est jugé significatif.

Imposition différée

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs consolidés (à l'exception des écarts d'acquisition) et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôts sont pris en compte lors de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels.

Au sein d'une même entité fiscale, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Au 31 décembre 2006, le montant des impôts différés actifs non inscrits au bilan s'élève à 2,6 M€ après déduction de 0,9 M€ d'impôts différés passifs (note 12.).

Résultat par action

Le résultat net par action dilué est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe (retraité le cas échéant des intérêts liés aux actions potentielles) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice et avec prise en compte le cas échéant du nombre moyen pondéré d'actions potentielles dilutives. Un plan d'actions potentielles est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse constaté pendant la période.

Il n'y a aucun instrument dilutif au 31 décembre 2006.

Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont présentés dans plusieurs rubriques du bilan (actifs financiers non courants, dettes financières, trésorerie et équivalents de trésorerie).

Les instruments financiers sont affectés à cinq catégories qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan, sachant que l'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation.

Les cinq catégories sont les suivantes :

- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : non applicable dans le Groupe,
- Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat : cette rubrique comprend essentiellement les OPCVM monétaires. Les variations de juste valeur des éléments affectés à cette rubrique sont constatées dans le compte de résultat à chaque clôture.
- Prêts, créances et dettes :
 - Les actifs financiers non courants (exemple : dépôts et cautionnements) sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur qui correspond dans le Groupe CYBERNETIX à leur valeur nominale. En cas de perte de valeur, ces éléments font l'objet d'une dépréciation.
 - Les dettes financières sont comptabilisées à leur valeur initiale diminuée des remboursements en principal.
- Actifs disponibles à la vente : cette catégorie comprend les instruments non affectés à une des rubriques précédentes (exemple : titres non consolidés).
- Instruments dérivés : non applicable dans le Groupe.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan font l'objet d'un recensement au sein des entités consolidées :

- Engagements garantis par des sûretés (cautions, avals, garanties, hypothèques, nantissements, gages),
- Locations simples,
- Obligations d'achats,

- Obligations et engagements pris envers les salariés du Groupe. Le droit individuel à la formation (DIF) ne fait pas l'objet de provision, compte tenu de l'avis rendu le 13 octobre 2004 par le Comité d'Urgence du CNC et de la situation de l'entreprise dans ce domaine.

Informations concernant les parties liées et transactions

La note 22 de la présente annexe, en conformité avec la norme IAS 24, fait un état exhaustif de toutes les transactions entre CYBERNETIX SA, ses filiales, ses principaux actionnaires (Comex Sa, Sercel, Askoad) et ses administrateurs (Gilles Michel, François Andrieu, Christian Rederon, et Henri-Germain Delauze).

Composantes du compte de résultat

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant découle des activités principales du Groupe, qu'elles proviennent d'opérations récurrentes ou non récurrentes.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels enregistrent des éléments inhabituels et significatifs notamment : Plus et moins-values de cession d'actifs immobilisés, dès lors que les montants sont significatifs,

Frais de restructuration,

Frais relatifs à des litiges non récurrents provenant d'événements non liés à l'activité courante du Groupe,

Tout autre produit et charge qui en raison de leur nature ne peuvent être compris dans les activités courantes du Groupe ou dont l'importance viendrait à affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre, et à fausser la lecture de la performance du Groupe.

Information sectorielle

L'analyse sur l'identification des secteurs d'activité et des secteurs géographiques conformément aux critères prévus par la norme IAS 14 (structure de l'organisation et autonomie, nature des produits et des process, type de clientèle, environnement réglementaire,...) a permis d'identifier à ce jour un premier niveau d'information qui correspond aux secteurs d'activité suivants : Oil & Gas, Nucléaire, Industrie, Défense navale et Défense terrestre. Compte tenu du caractère intégré des activités du Groupe, les affectations analytiques par secteur des postes du bilan n'ont pas été réalisées à ce jour car jugées non représentatives.

De ce fait, l'information diffusée au titre de la norme IAS 14 (note 16) est limitée à la présentation, par secteur d'activité, de la ventilation du chiffre d'affaires et des investissements.

NOTES SUR LE BILAN

Note 3. Immobilisations

IMMOBILISATIONS - VALEURS BRUTES

(en milliers d' Euros)	Montant au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions / diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles :				
Frais de développement	1 595	603	54	2 144
Concessions, logiciels, brevets	853	77	58	872
Total	2 448	680	112	3 016
Immobilisations corporelles :				
Terrains	1 085			1 085
Constructions	4 657			4 657
Installations techniques, matériels				
Outillages industriels.	732	174	191	715
Autres immobilisations corporelles	2 332	165	312	2 185
Avances et acomptes sur immobilis	36			36
Total	8 842	339	503	8 678
TOTAL GENERAL	11 290	1 019	615	11 694

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS

(en milliers d' Euros)	Montant au début de l'exercice	Dotations Provisions	Amort.	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles :					
Frais de développement	324	137	341		802
Concessions, logiciels, brevets	752		40	52	740
Total	1 076	137	381	52	1 542
Immobilisations corporelles :					
Constructions	1 551		138		1 689
Installations techniques, matériels et outillages industriels.	541		48	191	398
Autres immobilisations corporelles	2 057		91	307	1 841
Total	4 149		277	498	3 928
TOTAL GENERAL	5 225	137	658	550	5 470

Suite à la mise en œuvre des tests de dépréciation, deux projets de développement ont été dépréciés (totalement ou partiellement), pour un montant total de 137 K€.

MONTANT DES BIENS INSCRITS A L'ACTIF ET FINANCES EN CREDIT BAIL

Poste du bilan (en milliers d'Euros)	Coût d'entrée	Valeur Réévaluée	Dotations aux amortissements		Valeur Nette
			De l'année	Cumulées	
Construction Marseille	2 553		72	936	1 617
TOTAL	2 553		72	936	1 617

La valeur résiduelle de cette construction est de 0,15 €.

Note 4. Titres de participation non consolidés

(En milliers d'Euros)	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
SOFREMI	13			13
TOTAL	13			13

Par ailleurs, la société B+X, dont le Groupe n'a plus le contrôle depuis juin 2004 et n'a pas accès aux informations nécessaires pour l'intégrer dans la consolidation, n'est pas comprise dans le périmètre de consolidation. Ses titres, d'une valeur brute de 3 060 K€, sont provisionnés pour 100% de leur valeur.

Note 5. Créances sur travaux non encore facturables

Les créances sur travaux non encore facturables s'élèvent à 4,15 M€ au 31 décembre 2006, contre 16,17 M€ au 31 décembre 2005. Elles représentent la contrepartie du chiffre d'affaires généré par l'évaluation des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement.

Au 31 décembre 2006, le montant des acomptes reçus a été déduit du poste « Créances sur travaux non encore facturables » dans la limite du chiffre d'affaires constaté. Le montant de cette déduction est de 12 572K€.

Au 31 décembre 2005, le montant des acomptes reçus et comptabilisés au passif, s'élevait à 11 M€.

Note 6. Autres actifs courants et non courants

AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>(en milliers d'Euros)</i>	31.12.2006	31.12.2005
Prêts au Personnel	1	2
Dépôts et cautionnements	61	95
TOTAL	62	97

AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>(en milliers d'Euros)</i>	31.12.2006	31.12.2005
Avances et acomptes versés sur commandes	646	330
Indemnité à recevoir suite à un litige	227	227
Aides d'organismes co-financeurs de R&D à recevoir	855	728
Remboursements assurance en attente	24	8
Comptes courants débiteurs		53
Produits sur cession compte courant GIE	102	
Autres débiteurs	6	4
Charges constatés d'avance	96	75
TOTAL	1 956	1 425

Note 7. Impôts différés actifs

Au 31 décembre 2006, les impôts différés actifs (131 K€) correspondent exclusivement à des montants dont la récupération ne dépend pas des résultats futurs. Il s'agit principalement de l'impôt relatif à la provision pour indemnités de départs à la retraite.

Note 8. Stocks

en milliers d'Euros	Exercice 2006			Exercice 2005		
	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes
Matières	235		235	343	115	228
En cours de production	258		258	765		765
Total des stocks	493	0	493	1 108	115	993

Le stock de pièces détachées de Microélectronique qui était totalement déprécié au 31 décembre 2005 (115 K€) ayant été cédé gratuitement au cours du premier semestre 2006, la provision a été reprise.

Note 9. Créances fiscales et sociales

en milliers d'Euros	Exercice 2006	Exercice 2005
Taxe sur la valeur ajoutée	330	1 012
Impôt sur les sociétés	496	311
Personnel et autres organismes sociaux	5	10
Autres créances fiscales		
Total des créances fiscales et sociales	831	1 333

La créance d'impôt société correspond à 19 K€ d'IFA non utilisé, 223 K€ de crédit impôt recherche et à une créance de carry back de 254 K€ remboursable en 2007.

Note 10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La composition par nature de ce poste est la suivante :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Quantité	Prix unitaire	31.12.2006	31.12.2005
SICAV PALATINE SECURITE				38
SICAV SIRIUS (BNP)				
SICAV MONEPLUS (SG)	5,37	21,18	114	1 057
SICAV MONEPLUS (SG)	8,00	21,15	169	
SICAV BAREP OPP STRATEGIE (SG)	10,00	17,59	176	176
SICAV BPPC				9
Solde des comptes bancaires			1 159	1 079
TOTAL			1 618	2 359

Etant constituées exclusivement de SICAV monétaires euros, les OPCVM sont classées en « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

Note 11. Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse ainsi :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Revenant aux actionnaires de la société				Revenant aux intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultats accumulés non distribués	Total		
Soldes au 1er janvier 2004	3 355	4 725	2 553	10 633		10 633
Résultat de l'exercice 2004			(9 447)	(9 447)		(9 447)
Soldes au 31 décembre 2004	3 355	4 725	(6 894)	1 186		1 186
Résultat de l'exercice 2005			1 180	1 180		1 180
Soldes au 31 décembre 2005	3 355	4 725	(5 714)	2 366		2 366
Résultat de l'exercice 2006			1 432	1 432		1 432
Soldes au 31 décembre 2006	3 355	4 725	(4 282)	3 798		3 798

Le résultat net par action au 31 décembre 2006 est un bénéfice de 1,30 € contre un bénéfice de 1,07 € au 31 décembre 2005.

Types d'actions : Il existe 222 229 actions à vote double et 877 771 actions à vote simple, pour un total de 1 322 229 droits de vote.

Note 12. Etat des provisions pour risques et charges

La variation des provisions à caractère **non courant** est constituée des éléments suivants :

	Provisions Retraite (IDR)	Provision Restructuration	TOTAL
AU 01/01/2006	151	213	364
DOTATIONS	205		205
REPRISES		(213)	(213)
AU 31/12/2006	356		356
Charges supportées liées aux reprises			
Reprises provisions non consommées		213	213

La provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) des salariés couvre les droits acquis et les droits non définitivement acquis concernant les salariés en activité. Le Groupe n'a aucun engagement envers d'anciens salariés, les droits acquis étant définitivement payés lors du départ à la retraite.

La variation des provisions pour risques et charges à caractère **courant** est constituée des éléments suivants :

	Garantie Clients	Litiges et contentieux	Provisions sur contrats	Provision Restructuration	Provisions Autres	TOTAL
AU 01/01/2006	273	377	948	253	357	2 208
DOTATIONS	116		261			377
REPRISES	(105)	(252)	(496)	(227)	(262)	(1 342)
AU 31/12/2006	284	125	713	26	95	1 243
Charges supportées liées aux reprises	94	27	295	227	99	742
Reprises provisions non consommées	11	225	201		163	600

Autres provisions pour dépréciation à caractère **courant**

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provision immobilisations	Provision Clients	Provision sur stock	TOTAL
AU 01/01/2006		410	115	525
DOTATIONS		137		137
REPRISES		(108)	(115)	(223)
AU 31/12/2006	137	302		439
Charges supportées liées aux reprises		83	115	198
Reprises provisions non consommées		25		25

Au cours de l'année 2006, un certain nombre de litiges se sont soldés favorablement pour la société, ce qui se traduit par une reprise de provision de 625 K€ sans coûts imputables directement, hormis le temps passé par les divers intervenants et qui n'a pas été chiffré.

La provision pour garanties clients se rapporte aux livraisons de biens effectués pendant l'exercice. Elle est évaluée de manière statistique, en fonction des coûts de garantie engagés au cours des exercices précédents.

La provision sur contrats à long terme couvre des pertes à terminaison et des pénalités de retard sur les contrats.

IMPOTS DIFFERES AU PASSIF

(en milliers d'Euros)	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
Impôts différés				<u>NEANT</u>
TOTAL				

Répondant aux critères édictés par la norme IAS 12 révisée relatifs aux règles de compensation, les passifs d'impôts différés calculés (852 K€ correspondant principalement aux réévaluations des constructions et matériels industriels pratiquées à la date de transition aux normes IFRS) sont compensés à due concurrence avec une partie des impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables antérieurs de CYBERNETIX SA.

PREUVE D'IMPÔT

(en milliers d'Euros)	31.12.06
Résultat comptable avant impôt	1 144
Impôt théorique	-381
Effet des différences temporaires	65
Effet des différentiels de taux d'impôt	
Imputation des déficits antérieurs et variation des bases activables	381
Crédit Impôt Recherche	223
Impôt sur les bénéfices	288

Note 13. Emprunts et dettes financières

NATURE DES DETTES FINANCIERES

(en milliers d'Euros)	Dettes financières		Total
	Courantes	Non courantes	
Emprunts/ Ets de crédit	220	620	840
Total Emprunts et dettes / Ets de crédit	220	620	840
Crédit-bail	73		73
COFACE		47	47
Avances organismes co financeurs de R&D à rembourser		1 017	1 017
Divers		18	18
Total Emprunts, dettes fin. et crédit bail	73	1 082	1 155
TOTAL	293	1 702	1 995

Tous les emprunts sont à taux variable, indexés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois.

Note 14. Dettes fiscales et sociales courantes

En milliers d'Euros	Exercice 2006	Exercice 2005
Dettes Urssaf et autres impôts (moratoire)		1 207
Personnel et comptes rattachés	984	1 049
Sécurité sociale et autres organismes	1 001	970
Taxe sur la Valeur Ajoutée	2 465	2 908
Autres dettes fiscales	209	257
Total des dettes fiscales et sociales courantes	4 659	6 391

Note 15. Autres dettes courantes

en milliers d'Euros	Exercice 2006	Exercice 2005
Avances et acomptes reçus des clients	1 539	10 994
Produits constatés d'avance	5	10
Charges à payer	632	433
Comptes courants créditeurs	212	212
Clients créditeurs		7
Autres créditeurs	242	636
Total des autres dettes courantes	2 630	12 292

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

INFORMATION SECTORIELLE

Note 16. Chiffre d'affaires

ANNEE 2006

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Oil & Gas	Nucléaire	Défense Navale	Défense ** Terrestre	Industrie	Autres	Totaux
Investissements Incorporels	23	105	71		440	49	688
Investissements Corporels	7	80	29		87	128	331
Total des investissements	30	185	100	0	527	177	1 019
Chiffre d'Affaires	4 165	3 139	3 756	496	11 689		23 245

ANNEE 2005

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Oil & Gas	Nucléaire	Défense Navale	Défense** Terrestre	Industrie	Autres	Totaux
Investissements Incorporels	175	79		7	389	35	685
Investissements Corporels	10	12	2		14	103	141
Total des investissements	185	91	2	7	403	138	826
Chiffre d'Affaires	3 113	2 151	2 201	2 052	10 090	967	20 574

(**) activité cédée avec effet rétroactif au 1er janvier 2006; le chiffre d'affaires correspond à la cession des stocks et de divers contrats en cours.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

<i>(en millions d'Euros)</i>	2006	2005
France	19 623	14 533
Autres pays de l'Union Européenne	547	3 752
Europe hors C.E.E	286	2
Asie	1 068	886
Amériques	676	646
Afrique	1 045	733
Océanie		22
TOTAL	23 245	20 574

Note 17. Autres produits liés à l'activité

<i>(en milliers d' Euros)</i>	2006	2005
Subventions	10	45
Autres produits de gestion	8	220
Total	18	265

Note 18. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se ventilent ainsi :

<i>(en milliers d' Euros)</i>	2006	2005
Produits :		
Résultat de cession d'activité	396	
Abandons de créances ANVAR	171	319
Indemnité à recevoir suite à un litige		227
Cession d'immobilisations	65	
Annulation de dettes devenues sans objet	52	
Dotations et reprises d'amortissements et provisions non courantes	8	
Divers	2	25
Total des produits	694	571
Charges :		
Pénalités diverses	68	142
IFA et Redressement IS	118	
Annulation de créances irrécouvrables	84	
VNC des éléments d'actif cédés	65	
Condamnations diverses	60	
Divers		2
Total des charges :	395	144
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	299	427

La cession de l'activité « Défense Terrestre et Sécurité Civile » (cf. *supra* Faits marquants) a généré un résultat de 396 K€

AUTRES INFORMATIONS

Note 19. Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES

<i>(en milliers d' Euros)</i>	31.12.2006	31.12.2005
Cautions, avals, garanties données sur marché	2 262	1 084
Caution relative au contrat de crédit bail sur construction	496	496
Emprunts garantis par des suretés	840	1 060
TOTAL	3 598	2 640

Les cautions données sur marchés correspondent à des garanties émanant de la société en faveur des clients. Elles ont la nature de cautions bancaires généralement destinées à couvrir le versement d'acomptes sur commandes ou à remplacer les retenues de garantie.

Droit Individuel à la Formation. (D.I.F)

Au 31 décembre 2006, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés est de 7 435 heures.

A la même date, aucune demande de formation n'a été formulée par les salariés.

ENGAGEMENTS RECUS

<i>(en milliers d' Euros)</i>	31.12.2006	31.12.2005
Cautions bancaires reçues des fournisseurs	104	77
TOTAL	104	77

Note 20. Effectif

VENTILATION DE L'EFFECTIF

	31.12.2006	31.12.2005
Ingénieurs et cadres	105	100
Agents de maîtrise et techniciens	11	11
Employés	8	9
Agents de réalisation	45	47
TOTAL	169	167

Note 21. Evénements postérieurs à la clôture

Montant des dividendes proposés : néant

Note 22. Information relative aux parties liées.

	ACTIONNAIRES	ADMINISTRATEURS
Produits		
Chiffre d'Affaires	438	
Total des produits	438	0
Charges		
Loyers + Charges	16	
Achats divers	8	
Honoraires		17
Remboursements de frais		1
Total des charges	24	18

Opérations réalisées sur les titres de la société par les dirigeants et personnes assimilées et leurs proches.

- En date du 1^{er} mars 2006, ASKOAD CONSEIL, contrôlée par M. Gilles Michel, a procédé au rachat des 156 303 actions (14,21 %) détenues par la société ECA.
- En date du 11 juillet 2006, COMEX SA a cédé 220 000 actions (20 %) à la société SERCEL.
- En date du 30 novembre 2006, M. Gilles Michel a cédé 11 000 actions (1 %) à COMEX SA et 11 000 actions (1 %) à SERCEL.

Rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

Organe de direction : rémunération annuelle de 263 652 euros brut.

Le Président Directeur Général bénéficie d'une indemnité contractuelle de 200 K€ en cas de rupture de son mandat à l'initiative des actionnaires (et administrateurs).

Il n'existe pas de retraite complémentaire spécifique et aucun jeton de présence n'a été attribué.

Il n'y a pas eu de prêt ni garantie accordés aux dirigeants.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Comptes Annuels – Exercice clos le 31 décembre 2006

ASTREE

MAZARS & GUERARD
MAZARS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société CYBERNETIX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Contrats à long terme

La note 2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement des travaux.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Activation de frais de développement

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement, ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable, et nous nous sommes assurés que la note 2 de l'annexe fournit une information appropriée.

Estimations comptables

La note « Estimations de la Direction » de l'annexe aux comptes consolidés mentionne les jugements et estimations significatifs retenus par la Direction, portant notamment sur les hypothèses retenues lors du calcul des engagements de retraite, des impôts différés, des provisions et des montants comptabilisés au titre des contrats à long terme.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables

des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par la société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Marseille et Lyon, le 26 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

ASTREE

Louis Pigeon

MAZARS & GUERARD

Christine Dubus

20.3 – Comptes consolidés des exercices clos le 31 décembre 2005 en normes IFRS

20.3.2 – Bilan consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2005

<i>En milliers d'euros</i>				
	Notes	Exercice 2005	Exercice 2004	Exercice 2004 Normes Françaises
ACTIF				
Goodwill	4			23
Immobilisations incorporelles	5	1 374	991	182
Immobilisations corporelles	5et6	4 692	4 862	1 902
Participations dans les entreprises associées	7	13	14	14
Autres actifs financiers non courants	9	97	3 111	3 111
Impôts différés actifs		65	70	70
Total actifs non courants		6 241	9 048	5 302
Stocks	10	993	1 150	1 150
Clients et comptes rattachés	8	2 387	3 956	3 956
Créances sur travaux non encore facturables	8	16 172	10 742	10 742
Créances fiscales et sociales	11	1 333	1 143	1 143
Autres actifs courants	9	1 425	2 113	2 113
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	2 358	5 232	5 232
Total actifs courants		24 668	24 336	24 336
Total actif		30 909	33 384	29 638

<i>En milliers d'euros</i>				
	Notes	Exercice 2005	Exercice 2004	Exercice 2004 Normes Françaises
PASSIF				
Capital social		3 355	3 355	3 355
Primes liées au capital				
Réserves		(2 168)	6 562	4 527
Résultats enregistrés directement en capitaux propres				
Résultat net - part du groupe		1 180	(8 730)	(10 441)
Subventions d'investissements				
Capitaux propres - part du groupe		2 367	1 187	(2 559)
Capitaux propres - part des minoritaires				
Capitaux propres	13	2 367	1 187	(2 559)
Capitaux propres - part des minoritaires			228	228
Fonds propres		2 367	1 415	(2 331)
Provisions pour risques et charges non courantes	14	152	152	152
Dettes financières - part à plus d'un an	15	2 000	3 632	3 632
Impôts différés passifs				
Dettes fiscales et sociales part à plus d'un an	16		1 207	1 207
Dettes sur acquisition de titres - part à plus d'un an				
Total passifs non courants		2 152	4 991	4 991
Provisions pour risques et charges courantes	14	2 421	4 510	4 510
Dettes sur acquisition de titres - part à moins d'un an				
Dettes financières - part à moins d'un an	15	1 175	1 787	1 787
Comptes bancaires créditeurs	15	8	389	389
Fournisseurs et comptes rattachés		4 103	3 457	3 457
Dettes d'impôt sur les sociétés				
Autres dettes fiscales et sociales	16	6 391	6 834	6 834
Autres dettes courantes	17	12 292	10 001	10 001
Total passifs courants		26 390	26 978	26 978

20.3.3 – Compte de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2005

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2005	Exercice 2004	Exercice 2004 Normes Françaises
Chiffre d'affaires	18	20 574	28 790	31 465
Coûts des biens et services vendus		(14 525)	(26 041)	(29 851)
Frais commerciaux		(1 926)	(1 800)	(1 800)
Frais généraux		(4 136)	(6 935)	(6 935)
Autres produits et charges d'exploitation		220	282	282
Résultat opérationnel courant sur activité		207	(5 704)	(6 839)
Autres produits et charges opérationnels non courants	19	(288)	10	(788)
Résultat opérationnel sur activité		(81)	(5 694)	(7 627)
Restructurations		1 221	(1 687)	(1 687)
Dépréciation du goodwill				(14)
Résultat opérationnel		1 140	(7 381)	(9 328)
Produits et charges financiers	20	44	(511)	(268)
Résultat avant impôts et mises en équivalence		1 184	(7 892)	(9 596)
Impôts		(4)	(771)	(778)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			(67)	(67)
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		1 180	(8 730)	(10 441)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net		1 180	(8 730)	(10 441)
Résultat net - part du groupe		1 180	(8 730)	(10 441)
Résultat net - part des minoritaires				
Résultat net - part du groupe par action (en euros)		1,07	(7,94)	(9,49)
Résultat net - part du groupe dilué par action (en euros)		1,07	1,07	(9,49)

20.3.4 – Tableau de flux de trésorerie (en milliers d'euros) pour l'exercice clos le 31 décembre 2005

	Sur l'exercice 2005	Sur l'exercice 2004
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	1 179	(10 442)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	0	
- Amortissements et provisions	(2 400)	1 398
- Variation des impôts différés	34	(248)
- Quote part des subventions virées au compte de résultat	(1 107)	171
- Plus values de cession, nettes d'impôt	0	0
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(2 295)	(9 121)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 981	10 739
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(314)	1 618
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(740)	(195)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	16	1 544
Incidence des variations de périmètre	0	
Variation des dettes sur immobilisations	0	112
	0	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(724)	1 461
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Augmentation de capital en numéraire	0	0
Emissions d'emprunts & avances conditionnées	129	0
Remboursements d'emprunts & avances conditionnées	(1 572)	(1 741)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(1 443)	-1 741
Variation de trésorerie		
Trésorerie d'ouverture	4 839	3 501
Trésorerie de clôture	2 358	4 839
Incidence des variations de cours des devises	0	0

20.3.5 – Tableau de variation des capitaux propres (en milliers d'euros) pour l'exercice clos le 31 décembre 2005

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats accumulés non distribués	Total capitaux propres
Soldes au 31 décembre 2005	3 355	4 725	(5 715)	2 366
Résultat de l'exercice 2005			1 179	1 179
Soldes au 31 décembre 2004	3 355	4 725	(6 894)	1 187
Variations de capitaux propres en 2004				
Variation de périmètre (Cybernétix Industrie)			50	50
Impact de la modification des durées d'amortissement des immobilisations corporelles			135	135
Immobilisation des dépenses de R&D 2004			809	809
Résultat de l'exercice 2004 (comptes publiés)			(10 442)	(10 441)
Dividendes versés				
Augmentation de capital				
Soldes au 1^{er} janvier 2004 après retraitements IFRS	3 355	4 725	2 554	10 634
Modification des durées d'amortissement des immobilisations corporelles			1 293	1 293
Réévaluation des terrains, bâtiments et du mat. industriel			1 509	1 509
Soldes au 1^{er} janvier 2004 (comptes publiés)	3 355	4 725	(248)	7 832

20.3.6 – Annexe aux comptes relatives à l'exercice 2005

FAITS MARQUANTS

Compte tenu de l'évolution du périmètre du Groupe (liquidation et cession d'activités en 2004), un plan de restructuration était nécessaire afin d'être en adéquation avec cette réduction de périmètre. Ainsi, l'année 2005 a débuté par la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi qui a touché environ 16,5% de l'effectif, réduisant celui-ci de 180 personnes à 150 personnes en contrat à durée indéterminée. Ce plan avait été prévu dès la fin 2004 après la finalisation des différentes opérations de restructuration de l'organigramme du Groupe.

La restructuration de la société s'est également traduite par un recentrage des activités de Cybernétix SA sur ses métiers de base – Téléopération et Métrologie/Contrôle Non Destructif – et s'est organisée autour de quatre segments : Offshore, Nucléaire, Défense et Sécurité, Industrie.

En application du règlement N° 1606/2002 du Conseil européen, les comptes consolidés du Groupe CYBERNETIX publiés au titre de l'exercice 2005 sont établis conformément aux IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptés au niveau européen. L'information comparative 2004 a été retraitée conformément aux principes IFRS en vigueur au moment de la préparation des états financiers intermédiaires, conformément au principe défini dans IFRS 1 sur la première adoption des IFRS.

Jusqu'au 31 décembre 2004, les comptes consolidés du Groupe étaient établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France.

En tant que premier adoptant des IFRS au 1^{er} janvier 2004, le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption, telles que prévues par IFRS 1. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes. Le tableau de réconciliation des capitaux propres au 1^{er} janvier 2004, 31 décembre 2004 et 31 décembre 2005 ainsi que des résultats 2004 et 2005 sont présentés dans la note « Impacts des IFRS sur les capitaux propres et les résultats en 2004 et en 2005 ».

Les états financiers des différentes sociétés du Groupe sont retraités préalablement à leur consolidation lorsque l'incidence du retraitement est significative, afin d'être en conformité avec les principes du Groupe détaillés ci-après.

Estimations de la Direction

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues lors du calcul des engagements de retraite, des impôts différés, de la valorisation des titres de participation, des provisions et des montants comptabilisés au titre des contrats à long terme.

Options de première application des IFRS

IFRS 1 prévoit qu'un premier adoptant puisse déroger à certaines des normes IFRS (essentiellement pour éviter une adoption rétroactive de certaines normes). Le Groupe CYBERNETIX a examiné tous les retraitements possibles et a choisi d'opter pour les méthodes suivantes :

- Certaines immobilisations corporelles (terrains, constructions et matériels industriels) ont été réévaluées à la date de transition (1^{er} janvier 2004), cette option permettant de comptabiliser ces actifs à leur juste valeur, en faisant référence à des valeurs de marché ainsi qu'à des valeurs d'eCyXPERTise. L'impact de ces réévaluations sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2004 est détaillé dans la note « Impacts des IFRS sur les capitaux propres et les résultats en 2004 et en 2005 ».
- Le Groupe n'a pas revisité les calculs d'écarts d'acquisition effectués lors des acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2004 et n'a donc pas retraité les opérations de cessions d'activités intervenues en 2004.

Note 1. Périmètre de consolidation et identification des sociétés consolidées

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe CYBERNETIX regroupent les comptes de CYBERNETIX SA et de toutes les sociétés dans lesquelles la société mère exerce, soit un contrôle exclusif ou conjoint, soit une influence notable. Une entreprise est comprise dans le périmètre de consolidation dès lors que sa consolidation, ou celle du sous-groupe dont elle est à la tête, présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être consolidées, un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Identification des sociétés consolidées

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
CYBERNETIX SA	Ingénierie des systèmes automatiques et robotiques		Société mère
SCI LES BESSONS	Immobilier	99,97 %	Intégration globale
CYBERNETIX MICROELECTRONIQUE	Machines automatisées pour la carte à puce et testeurs pour semi-conducteurs	100 %	Intégration globale
CYBERNETIX AMERICA (*)	OF Marketing et ventes	100 %	Intégration globale

(*) : Cybernetix of America n'ayant plus d'activité depuis fin 2003, son intégration dans les comptes consolidés a été faite sur les bases du 31 décembre 2003. Compte tenu des volumes en jeu, l'impact de cette dérogation sur les comptes consolidés est jugé non significatif.

Identification des sociétés non consolidées

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
B+X Société en liquidation judiciaire	Tri, logistique et distribution	100 %	

Note 2. Principes de consolidation

Méthode de consolidation :

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle majoritaire, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient 20 à 50% des droits de vote sont consolidées par mise en équivalence. Au 31 décembre 2004, cette méthode ne s'applique plus.

Traitement de l'écart d'acquisition :

L'écart d'acquisition correspond à la différence constatée, lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et l'évaluation de ses actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Cet écart peut être positif ou négatif.

Lorsque cet écart est positif, il est inscrit à l'actif immobilisé et amorti sur une durée maximale de 10 ans reflétant les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

Lorsque cet écart est négatif, il est rapporté au résultat sur une durée reflétant les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Application des IFRS :

Comme indiqué *supra*, le Groupe n'a pas revisité les calculs d'écarts d'acquisition calculés lors des acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004 et n'a donc pas retraité les opérations de cessions d'activités intervenues en 2004.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères :

La conversion des comptes d'une entreprise étrangère de sa monnaie de fonctionnement à la monnaie de CYBERNETIX SA est faite selon la méthode du cours de clôture.

Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Les modes et méthodes d'évaluation appliqués aux différents postes sont les suivants :

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition.

- Les brevets sont amortis linéairement sur 5 ans.
- Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 3 ans.
- Frais de recherche et développement (R&D) :

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement sont comptabilisés en actifs incorporels s'ils correspondent aux critères suivants :

- Faisabilité technique,
- Intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre,
- Capacité de l'utiliser ou de la vendre,
- Avantages économiques futurs probables,
- Disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées aux actifs.

Les frais de développement répondant aux critères ci-dessus sont inscrits à l'actif à hauteur des coûts directs affectés aux projets et sont amortis sur la durée attendue d'utilité des projets concernés.

Ces frais étaient jusqu'à présent comptabilisés en charges dans les comptes de l'exercice au cours duquel ils étaient constatés. Aucun retraitement n'a été comptabilisé à ce titre dans le bilan d'ouverture (1^{er} janvier 2004) car le Groupe ne disposait pas d'un suivi suffisamment fiable des coûts pour pouvoir pratiquer le retraitement de manière rétrospective.

Montant de la R&D immobilisée :

- 2004 : 809 K€

- 2005 : 643 K€

Des tests de dépréciation sont réalisés pour tous les actifs incorporels non amortis (essentiellement le Goodwill), et pour les autres actifs immobilisés pour lesquels il existe un indice de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable et la valeur d'utilité qui correspond aux cash-flows prévisionnels actualisés sur trois ans après prise en compte d'une valeur terminale.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Un retraitement des durées d'amortissement des constructions a été réalisé afin de remettre celles-ci en phase avec les durées d'utilité prévues pour l'entreprise, selon les données dont elle disposait lors de la comptabilisation initiale de ces actifs.

Les durées et modes d'amortissement utilisés sont les suivants :

- constructions et installations 10 à 50 ans (linéaire)
- agencements et aménagements des constructions 5 à 10 ans (linéaire)
- matériel et outillage industriels 4 à 5 ans (dégressif ou linéaire)
- mobilier de bureau 10 ans (linéaire)

- autres immobilisations corporelles 3 à 10 ans (dégressif ou linéaire)

Les biens et équipements financés en crédit-bail sont retraités comme des immobilisations propres à leur valeur d'achat initiale avec, en contrepartie, la dette correspondante comptabilisée en emprunts.

Immobilisations financières :

Les titres de participations, prêts et autres immobilisations financières sont enregistrés à leur valeur d'origine.

Une provision pour dépréciation est constituée, notamment lorsque la valeur d'une participation s'avère supérieure à la quote-part de la société dans ses capitaux propres, sauf si les résultats et perspectives laissent prévoir un rétablissement à court terme.

Stocks :

Ils sont évalués au coût de revient ou au prix de marché si celui-ci est inférieur. Le coût de revient est calculé selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Contrats à long terme :

Les travaux en cours sur contrats à long terme sont évalués au coût de production direct, majoré des frais indirects de production s'y rattachant.

Si cela s'avère nécessaire, des provisions sont constituées pour couvrir l'ensemble des pertes à terminaison prévisibles.

Le chiffre d'affaires et la marge sont constatés à l'avancement lorsque des prévisions suffisamment fiables le permettent. Le degré d'avancement s'apprécie au travers du ratio " coûts des travaux réalisés à la clôture de l'exercice sur coûts totaux prévisionnels ".

Créances et dettes :

Les créances et dettes en Euros sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Ecarts de conversion :

Les créances et dettes en devises sont évaluées au dernier cours de change à la clôture de l'exercice, ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'écart entre la valeur issue du dernier cours de change et la valeur de comptabilisation est portée au bilan en " Ecarts de conversion ".

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

Provisions pour risques et charges :

Le poste enregistre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par les sociétés du Groupe et, en particulier, la provision pour indemnités de départ à la retraite. Cette provision résulte d'un calcul qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel de l'entreprise ainsi que des hypothèses de revalorisation et d'actualisation.

Impôts différés :

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporaires significatives entre la base imposable et le résultat comptable. Le taux d'impôt et les règles fiscales retenus sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera.

Des actifs d'impôts différés ne sont inscrits au bilan que dans la mesure où :

- leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ; dans cette situation, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés arrivant à échéance dans la période au cours de laquelle ces actifs deviennent ou restent récupérables.
- il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de cette période.

Comparabilité des comptes :

En cas d'entrée ou de sortie du périmètre de filiales dont les volumes sont significatifs, l'impact de leurs positions au bilan à l'ouverture de l'exercice est indiqué dans une colonne " Variation de périmètre ".

NOTES SUR LE BILAN

Note 4. Ecarts d'acquisition

Au 31 décembre 2005, ce poste se ventile comme suit :

(En milliers d'Euros)	Valeurs brutes	Durée amortissement	Provisions	Valeurs nettes
SCI LES BESSONS	138	10 ans	138	
CYBERNETIX MICROELECTRONIQUE	188	3 ans	188	
TOTAL	326		326	

L'écart d'acquisition de la SCI Les Bessons a fait l'objet d'une dotation exceptionnelle pour passer sa valeur nette à zéro compte tenu de la réévaluation des immobilisations corporelles détenues.

Note 5. Actif immobilisé

IMMOBILISATIONS - VALEURS BRUTES

(en milliers d' Euros)	Montant au début de l'exercice	Réévaluations Retraitements	Acquisitions	Cessions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles :					
Recherche et développement			809	643	1 452
Fonds de commerce	431	(288)			143
Concessions, logiciels, brevets	754		99		853
Total	1 185	521	742		2 448
Immobilisations corporelles :					
Terrains	285	800			1 085
Constructions	4 088	562	7		4 657
Installations techniques, matériels et Outillages industriels.	546	147	39		732
Autres immobilisations corporelles	2 293		39		2 332
Avances et acomptes sur immobilisati	36				36
Total	7 248	1 509	85		8 842
Immobilisations financières :					
Participations	3 074				3 074
Titres mis en équivalence					
Prêts	8			6	2
Autres immobilisations financières	102		68	75	95
Total	3 184		68	81	3 171
TOTAL GENERAL	11 617	1 509	521	895	14 461

Les titres de la société B+X sortie du périmètre de consolidation ont été provisionnés pour leur valeur totale, soit 3 060 K€.

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS

<i>(en milliers d' Euros)</i>	Montant au début de l'exercice	variation durée Amortissement	Retraitements	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles :						
Recherche et développement				244		244
Fonds de commerce	288		(288)	80		80
Concessions, logiciels, brevets	716			36		752
Total	1 004			360		1 076
Immobilisations corporelles :						
Constructions	2 863	(1 451)		139		1 551
Installations techniques, matériels et outillages industriels.	514			27		541
Autres immobilisations corporelles	1 970			88	1	2 057
Total	5 347	(1 451)		254	1	4 149
TOTAL GENERAL	6 351	(1 451)		614	1	5 225

Note 6. Immobilisations financées en crédit bail

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE CREDIT BAIL

Postes du bilan (en milliers d'Euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total
	De l'exercice	Cumulées	Moins d'un an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Terrain						
Construction Marseille	102	3 167	61	83		144
Matériels et outillages industriels Autres immobilisations corporelles						
TOTAL	102	3 167	61	83		144

MONTANT DES BIENS INSCRITS A L'ACTIF ET FINANCES EN CREDIT BAIL

Poste du bilan (en milliers d'Euros)	Coût d'entrée	Valeur Réévaluée	Dotations aux amortissements		
			De l'exercice	Cumulées	Valeur Nette
Construction Marseille	2 058		70	1 946	112
Réévaluation	495				495
Impact du changement de la durée d'amortissement.				-1 082	1 082
TOTAL	2 553		70	864	1 689

Note 7. Titres de participation non consolidés

(En milliers d'Euros)	Montant début l'exercice	au de Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
SOFREMI	13			13
B+X (1)	3 060			3 060
TOTAL	3 073			3 073

(1) Société en liquidation judiciaire, sortie du périmètre. Les titres sont provisionnés pour 100 % de leur valeur.

Note 8. Créances sur travaux non encore facturables

Les créances sur travaux non encore facturables s'élèvent à 16 M€ au 31 Décembre 2005, contre 11 M€ au 31 décembre 2004. Elles représentent la contrepartie du chiffre d'affaires généré par l'évaluation des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement.

Note 9. Autres actifs courants et non courants

ACTIFS COURANTS

<i>(en milliers d'Euros)</i>	31.12.2005	31.12.2004
Prêts au Personnel	2	8
Dépôts et cautionnements	95	103
Créance sur cession Fonds de Commerce		3 000
TOTAL	97	3 111

ACTIFS NON COURANTS

<i>(en milliers d'Euros)</i>	31.12.2005	31.12.2004
Avances et acomptes versés sur commandes	330	163
Divers produits à recevoir	963	934
Comptes courants débiteurs	53	211
Autres débiteurs	2	729
Charges constatés d'avance	75	73
Ecart de conversion	2	3
TOTAL	1 425	2 113

Note 10. Stocks

en milliers d'Euros	Exercice 2005			Exercice 2004		
	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes
Matières	343	115	228	407	115	292
En cours de production	765		765	858		858
Total des stocks	1 108	115	993	1 265	115	1 150

La provision correspond à la valeur totale du stock de pièces détachées anciennement dédié aux machines de fabrication de cartes à puces, dont l'activité a été cédée en 2004.

Note 11. Créances fiscales et sociales

en milliers d'Euros	Exercice 2005	Exercice 2004
Taxe sur la valeur ajoutée	1 012	839
Impôt sur les sociétés	311	292
Personnel et autres organismes sociaux	10	12
Autres créances fiscales		
Total des créances fiscales et sociales	1 333	1 143

La créance d'impôt société correspond à de l'IFA non utilisé, et à une créance de Carry back de 254 K€ remboursable en janvier 2007.

Note 12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La composition par nature de ce poste est la suivante :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	31.12.2005	31.12.2004
SICAV SIRIUS		13
SICAV SG	1 233	4 071
SICAV BPPC	1	1
FONDS COMMUN DE PLACEMENT	8	8
SICAV BANQUE PALATINE	38	
ACTIONS PROPRES		552
Dépréciation des actions propres		-349
TOTAL VMP	1 280	4 296
Disponibilités	1 078	936
TOTAL trésorerie	2 358	5 232

Les actions propres de CYBERNETIX SA dont la valeur brute au 31 décembre 2004 était de 552 K€, et la valeur nette 203 K€, ont été cédées le 21/10/05 pour la somme de 239 K€.

Le montant global des plus-values latentes sur les valeurs mobilières de placement s'élève au 31 décembre 2005 à 34 K€.

Note 13. Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse ainsi :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Part groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 01.01.04	7 832		7 832
Retraitements IFRS au 01.01.04	2 802		2 802
Retraitements IFRS au 31.12.04	995		995
Résultat 2004	(10 442)		(10 442)
Capitaux propres au 31.12.04	1 187		1 187
Résultat 2005	1 179		1 179
Capitaux propres au 31.12.05	2 366		2 366

Le résultat net par action 2005 est un bénéfice de 1,07 € contre une perte de (9,49 €) l'exercice précédent.

Détail de l'impact des normes IFRS sur les capitaux propres au 31/12/2004

Capitaux propres part du groupe au 01/01/2004	7 832
Réévaluation des terrains	800
Réévaluation des bâtiments	1 855
Réévaluation du matériel industriel	147
Capitaux propres part du groupe au 01/01/2004 après retraitements IFRS	10 634
Résultat 1er semestre 2004 publié	-7 278
Dépenses de R&D immobilisées au 1er semestre 2004	405
Variation de périmètre Cyx Industrie	50
Dépenses de R&D immobilisées au 2ème semestre 2004	404
Dotations complémentaires sur écart d'acquisition SCI Bessons	-22
Dotations extournées suite à revue des durées	158
Résultat 2ème semestre 2004 "publié"	-3 164
Capitaux propres au 31/12/2004 après retraitements IFRS	1 187

Note 14. Etat des provisions pour risques et charges sur actifs et passifs éventuels

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Montant au début de l'exercice	Virement de compte à compte	Dotations	Reprises	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques et charges :					
Provision pour impôt	76		34		110
Provision pour retraites	152				152
Provisions non courantes	228		34		262
Provisions pour garanties clients	535		105	367	273
Provisions pour litiges prud'homaux	52		75		127
Provisions sur contrats	1 650	(160)	377	669	1 198
Provisions pour autres risques d'exploitation	508		28	289	247
Provision pour pertes de change	2			2	
Provision pour restructuration	1 687			1 221	466
Provisions courantes	4 434	(160)	585	2 548	2 311
TOTAL	4 662	(160)	619	2 548	2 573

La provision pour impôt au 31/12/04 concerne un redressement fiscal portant essentiellement sur la déductibilité d'une provision pour risque, la dotation de 2005 prend en compte le risque de non imputation de l'IFA sur la société Cybernetix Microélectronique.

La provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) des salariés en France couvre les droits non définitivement acquis concernant les salariés en activité. Le groupe n'a aucun engagement envers d'anciens salariés, les droits acquis étant définitivement payés lors du départ à la retraite du salarié.

La provision pour garanties clients se rapporte aux livraisons de biens effectués pendant l'exercice. Elle est évaluée de manière statistique, en fonction des coûts de garantie engagés au cours des exercices précédents.

La provision sur contrat couvre des pertes à terminaison et des pénalités de retard sur les contrats.

Le solde de la provision pour la restructuration survenue en 2005 concerne des soldes dus aux ASSEDIC (Indemnités Delalande) et aux ASFNE.

IMPOTS DIFFERES AU PASSIF

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
Impôts différés	<i>NEANT</i>			
TOTAL				

Note 15. Emprunts et dettes financières

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Moins d'un an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts/ Ets de crédit	734	840		1 574
Découverts bancaires (y compris Escomptes et Crédit Spot)	8			8
Total Emprunts et dettes / Ets de crédit	742	840		1 582
Crédit-bail	136			136
COFACE		24		24
Avances organismes co financeurs de R&D à rembourser	305	1 118		1 423
Divers		18		18
Total Emprunts, dettes fin. et crédit bail	441	1 160		1 601
TOTAL	1 183	2 000		3 183

ANALYSE COMPAREE PAR ECHEANCE DE REMBOURSEMENT

(en milliers d'Euros)	31.12.2005	31.12.2004
Partie remboursable à moins d'un an	1 183	2 176
Partie remboursable à plus d'un an et à moins de cinq ans	2 000	3 452
Partie remboursable à plus de cinq ans		180
TOTAL	3 183	5 808

Les emprunts sont soit à taux fixes (3,86%), soit indexés sur l'Euribor 3 mois ou 1 mois.

Note 16. Dettes fiscales et sociales

en milliers d'Euros	Exercice 2005	Exercice 2004
Dettes de CCSF		1 207
Total part à plus d'un an	0	1 207
Dettes de CCSF	1 207	1 099
Personnel et autres organismes sociaux	2 019	2 714
Taxe sur la valeur ajoutée	2 908	2 500
Autres dettes fiscales	257	521
Total part à moins d'un an	6 391	6 834
Total des dettes fiscales et sociales	6 391	8 041

Note 17. Autres dettes courantes

en milliers d'Euros	Exercice 2005	Exercice 2004
Total part à plus d'un an	0	0
Avances et acomptes reçus des clients	10 994	7 027
Produits constatés d'avance	10	
Charges à payer	433	690
Comptes courants créditeurs	212	1 047
Clients créditeurs	7	96
Autres créditeurs	636	1 141
Total part à moins d'un an	12 292	10 001
Total des autres dettes courantes	12 292	10 001

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

INFORMATION SECTORIELLE

Note 18. Produits d'exploitation

Compte tenu de l'évolution du périmètre du groupe et du recentrage de ses activités sur ses métiers de base autour de quatre nouveaux segments d'activité, les informations sectorielles relatives à 2004 n'ont pas pu être recomposées .

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

<i>(en milliers d'Euros)</i>	2005	
Offshore	3 006	
Nucléaire	2 092	
Défense et Sécurité	4 115	
Industrie	9 860	
Autres	1 501	
TOTAL	20 574	

<i>(en millions d'Euros)</i>	2005	2004
France	14,53	26,00
Autres pays de l'Union Européenne	3,75	2,00
Europe hors CEE		1,00
Asie	0,89	2,00
Amériques	0,65	1,00
Afrique	0,73	
Océanie	0,02	
TOTAL	20,57	32

Note 19. Autres produits et charges opérationnels non courants

<i>(en milliers d' Euros)</i>	2005	2004
Produits :		
Sur opérations de gestion	9	2 131
Sur opérations en capital	562	2 042
Reprises de provisions		184
Total	571	4 357
Charges :		
Sur opérations de gestion	142	1 107
Sur opérations en capital	2	1 341
Dotations aux provisions	715	2 698
Total	859	5 146
RESULTAT NON COURANT	-288	-789

Note 20. Résultat financier

<i>(en milliers d' Euros)</i>	2005	2004
Produits financiers :		
Produits de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Intérêts et produits assimilés	3	17
Reprises de provisions et transferts de charges	350	605
Différences positives de change	21	10
Produits nets sur cessions de VMP	62	33
Total des produits financiers	436	665
Charges financières :		
Dotations aux provisions		674
Intérêts et charges assimilées	71	170
Intérêts sur retraitements de crédit-bail		
Différences négatives de change	3	17
Charges nettes sur cessions de VMP	319	72
Total des charges financières :	393	933
RESULTAT FINANCIER	43	(268)

Coût de l'endettement financier

L'évolution globale de l'activité de Cybernétix SA durant 2005 est positive en terme de projets et nouvelles affaires ; dans le même temps, les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ont fortement baissé (- 45%). Cette réduction de l'endettement conforte la croissance de certains secteurs sur 2005 et permettra une croissance organique confortable pour 2006.

AUTRES INFORMATIONS

Note 21. Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES

<i>(en milliers d' Euros)</i>	31.12.2005	31.12.2004
Cautions, avals, garanties données sur marché	1 084	881
Caution relative au contrat de crédit bail sur construction	496	496
Cautions garanties par des nantissements de Sicav	594	176
Emprunts garantis par des suretés	1 060	2 475

Les cautions données sur marchés correspondent à des garanties émanant de la société en faveur des clients. Elles ont la nature de cautions bancaires généralement destinées à couvrir le versement d'acomptes sur commandes ou à remplacer les retenues de garantie.

Droit Individuel à la Formation. (D.I.F)

Au 31 décembre 2005, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariées est de 5 470 Heures.

A la même date, aucune demande de formation n'a été formulée par les salariés.

ENGAGEMENTS RECUS

<i>(en milliers d' Euros)</i>	31.12.2005	31.12.2004
Cautions bancaires reçues des fournisseurs	77	16
TOTAL	77	16

Note 22. Effectif

VENTILATION DE L'EFFECTIF EN FIN D'EXERCICE

	31.12.2005	31.12.2004
Ingénieurs et cadres	100	115
Agents de maîtrise et techniciens	11	15
Employés	9	12
Agents de réalisation	47	51
TOTAL	167	193

Note 23. Rémunérations des dirigeants

Le montant global des rémunérations versées aux organes de gestion et de direction s'est élevé au titre de l'année 2005 à 485 K€

20.3.7 – Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2005 en normes IFRS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société CYBERNETIX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Contrats à long terme

La note 3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables suivies par le Groupe relatives à l'évaluation des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement des travaux.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Activation de frais de développement

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement, ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable, et nous nous sommes assurés que la note 3 de l'annexe fournit une information appropriée.

Estimations comptables

Un paragraphe en préambule de l'annexe aux comptes consolidés expose les jugements et estimations significatifs retenus par la Direction. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par le groupe, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par le groupe.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Marseille, le 26 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes

ASTREE

Louis Pigeon

MAZARS & GUERARD

Patrick Zirah

20.4 – Note complémentaire à l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2006

- **Paragraphe 20.2.3 du Document de Référence : Compte de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31.12.2006**

Nous avons choisi de modifier la présentation du compte de résultat, car la présentation par nature est issue de la comptabilité, elle est plus facile à présenter et facilite la comparaison d'une année sur l'autre

Le montant de 715 K€ dont la nature est précisée ci-après, ont été classés à tort en 2005 dans le poste « Autres produits et charges non courants ». Un reclassement en « Dotations et reprises courantes » a donc été effectué en 2006 comme suit :

- (579 K€) concernent l'annulation en consolidation de la reprise de provision sur le compte courant de la filiale Cybernétix Microélectronique enregistrée dans les comptes individuels de Cybernétix SA. Le reclassement est justifié par le fait que les 886 K€ du poste « Coût des biens et services rendus » en 2005 (1^{ère} ligne du tableau de passage) comprennent cette reprise de 579 K€
- (136 K€) : concernent des provisions pour pénalités de retard sur marchés.

Par ailleurs, en complément de ce paragraphe, il est ajouté ci-après un tableau de passage entre le compte de résultat 2005 tel que publié en 2005 et le compte de résultat 2005 présenté par nature dans les états financiers 2006

Tableau de passage entre le compte de résultat 2005 – tel que publié en 2005 - et le compte de résultat 2005 présenté par nature dans les états financiers de 2006

Postes du Compte de Résultat 2005 tel que publié en 2006	Autres produits	Production immobilisée	Achats et services extérieurs	Variation de stocks	Impôts et taxes	Frais de personnel	Dotations et reprises courantes	Autres produits ch non courant	Résultat financier	Totaux résultat 2005
Coût des biens et services rendus	265	643	-8 832	-94		-7 361	886		-32	-14 525
Frais commerciaux			-333			-1 593				-1 926
Frais généraux			-1 472		-528	-2 136				-4 136
Autres produits et charges exploitation			220							220
Autres produits et charges non courants							-715	427		-288
Restructuration							1 221			1 221
Résultat financier									44	44
Totaux compte de résultat 2005 tel que présenté dans les états financiers de 2006	265	643	-10 417	-94	-528	-11 090	1 392	427	12	-19 390

- **Paragraphe 20.2.4 du Document de Référence : Tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31.12.2006**

GROUPE CYBERNETIX - TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'euros)		
	31/12/2006	31/12/2005
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	1 432	1 179
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	(463)	(2 400)
- Variation des impôts différés	(93)	34
- Quote part des subventions virées au compte de résultat	(171)	(1 107)
- <i>Plus values de cession, nettes d'impôt</i>	<u>(1)</u>	<u>0</u>
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	703 (207 + 496)	(2 294)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement	365 (2 088 - 1 723)	1 981
Flux net de trésorerie généré par l'activité	<u>1 068</u> (703 + 365)	<u>(313)</u>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(1 019)	(740)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	100	16
Incidence des variations de périmètre	0	
Variation des dettes sur immobilisations	0	0
	0	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	<u>(919)</u>	<u>(724)</u>
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Augmentation de capital en numéraire	0	0
Emissions d'emprunts & avances conditionnées	24	129
Remboursements d'emprunts & avances conditionnées	(915)	(1 572)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	<u>(891)</u>	<u>(1 443)</u>
Variation de trésorerie nette	<u>(742)</u>	<u>(2 480)</u>
Trésorerie nette d'ouverture	2 358	4 839
Trésorerie nette de clôture	1 618	2 358

Ce tableau permet la comparaison entre 2005 et 2006.

- **Paragraphe 20.2.6 du Document de Référence : Annexes aux comptes relatives à l'exercice 2006**

- **Note 2 : Principes comptables/Immobilisations**

A chaque clôture d'exercice, le bien-fondé du maintien de valeur des frais de développement est apprécié en fonction des indices suivants : obtention de commandes utilisant la technologie, persistance du marché, capacité des prix de vente à absorber l'amortissement des frais de développement. Une dépréciation est constatée lorsque le montant restant à amortir est supérieur à la marge cumulée attendue de la vente des produits issus de la technologie utilisée.

- **Immobilisations financées sous forme de crédit bail**

Il n'y a pas de biens en location-financement autres que certains bâtiments sur notre site de Château-Gombert.

Il est rappelé dans le tableau ci-après le montant des biens inscrits à l'actif et finances en crédit bail :

MONTANT DES BIENS INSCRITS A L'ACTIF ET FINANCES EN CREDIT BAIL

Poste du bilan (en milliers d'Euros)	Coût d'entrée	Valeur Réévaluée	Dotations aux amortissements		Valeur Nette
			De l'année	Cumulées	
Construction Marseille	2 553		72	936	1 617
TOTAL	2 553	0	72	936	1 617

Poste du bilan (en milliers d'Euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total
	de l'exercice	cumulées	Moins d'un an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Construction Marseille	61	3 228	61	22		83
TOTAL	61	3 228	61	22	0	83

La valeur résiduelle de ce contrat qui s'achèvera en avril 2008 est nulle.

- **Note 3 : Immobilisations**

La différence de présentation des montants relatifs aux postes « Fonds de commerce » et « Frais de développement » entre l'exercice clos au 31.12.2005 (cf. note 5 de l'annexe aux comptes 2005) et l'exercice clos au 31.12.2006 (cf. note 3 de l'annexe aux comptes 2006), se justifie par le regroupement en 2006 du poste « Fonds de commerce » avec celui relatif aux « Frais de développement ». Ce regroupement aurait déjà dû être présenté de cette manière en 2005.

En effet, les fonds de commerce acquis antérieurement au 1^{er} janvier 2004 étant constitués principalement de technologies, le poste « Fonds de commerce » s'est trouvé, lors du passage aux normes IFRS, en totale analogie avec le développement interne de technologies de même type développées par la Société. Il a donc été décidé de traiter comptablement de manière identique la technologie développée en interne (au poste « Frais de développement ») et celle acquise à l'extérieur.

- **Note 7 : Impôts différés actifs et passifs**

Les impôts différés liés aux déficits reportables n'ont pas été comptabilisés en raison d'une certitude insuffisante sur la capacité de la Société à dégager des bénéfices suffisants pour les imputer. En contrepartie toutefois, les impôts différés passifs, d'un montant inférieur n'ont pas non plus été comptabilisés. L'information figurant à la note 7 ci-avant indique quels auraient été leurs montants s'ils avaient été comptabilisés, alors que la mention "néant" indiquée dans le tableau « Impôts différés au passif » en note 12 des annexes des comptes 2006 confirme qu'ils ne l'ont pas été.

- **Note 12 : Provisions pour risques et charges (IDR)**

Cybernetix a externalisé sa paie à partir du 1er janvier 2006 auprès de la société ADP-GSI, qui calcule aussi la provision pour indemnités de départ à la retraite (PIDR). Les provisions précédentes étaient calculées en interne, avec un taux de rotation unique et l'incidence des écarts actuariels n'était pas précisément appréhendée. Il ne nous a donc pas été possible de recomposer la ventilation de la charge totale constatée en résultat de l'exercice 2006. A compter de l'exercice 2007, nous allons nous efforcer d'obtenir cette ventilation auprès de notre prestataire externe afin de compléter l'information requise par IAS 19.

Les nouveaux taux de rotation utilisés varient en fonction des tranches d'âge auxquelles appartiennent les salariés : 8 % pour la tranche de 16 à 30 ans, 7 % de 31 à 40 ans, 5 % de 41 à 55 ans et 0 % au-delà.

La totalité de la variation de la provision est inscrite en résultat.

- **Note 13 : Emprunts et dettes financières**

Au 31 décembre 2006, les clauses d'exigibilité anticipée mentionnées au paragraphe 4.5.3 du présent Document de Référence n'ont pas lieu de s'appliquer pour l'emprunt en cours auprès de la Société Générale. Cet emprunt est garanti par un nantissement en 2ème rang sur le fonds de commerce de la Société.

- **Note 16 : Information sectorielle**

Les affectations analytiques par secteur des postes du bilan n'ont pas été réalisées car notre système comptable ne nous permettant pas de comptabiliser les actifs et passifs par secteur, toute ventilation effectuée en la matière ne pourrait être qu'arbitraire. De plus, tous les secteurs font partie de la même entité, avec des moyens et des tiers (clients, fournisseurs) communs.

Afin de compléter l'information sectorielle, nous avons rajouté la marge brute et la marge contributive de chaque secteur d'activité telles que résumées dans le tableau ci-après :

ANNEE 2006

(en milliers d'Euros)	Oil & Gas	Nucléaire	Défense Navale	Défense** Terrestre	Industrie	Autres	Totaux
<i>Investissements Incorporels</i>	23	105	71		440	49	688
<i>Investissements Corporels</i>	7	80	29		87	128	331
<i>Total des investissements</i>	30	185	100	0	527	177	1 019
<i>Chiffre d'Affaires</i>	4 165	3 139	3 756	496	11 689		23 245
<i>Marge brute</i>	1 317	925	1 135		3 158		6 535
<i>taux de marge brute</i>	32%	29%	30%		27%		28%
<i>Marge contributive</i>	544	384	669		1 640		3 236
<i>Taux de marge contributive</i>	13%	12%	18%		14%		14%

(**) activité cédée avec effet rétroactif au 1er janvier 2006; le chiffre d'affaires correspond à la cession des stocks et de divers contrats en cours

ANNEE 2005

(en milliers d'Euros)	Oil & Gas	Nucléaire	Défense Navale	Défense** Terrestre	Industrie	*Autres	Totaux
<i>Investissements Incorporels</i>	175	79		7	389	35	685
<i>Investissements Corporels</i>	10	12	2		14	103	141
<i>Total des investissements</i>	185	91	2	7	403	138	826
<i>Chiffre d'Affaires</i>	3 113	2 151	2 201	2 052	10 090	967	20 574
<i>Marge brute</i>	966	552	554	663	3 300	227	6 262
<i>taux de marge brute</i>	31%	26%	25%	32%	33%	23%	30%
<i>Marge contributive</i>	567	322	350	231	1 592	92	3 158
<i>Taux de marge contributive</i>	18%	15%	16%	11%	16%	10%	15%

(*) Dans la colonne "autres", figurent les reliquats des activités antérieures à 2005, qui ne peuvent pas être classés avec les secteurs issus de la réorganisation de 2005

- **Note 19 : Engagements hors bilan**

Les cautions données sur marché sont des cautions de trois natures différentes:

- Cautions de restitution d'acomptes: Garantissent le client à partir du paiement de l'acompte à la commande jusqu'à la date de livraison.
- Cautions de bonne fin: Garantissent la bonne exécution du contrat de la part de Cybernetix.
- Cautions de retenue de garantie: Généralement de 5% du montant du contrat, elles permettent de demander au client de payer le solde sans attendre la fin de la période de garantie.

- **Note 22 : Information relative aux parties liées**

Il n'y a pas eu de relations entre Cybernetix SA et ses filiales, autre qu'un abandon de créance de compte courant qui était provisionné à 100 % et tel que rappelé notamment au paragraphe 19.2 du présent Document de Référence.

- **Paragraphe 20.3.6 du Document de Référence : Annexe aux comptes relatives à l'exercice 2005**

- **Note 6 : Immobilisations financées en crédit-bail**

Les 1 M€ qui ont été repris dans le tableau relative à cette note n'ont pas d'incidence sur le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2005. Cette information n'a été donnée que pour expliquer la variation des amortissements cumulés, dont l'impact a été intégré en 2004 dans les capitaux propres.

- o **Note 14 : Provisions pour risques et charges**

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES 2005

	Provisions retraite (IDR)		Provisions pour impôts		TOTAL	
Au 01/01/2005		152		76	228	
DOTATIONS				34	34	
REPRISES					0	
Au 31/12/2005	0	152	0	110	0	262
Charges supportées liées aux reprises						0
Reprises de provisions non consommées	0	0	0	0	0	0

	Garantie Clients	Litiges prud'hom- maux	Provisions sur contrats	Provision Restructu- ration	Provisions Autres	TOTAL
Au 01/01/2005	535	52	1 650	1 687	510	4 434
DOTATIONS	105	75	377		28	585
VIREMENT COMPTE A COMPTE			(160)			(160)
REPRISES	(367)		(669)	(1 221)	(291)	(2 548)
						0
Au 31/12/2005	273	127	1 198	466	247	2 311
Charges supportées liées aux reprises	86		408	1221	75	1790
Reprises provisions non consommées	281	0	261	0	216	758

- o **Impôts différés :**

Répondant aux critères édictés par la norme IAS 12 révisée relatifs aux règles de compensation, les passifs d'impôts différés calculés (852 K€ correspondant principalement aux réévaluations des constructions et matériels industriels pratiquées à la date de transition aux normes IFRS) sont compensés à due concurrence avec une partie des impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables antérieurs de CYBERNETIX SA qui s'élèvent à 3 471 K€ au 31/12/2006.

Au 31/12/2006, les impôts différés actifs (131 K€) correspondent exclusivement à de l'impôt relatif à la provision pour indemnités de départ à la retraite.

20.5 - Vérification des informations financières historiques annuelles sur les comptes sociaux des exercices 2007, 2006 et 2005

Les commissaires aux comptes ont certifié les comptes relatifs à ces trois exercices sans réserves.

20.6 - Date des dernières informations financières

Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées est l'exercice clos le 31 décembre 2007 (cf. paragraphe 20.1 du Document de Référence)

20.7 - Informations financières intermédiaires

Néant

20.8 - Politique de distribution des dividendes

20.8.1 – Dividende global

Il n'y a eu aucune somme distribuée à titre de dividendes pour les trois derniers.

20.8.2 – Politique future de dividendes

Le paiement de dividendes dépendra principalement des résultats dégagés par la Société, de sa situation financière, de sa politique d'investissement et de la réduction de sa dette.

20.8.3 – Délai de prescription des dividendes

Les dividendes non réclamés sont prescrits au profit de l'Etat à l'issue d'un délai de cinq ans à compte de leur mise en paiement.

20.9 - Procédures judiciaires et d'arbitrage

La Société peut être impliquée, dans le cadre normal de ses activités, dans des procédures judiciaires, d'arbitrages, gouvernementales ou administratives. A la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la date du Document de Référence, à l'exception des éléments décrits au paragraphe 4.3 du Document de Référence, aucun litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur sa situation financière, son résultat, son activité et son patrimoine.

20.10 - Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Il n'est pas survenu, depuis la fin du dernier exercice, de changement significatif dans la situation financière ou commerciale du Groupe, pour lequel des états financiers vérifiés ou des états financiers intermédiaires ont été publiés.

20.11 - Honoraires des commissaires aux comptes au titre des trois derniers exercices

20.11.1 - Honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2007

(En euros HT)	ASTREE				MAZARS			
	2007	%	2006	%	2007	%	2006	%
Audit : Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	57 500	83	55 820	100	60 000	67	58 180	94
Missions accessoires					3 075	3	3 470	6
Sous total			55 820		63 075	70	61 650	
Autres prestations : Travaux liés à l'augmentation de capital	12 000	17			26 000	30		
Sous total					26 000			
Total	69 500	100	55 820	100	89 075	100	61 650	100

20.11.2 - Honoraires des commissaires aux comptes au titre des exercices 2006 et 2005

(En euros HT)	ASTREE				MAZARS			
	2006	%	2005	%	2006	%	2005	%
Audit : Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	55 820	100	53 500	68	58 180	94	53 500	81
Missions accessoires			24 389	42	3 470	6	12 860	19
Sous total	55 820		78 567		61 650		66 360	
Autres prestations : Conseil comptable, financier, organisationnel juridique, fiscal, social Technologie de l'information Audit interne Autres								
Sous total								
Total	55 820	100	78 567	100	61 650	100	66 360	100

21 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1 - Capital social

21.1.1 – Montant du capital social

Au 31 décembre 2007, le capital social de la Société s'élève à 3.941.996,90 €. Il est divisé en 1 292 458 actions d'une valeur nominale de 3,050 €, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

21.1.2 – Forme des actions

Les actions émises par la Société sont nominatives ou au porteur. Elles donnent lieu à une inscription à un compte ouvert par la société au nom de l'actionnaire selon les modalités prévues par les lois et règlement en vigueur.

21.1.3 – Titres non représentatifs du capital

Néant

21.1.4 – Autres titres donnant accès au capital

Néant

21.1.5 – Historique du capital social

Date	Nature de l'opération	Augmentation de capital	Prime d'émission	Nbre d'actions créées	Valeur nominale	Nbre d'actions cumulées	Capital après opération
22.11.84	Constitution	615 000 francs		6 150	100 FR	6 150	615 000 francs
23.10.85	Emission en numéraire	805 000 francs		8 050	100 FR	14 200	1 420 000 francs
14.11.85	Emission en numéraire	580 000 francs		5 800	100 FR	20 000	2 000 000 francs
30.06.88	Incorporation de la prime d'émission et de la réserve légale	1 000 000 francs		10 000	100 FR	30 000	3 000 000 francs
30.06.89	Incorporation du compte « report à nouveau »	1 000 000 francs		10 000	100 FR	40 000	4 000 000 francs
25.06.90	Incorporation du compte « report à nouveau »	2 000 000 francs		20 000	100 FR	60 000	6 000 000 francs
03.06.92	Incorporation du compte « report à nouveau » et émission en numéraire	4 000 000 francs		40 000	100 FR	100 000	10 000 000 francs
26.05.97	Inscription au second Marché et augmentation de capital	10 000 000 francs		100 000	20 FR	1 100 000	22 000 000 francs
23.03.01	Conversion du capital social en euros	7 357 francs		0	3,050 €	1 100 000	3 355 000 €
22.11.07	Augmentation de capital en numéraire	586 996,90 €	3 165 934,10 €	192 458	3,050 €	1 292 458	3 941 996,90 €

21.1.6 – Actions auto-détenues par la Société et contrat de liquidité

La Société n'a pas d'actions auto-détenues.

A la date du présent Document de Référence, il n'existe pas de programme de rachat d'actions ni de contrat de liquidité.

21.1.7 – Autorisations d'augmentation de capital

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 13 avril 2007, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée extraordinaire, conformément aux dispositions des articles L. 225-129 et suivants du Code de commerce, notamment les articles L. 225-129-2 et L. 228-92 du Code de commerce, a, en vertu de sa onzième résolution :

- autorisé le Conseil d'Administration, dans les conditions de l'article L-225-129-2 dudit Code, sur ses simples décisions, à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, à l'époque ou aux époques qu'il fixera, jusqu'à concurrence d'un plafond global de 4.000.000 d'euros.

- décidé que la délégation de compétence accordée ci-dessus pourra s'appliquer, dans un délai expirant le 31 Décembre 2007, au plus tard, pour toutes augmentations de capital réalisées, à concurrence d'un plafond global de 4.000.000 d'euros par l'émission, avec ou sans prime, d'actions ordinaires de numéraire à libérer en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.

En vertu de la délégation visée ci-dessus, le Conseil d'Administration de la Société a décidé, dans sa séance du 1^{er} juin 2007, d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires de la Société, à libérer en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société, pour un montant maximum prime d'émission incluse de 4 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription et a subdélégué au Président-Directeur Général le soin de fixer les modalités définitives de l'opération en limitant cependant la décote faciale du prix d'émission par rapport au dernier cours coté à 25%.

Le Président-Directeur Général de la Société, faisant usage de cette subdélégation du Conseil d'Administration, a décidé le 23 octobre 2007 de procéder à une augmentation de capital d'un montant de 3,9 millions d'euros prime d'émission incluse par émission de 200 000 actions nouvelles, de 3,050 euros de nominal chacune, avec maintien du droit préférentiel de souscription à raison de 2 actions nouvelles pour 11 actions anciennes, à souscrire et à libérer en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société. Le prix de souscription était de 19,50 euros.

La réalisation définitive de cette augmentation de capital a été constatée par le Conseil d'Administration dans sa séance du 22 novembre 2007.

21.2 - Acte constitutif et statuts

21.2.1 – Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger : toute activité de recherche appliquée à la Robotique, de recherche-développement de nouveaux constituants de la Robotique, l'étude et la réalisation de systèmes Automatiques et Robotiques, toutes opérations d'achat-revente de composants, de systèmes Automatiques ou de Robotique, ainsi que l'activité de Conseil, formation, maintenance, assistance et toutes prestations de services se rapportant à l'Automatique et à la Robotique.

Et, plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

La participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

21.2.2 – Exercice social (article 22 des statuts)

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et expire le 31 décembre.

21.2.3 – Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration et de direction

21.2.3.1 – Composition du Conseil d'Administration (article 14 des statuts)

La Société est administrée par un Conseil d'Administration de trois à dix huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action au moins, affectée à la garantie des actes de la gestion du conseil, même de ceux qui seraient exclusivement personnels à l'un des administrateurs.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années. Elle prend fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat desdits administrateurs.

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 80 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus d'un tiers des membres du conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Lorsque ce quantum est dépassé, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.

Toutefois, si, lors du dépassement de ce quantum figure, parmi les administrateurs concernés, le représentant permanent d'une personne morale, celle-ci devra désigner avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire en question, un nouveau représentant permanent n'ayant pas atteint l'âge de 80 ans, de telle manière que la cessation de fonctions n'atteigne qu'en dernier lieu les administrateurs personnes physiques.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce dernier cas, lors de sa nomination, la personne morale est tenue de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Le mandat du représentant permanent désigné par la personne morale nommée administrateur lui est donné pour la durée du mandat de cette dernière. Il doit être confirmé lors de chaque renouvellement du mandat de la personne morale administrateur.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de notifier sans délai à la Société, par lettre recommandée cette révocation, ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

21.2.3.2 – Délibération du Conseil d'Administration (article 15 des statuts)

Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par tous moyens, même verbalement.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du Président de séance n'est prépondérante que dans le cas où il est Président du Conseil d'Administration.

Les procès verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

Un secrétaire peut être désigné et choisi en dehors des administrateurs et des actionnaires.

21.2.3.3 – Pouvoirs du Conseil d'Administration (article 16 des statuts)

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée, même par les actes du conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer, compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

21.2.3.4 – Rémunération des administrateurs (article 17 des statuts)

L'Assemblée générale peut allouer aux administrateurs, en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, que cette assemblée détermine sans être liée par des décisions antérieures.

Le Conseil d'administration répartit librement entre ses membres les sommes globales allouées aux administrateurs sous forme de jetons de présence ; il peut être alloué par le Conseil d'Administration des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs.

21.2.3.5 – Président du Conseil d'Administration - Direction Générale (article 18 des statuts)

Mode d'exercice de la direction générale

La Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration choisit entre les deux modalités d'exercice de la direction générale, dans les conditions ci-après :

- Le choix est opéré par le Conseil d'Administration statuant à la majorité des membres présents ou représentés,
- L'option retenue ne pourra être remise en cause qu'après l'expiration du mandat d'administrateur du Président du Conseil d'Administration,
- Les actionnaires et les tiers seront informés du choix opéré par le Conseil d'Administration dans les conditions définies par décret en Conseil d'Etat.

Lorsque la Direction Générale de la Société est assumée par le Président du Conseil d'Administration, les dispositions ci-après relatives au Directeur Général lui sont applicables.

La Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, par une personne physique, nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général, avec le titre de directeur général délégué. Le nombre de directeurs généraux délégués ne peut excéder cinq.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration. Il en est de même, sur proposition du Directeur Général, des directeurs généraux délégués. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts, sauf lorsque le Directeur Général assume les fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Lorsque le Directeur Général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, les directeurs généraux délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à nomination du nouveau Directeur Général. Le Conseil d'Administration détermine la rémunération du Directeur Général et des directeurs généraux délégués.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les décisions du Conseil d'Administration limitant les pouvoirs du Directeur Général sont inopposables aux tiers.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux directeurs généraux délégués. Les directeurs généraux délégués disposent, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Le Directeur Général ou les directeurs généraux délégués peuvent, dans les limites fixées par la législation en vigueur, déléguer les pouvoirs qu'ils jugent convenables, pour un ou plusieurs objets déterminés, à tous mandataires, même étrangers à la Société, pris individuellement ou réunis en comité ou commission. Ces pouvoirs peuvent être permanents ou temporaires, et comporter ou non la faculté de substituer. Les délégations ainsi converties conservent tous leurs effets malgré l'expiration des fonctions de celui qui les a conférées.

Président du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration élit, parmi ses membres, un Président, personne physique, dont il détermine la rémunération. Le Président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible.

Le Conseil d'Administration peut le révoquer à tout moment. Toute disposition contraire est réputée non écrite. En cas d'empêchement temporaire, cette délégation est donnée pour une durée limitée. Elle est renouvelable. En cas de décès, elle vaut jusqu'à élection du nouveau Président.

Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure d'accomplir leur mission.

Le Président du Conseil d'Administration reçoit communication par l'intéressé des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales. Le Président communique la liste et l'objet desdites conventions aux membres du Conseil et aux commissaires aux comptes.

21.2.4 – Droits et obligations attachés aux actions

21.2.4.1 Cession et transmission des actions

Les actions sont librement négociables entre les actionnaires, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraire.

21.2.4.2 Droits et obligations attachés aux actions (article 12 des statuts)

Chaque action donne droit, dans les bénéfices et dans l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Elle donne le droit de participer, dans les conditions fixées par la loi et les présents statuts, aux Assemblées Générales et au vote des résolutions.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double, prévu aux alinéas ci-dessus, est réservé aux actionnaires de nationalité française et à ceux ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus à l'article L225-123 du Code de Commerce.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Tout actionnaire a le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions de l'assemblée générale.

Les actionnaires sont responsables du passif social dans la limite du montant nominal des actions qu'ils possèdent.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder un certain nombre d'actions pour exercer un droit, il appartient aux propriétaires qui ne possèdent pas ce nombre de faire leur affaire du groupement d'actions requis.

21.2.5 – Modifications des droits des actionnaires

Les droits des actionnaires tels que figurant dans les statuts de la Société ne peuvent être modifiés que par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société.

21.2.6 – Assemblées générales des actionnaires (article 21 des statuts)

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, prennent toutes les décisions qui relèvent de leur compétence en vertu des dispositions légales et réglementaires.

Elles sont composées de tous les actionnaires, à l'exclusion de la société elle-même. Elles représentent l'universalité des actionnaires.

Les convocations sont faites dans les conditions, formes, délais et modalités prévues par les articles 123 à 127 du Décret du 23 Mars 1967. Notamment, conformément à l'article 124 du même Décret, l'avis de convocation est inséré dans un Journal habilité à recevoir les annonces légales et, en outre, au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires avec avis préalable de l'AMF. Si toutes les actions sont nominatives, les insertions prévues à l'alinéa précédent peuvent être remplacées par une convocation faite au frais de la société par lettre simple ou recommandée adressée à chaque actionnaire. Indépendamment des insertions prévues ci-dessus, des lettres de convocation individuelles devront être envoyées dans les cas prévus à l'article 124 dudit Décret.

Les Assemblées Générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Elles sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet. A défaut, l'assemblée élit elle-même son Président.

Tout actionnaire, quelque soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit, sur justification de son identité, de participer aux Assemblées Générales, en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire sous la condition :

- pour les titulaires d'actions nominatives ou de certificats de droit de vote, d'une inscription nominative dans les registres de la société,
- pour les titulaires d'actions au porteur, du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, d'un certificat délivré par un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité de leurs actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Les actionnaires qui n'ont pas libéré leurs actions des versements exigibles n'ont pas accès aux Assemblées.

Les personnes morales participent aux Assemblées par leurs représentants légaux ou par toute autre personne déléguée à cet effet par ces derniers.

Les procès-verbaux d'assemblées sont dressés et leurs copies sont certifiées et délivrées conformément à la Loi.

21.2.7 – Clauses susceptibles d'avoir une incidence sur le contrôle de la Société

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositif permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

21.2.8 – Franchissements de seuils

Outre les dispositions des articles L 233-7 et suivants du Code de Commerce qui s'appliquent, l'article 12 des statuts dispose que « toute personne physique ou morale actionnaire, agissant seule ou de concert, sans préjudice des déclarations de seuils visées à l'article 356-1 alinéa 1 de la Loi du 24 Juillet 1966, est tenue de notifier à la société, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation, le nombre total d'actions qu'elle possède directement ou indirectement chaque fois qu'un seuil correspondant à 2,5 % du capital est franchi (2,5 %, 5 %, 7,5 %...).

La déclaration prévue à l'alinéa précédent est également faite dans les mêmes formes et délais chaque fois que la participation en capital devient inférieure aux seuils ci-dessus mentionnés.

Le non respect des déclarations de franchissement de seuils ci-dessus stipulées donne lieu à la privation des droits de vote dans les conditions prévues par les alinéas 1 et 2 de l'article 356-4 de la Loi du 24 Juillet 1966 sur demande d'un ou plusieurs actionnaires consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale détenant une fraction du capital ou des droits de vote au moins égale à la plus petite fraction du capital dont la détention doit être déclarée. ».

21.2.9 – Stipulations particulières régissant les modifications du capital (article 8 des statuts)

- a) Augmentations : L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires est seule compétente pour décider ou autoriser, sur le rapport du Conseil d'administration une augmentation de capital.

Elle peut également déléguer au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser, en une ou plusieurs fois, l'émission d'une catégorie de valeurs mobilières, d'en fixer le ou les montants, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Elle peut aussi, dans la limite d'un plafond qu'elle assigne à l'augmentation de capital qu'elle décide et à condition de déterminer elle-même, par une résolution séparée prise sur le rapport spécial des Commissaires aux comptes, le montant de l'augmentation de capital qui peut être réalisée sans droit préférentiel de souscription, déléguer au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder dans un délai de vingt six mois, en une ou plusieurs fois, aux émissions de valeurs mobilières conduisant à cette augmentation, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Toutes délégations de l'Assemblée Générale sont suspendues en période d'offre publique d'achat ou d'échange sur les titres de la Société, sauf si l'Assemblée Générale, préalablement à l'offre, a autorisé expressément pour une durée comprise entre les dates de réunion de deux assemblées appelées à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé, une augmentation de capital pendant ladite période d'offre publique d'achat ou d'échange et si l'augmentation de capital envisagée n'a pas été réservée.

Conformément à l'article L225-129 et suivants du Code de Commerce, le Conseil d'Administration peut déléguer à son Président les pouvoirs nécessaires à la réalisation de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale ainsi que celui d'y surseoir dans les limites et selon les modalités que le Conseil d'Administration peut préalablement fixer.

Si l'augmentation du capital est réalisée par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, l'Assemblée Générale statue aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires.

Sauf dérogations légales, le capital doit être intégralement libéré avant toute émission d'actions nouvelles à libérer en numéraire, à peine de nullité de l'opération.

Les actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de capital.

La valeur des apports en nature doit être appréciée par un ou plusieurs commissaires aux apports nommés sur requête par le Président du Tribunal de Commerce.

- b) Réductions : L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires peut aussi décider ou autoriser la réduction du capital social pour telle cause et de telle manière que ce soit, notamment pour cause de pertes ou par voie de remboursement ou de rachat partiels des actions, de réduction de leur nombre ou de leur valeur nominale, le tout dans les limites et sous les réserves fixées par la loi et, en aucun cas, la réduction de capital ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

22 - CONTRATS IMPORTANTS

Parmi les contrats importants de la Société, on notera particulièrement :

- Nucléaire :
 - Contrat JAPCO : réalisation d'un ensemble de bras téléopérés pour le démantèlement des évaporateurs de la centrale nucléaire de Tokai au Japon
 - Contrat Laser MégaJoule : développement et réalisation d'un système complet de bras avec son porteur pour l'inspection et la maintenance de la chambre d'expérience du projet LMJ dans laquelle seront réalisées les expériences de tirs laser
- Parapétrolier :
 - Contrat ROSA :
 - réalisation d'un système non intrusif de monitoring des pressions et températures en pied de tour (1500 m de fond)
 - fourniture d'un système de monitoring d'intégrité
 - Contrat Swimmer : Etude, conception et ingénierie d'un système hybride AUV pour l'inspection et la maintenance d'unités de production grand fond
 - Contrat Kashagan : réalisation d'un système non intrusif de monitoring de températures pour les boucles de production du champ Kashagan opéré par Agip au Kasakstan
 - Contrat Frade : réalisation du système de mesure de tension et de contrôle d'intégrité des chaînes d'ancrage du système de production du champ offshore profond Frade opéré par Chevron dans le Golfe du Brésil
 - Nautilus : Commande de Sercel pour la production en série de la nouvelle génération de Bird de sismique sous-marine
- Industrie :
 - Contrat SNCF : réalisation d'un système de mesure automatique d'ouverture des joints de rail par vision, monté sur véhicule ferroviaire à plus de 100 km/h
 - Contrat GITI : réalisation d'une machine de contrôle RX pour pneus camion en Chine
 - Contrat KUMHO : réalisation d'une machine d'identification de pneus (Corée du Sud)
 - Contrat VEOLIA : machine de contrôle RX prototype et logiciel
- Défense Navale :
 - Contrat SSTA : étude, réalisation, qualification prototype et fabrication en série du SSTA (Sous-Système de Transfert d'Azimut), composante du système de lancement de missiles de nouvelle génération M51 qui équipera les Sous-Marins Lanceurs d'Engins

23 - INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Néant

24 - DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Des exemplaires du Document de Référence sont disponibles, sans frais, auprès de CYBERNETIX – Technopôle de Château Gombert, rue Albert Einstein, BP 94 – 13382 Marseille cédex 13, et auprès des établissements habilités à recevoir les souscriptions. Le Document de Référence peut également être consulté sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de CYBERNETIX (www.cybernetix.fr).

24.1 - Liste des communiqués de Presse publiés au cours des douze derniers mois

Les communiqués de presse sont disponibles sur le site de la société (www.cybernetix.fr) ou auprès de différents sites d'informations financières.

Date	Intitulé	Sites
31/01/2007	Livraison d'une machine de contrôle par Rayon X pour la Chine	Site Web
12/02/2007	Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2006	Les Echos
12/03/2007	Cybernétix participe au nouveau lancement d'Ariane V ECA avec succès	Site Web
26/03/2007	Comptes consolidés 2006	Les Echos
18/04/2007	Déclaration d'actions et de droit de vote	Les Echos
02/05/2007	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2007	Les Echos
14/05/2007	Publication du rapport annuel sur les comptes 2006 et du rapport annuel sur le contrôle interne	Les Echos
15/06/2007	Cybernétix annonce la signature d'un contrat de collaboration industrielle avec Total et Statoil	Les Echos
12/07/2007	Cybernétix : Evolution de l'actionnariat	Les Echos
30/07/2007	Cybernétix révisé ses perspectives 2007	Les Echos
06/08/2007	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2007	Les Echos
10/09/2007	Comptes semestriels au 30 juin 2007	Les Echos
06/02/2008	Cybernétix renforce son équipement de management	Les Echos

18/02/2008	Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2007	Les Echos
19/03/2008	Assemblée Générale : avis de réunion valant avis de convocation	Les Echos
20/03/2008	Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale	Les Echos

24.2 - Liste des Publications au BALO au cours des douze derniers mois

Date	Nature de l'information
09/02/2007	Publications périodiques (Chiffre d'affaires 4 ^{ème} trimestre 2006)
07/03/2007	Convocations : Avis de réunion pour AG 13 avril 2007
26/03/2007	Publications périodiques (comptes annuels 2006 provisoires)
27/04/2007	Publications périodiques (Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2007)
23/05/2007	Publications périodiques (Comptes annuels définitifs 2006)
03/08/2007	Chiffre d'affaires du 1er semestre 2007
03/09/2007	Comptes semestriels au 30 juin 2007
24/10/2007	Publications périodiques (Chiffre d'affaires 3 ^{ème} trimestre 2007)
26/10/2007	Autres opérations (avis d'augmentation du capital)
15/02/2008	Publications périodiques (Chiffre d'affaires 4 ^{ème} trimestre 2007)
19/03/2008	Assemblée Générale : avis de réunion valant avis de convocation

24.3 - Informations déposées aux greffes depuis le 1^{er} janvier 2006 (www.infogreffe.fr)

1 / Greffe du Tribunal de Commerce de MARSEILLE

17 Juillet 2006 : Dépôt comptes sociaux + comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2005

27 Septembre 2006 : Nomination Mr Thierry LE ROUX aux fonctions d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Frédéric SALLONY

- 21 Mai 2007 : Nomination de Mr Alain BUGAT aux fonctions d'Administrateur de la société
- 21 Mai 2007 : Dépôt comptes sociaux + comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2006
- 21 Mai 2007 : Dépôt extrait procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de décision d'augmentation du capital social
- 21 Mai 2007 : Reconstitution des capitaux propres
- 21 Novembre 2007 : Achat d'éléments de fonds de commerce à la société 01Db Metravib

2 / Greffe du Tribunal de Commerce d'AIX EN PROVENCE

- 15 juin 2006 : Ouverture d'un établissement secondaire au titre de l'atelier des PENNES MIRABEAU

3 / Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY

- 10 mai 2006 : Radiation, vente du fonds à la société ECA RCS Toulon

25 - INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Néant